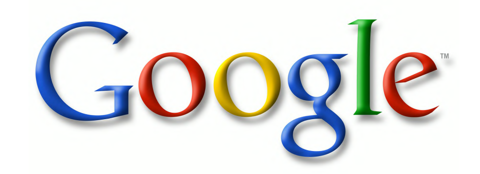


...CCORD DES PRINCIPES

...AVAIL DES ÉCOLES SOCIÉTAIRES.

CHARLES FOURIER.

PAR

FERDINAND GUILLON.

Prix : 60 centimes.

PARIS
LIBRAIRIE PHALANSTÉRIENNE,
25, QUAI VOLTAIRE.

Juillet 1850.

ACCORD DES PRINCIPES

RAVAIL DES ÉCOLES SOCIÉTAIRES.

CHARLES FOURIER.

PAR

FERDINAND GUILLON.

PARIS

LIBRAIRIE PHALANSTÉRIENNE,

25, QUAI VOLTAIRE.

Juillet 1850.

g. Marcel Clavel

.-4-1923

AVERTISSEMENT.

Ce petit livre forme la première partie d'un travail plus considérable qu'une circonstance inattendue a dû interrompre. Cette première partie avait été publiée dans le journal la *Démocratie pacifique*, du 17 décembre 1849 au 18 février 1850. Mais, en mars, l'Auteur, gérant de ce journal, fut amené, par la condamnation pour affaire de presse de l'un de ses co-gérants, à prendre la signature et la rédaction en chef du journal; il ne tarda pas lui-même à être poursuivi et à se trouver condamné, dans la dernière quinzaine de mai, à quatorze mois d'emprisonnement. En ce moment il subit sa peine. Il espère pouvoir plus tard reprendre son œuvre.

TABLE DES MATIÈRES.

ACCORD

DES PRINCIPES

TRAVAIL DES ÉCOLES SOCIALISTES.

A PROPOS D'UNE DISCUSSION.

Les principes, les grands talents, les convictions éclairées ne se heurtent, ne s'entrechoquent jamais sans profit pour l'esprit public.

En vertu de cette vérité, la discussion engagée depuis un mois entre trois écrivains éminents du socialisme, Proudhon, Pierre Leroux et Louis Blanc, nous paraît excellente.

C'est la première fois qu'un débat socialiste a obtenu, avec un peu de régularité, la faveur de l'attention publique : ce ne sera pas la dernière.

Il faudra bien que, sous le souffle des aspira-

tions nouvelles, l'action de la presse, longtemps perdue dans le terre-à-terre des petites querelles de partis et des subtilités politiques, remonte à la hauteur des grands débats philosophiques du 16e et du 17e siècle. Le mot DIEU, qui pour les éditeurs sous Louis-Philippe n'avait plus d'actualité, en reprend dans l'élaboration de la République démocratique et sociale.

Nous nous sommes abstenus de nous engager dans cette discussion, par crainte d'en arrêter le cours, d'en compliquer l'enseignement immédiat. Il nous a paru plus utile de la résumer, c'est-à-dire de la prendre pour texte d'une propre appréciation du Socialisme.

Le premier effet d'une discussion semblable est de mettre en saillie les différences, les contradictions et les personnalités qui divisent les doctrines : c'est pourquoi les esprits timides, paresseux ou superficiels redoutent ces débats et les déplorent. C'est aussi une occasion, pour les adversaires systématiques des idées nouvelles, de s'applaudir des désunions qu'elles révèlent, et de puiser dans ces divisions un nouveau sujet de préventions et d'accusations contre la doctrine en litige. Mais ce triomphe est illusoire et de courte durée.

Il est impossible de faire ressortir les incohérences, les dissidences des doctrines qui se proposent le même but sans révéler en même temps l'identité et l'élévation de ce but même, sans stimuler les efforts pour l'atteindre, sans jeter aussi une lumière éclatante sur les points de contact des systèmes qui y aspirent. Toute discussion est un travail d'analyse qui facilite une plus large synthèse. Quoique ce débat ait eu pour premier ré-

sultat de faire considérer les doctrines de MM. Pierre Leroux, Louis Blanc et Proudhon comme contradictoires, opposées et hostiles, il est évident qu'il les a rendues finalement plus connues, mieux *comprises*, et qu'il permet aux esprits d'embrasser une idée sinon plus nette, au moins plus étendue, plus complète du Socialisme. C'est cette idée sommaire que nous nous proposons de dégager, de préciser autant que possible dans une étude comparée des doctrines.

Ce travail synthétique nous convient d'autant plus, qu'en tant que doctrine phalanstérienne, nous avons été en jeu dans ce débat, sans y prendre part et même sans qu'il y paraisse. Nous avons sympathisé avec tous les champions, tantôt avec Proudhon contre Louis Blanc et Leroux, tantôt avec Leroux et Louis Blanc contre Proudhon.

En effet, quand il a plu à Proudhon, dans son dernier ouvrage, *les Confessions d'un Révolutionnaire*, d'employer la puissance de dialectique qu'on lui connaît, à démolir ce préjugé monarchico-républicain du *pouvoir fort*, de l'*Etat réglementateur*, du *progrès social à coups de décrets*, et de démontrer que l'idéal d'une société libre et bien organisée est de se passer des lumières des législateurs, c'est-à-dire de transformer ses gouvernements en simples gérances administratives, aux attributions déterminées, de se gouverner, de s'administrer elle-même, directement par ses associations hiérarchiques et spontanées, — nous avons dû tout naturellement faire des vœux ardents pour qu'il n'arrive pas malheur à M. Proudhon dans cette nouvelle croisade.

Et lorsque Pierre Leroux a fait remarquer à

Proudhon qu'il faisait là du phalanstère, du *libre essor*, et que le lait fouriériste et bisontin se retrouvait dans ses écrits, il nous a été impossible de rien trouver à redire à Pierre Leroux.

Mais Louis Blanc et Pierre Leroux ont été, à nos yeux, parfaitement fondés en droit contre Proudhon lorsqu'ils ont refusé de considérer la transformation nouvelle que va subir l'idée de Dieu comme la négation de Dieu : le *néant;* la transformation socialiste de l'autorité comme la négation absolue de l'autorité : *l'anarchie*, ou, ce qui revient au même, la personnalité brillante de Proudhon comme la seule incarnation nouvelle de Dieu et de l'autorité sur la terre.

Pierre Leroux nous paraît, de tous les socialistes, de tous les penseurs de l'époque, celui qui a mis le plus d'ordre et de synthèse dans le chaos philosophique, dans l'histoire et la tradition du mouvement religieux.

Nous croyons, avec Pierre Leroux, que le Socialisme est une religion; que dans la société, comme dans l'univers, il n'y a pas seulement des êtres particuliers, mais encore un être collectif, universel; que l'alliance de l'unité et de la diversité est la loi même de la vie, de l'ordre, de la liberté, de l'harmonie, et que l'idée d'association contient, sous une nouvelle forme, l'idée de Dieu, l'idée d'autorité et de propriété. Nous croyons encore, avec Pierre Leroux, que la formule trinaire est la première division importante de toute série; que du contact de deux termes il en surgit un troisième qui est leur rapport, de sorte que la dualité engendre partout la trinité. Nous croyons cela avec d'autant plus de ferveur qu'en

rendant cet hommage aux travaux philosophiques de Pierre Leroux, nous restons fidèles à la mémoire de Charles Fourier. Mais, pour autant, nous ne pouvons faire un crime à Proudhon de ce qu'il ne comprend pas plus que nous comment la triade constitue à elle seule la loi de la vie, de l'organisation, de l'association, plutôt que la Série dont elle n'est qu'un aspect sommaire ?—comment trois termes suffisent pour concilier en toutes choses l'unité et la variété?—comment l'ordre et la liberté devant être adéquats, les institutions politiques devant réaliser le droit naturel, comment la religion étant, selon Leroux, la connaissance des vraies lois de notre nature, la politique n'en étant que la pratique, il est encore nécessaire qu'il y ait une *législation humaine* et *trois pouvoirs*, un *pouvoir qui fait la loi*, un *pouvoir qui la fait exécuter*, et un *pouvoir qui juge entre les exécuteurs de la loi et ceux qui désobéissent à la loi ?*—comment, si la propriété est, *dans son essence*, d'après Pierre Leroux, indivise entre les hommes, le pouvoir ne l'est pas ?—comment, sous le règne de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, le travail peut être imposé comme un devoir et obtenu de la contrainte ?—comment, sans l'attrait, sans le libre essor en toutes choses, les hommes pourront se classer d'après la sensation, le sentiment et la connaissance, et concilier le consentement avec le témoignage et la tradition ? Quoique Proudhon ait eu évidemment tort de traiter Pierre Leroux de théoglosse, de théopompe, de théomime, voire même de théomane, le public pourra bien lui pardonner ces impertinences, s'il amène Pierre Leroux à tenir sa promesse et à faire connaître enfin au monde comment, par

la Triade, le *Circulus* et la *Doctrine*, il entend ORGANISER *la République, la République dans la science, la République dans l'art, la République dans l'industrie, la République dans l'État*, et l'ASSOCIATION en toutes choses.

Quant à Louis Blanc, il nous est avis qu'il a raison contre Proudhon, lorsqu'il soutient que la transformation d'une société ne peut régulièrement et facilement s'opérer, sans que l'État, en tant que gérant social, expression du suffrage universel, y concoure. Nous pensons comme lui que l'initiative de l'Etat, en matière de progrès économique et social, serait un excellent moyen de régulariser et d'accélérer le mouvement d'améliorations organiques; mais nous ne considérons que comme un rouage central, un moyen partiel et transitoire ce qu'il considère, lui, comme un moyen unique, normal et perpétuel.

Louis Blanc va jusqu'à vouloir que l'Etat organise et commandite des corporations industrielles, les relie entre elles, soit le *régulateur suprême de la production, et s'arme, pour accomplir sa tâche, d'une grande force*, tandis que nous demandons seulement que l'œuvre de l'Etat se borne à éclairer, à exciter, à stimuler la société aux améliorations, par l'institution démocratique du crédit, par des encouragements donnés aux expériences locales, par des créations de types meilleurs en industrie et en commerce.

Louis Blanc ne voit guères la révolution que par le sommet, par l'autorité, par la force, tandis que nous la voyons surtout par la base, par la liberté, par l'initiative des individus, par la spon-

tanéité sociale, par les associations libres et volontaires.

Louis Blanc et Pierre Leroux pensent que la société aura toujours besoin d'un tuteur, d'un pouvoir fort, législateur, jugeur et régulateur; tandis qu'au moyen de l'organisation solidaire et attrayante de ses industries, au moyen de l'association libre et volontaire de ses intérêts dans l'atelier, dans la commune, et du groupement hiérarchique de ses associations, la société nous paraît devoir se mettre en mesure de se passer de la tutelle de l'Etat, et de se gouverner elle-même dans tous les essors de sa vie collective,

Louis Blanc croit que la Révolution sociale, comme la Révolution politique, ne peut pas se passer de l'autorité et de la sanction d'une majorité, pour suivre son cours et atteindre son but. Il paraît admettre que, dans l'avenir même, il appartiendra à une autorité quelconque, à une majorité démocratique, de définir les droits et les devoirs, d'apprécier les forces et les besoins. — Nous croyons, au contraire que le domaine du travail, de l'association et des transactions d'intérêts, est un terrain essentiellement libre, où il serait dangereux pour la liberté humaine de voir le gouvernement le plus démocratique du monde prendre trop d'empire. Lorsque l'expérience prouve que sous la République, comme sous la Monarchie, le droit de gouverner, d'administrer, ne peut se déléguer sans déviation ni oppression il y aurait bien plus d'inconvénients à déléguer à un gouvernement, quel qu'il soit, le droit de réglementer le travail et les transactions industrielles. . .

A nos yeux, la discussion, l'expérience et la

consentement individuel sont devenus les meilleurs leviers révolutionnaires, les meilleurs moyens de confirmer la tradition et de former le consentement général. Un coup de main, une émeute victorieuse peuvent, il est vrai, déterminer une révolution politique, sauf à voir la réaction légitime des esprits et des intérêts reprendre et disputer longtemps — comme nous l'avons vu dix fois en un demi-siècle — le terrain conquis par surprise sur l'opinion publique. Mais il faut cette révolution ou le vote d'une majorité pour modifier la moindre des institutions politiques. — Au contraire, une révolution sociale ne peut s'opérer en entier que par le libre aveu, par l'acquiescement spontané et éclairé des moindres groupes de citoyens; mais elle peut s'opérer chaque jour en partie; elle n'exige pour modifier une coutume, une institution industrielle, pour innover en matière d'économie politique, que des expériences locales et le libre concert de quelques intérêts, de quelques hommes.

Si demain, pendant que l'action de l'Etat se neutralise, s'immobilise, la lumière de la discussion, la solidarité des besoins et l'autorité de l'expérience rendaient parfaitement inutile l'intervention de l'Etat dans l'œuvre de la transformation sociale, nous considérerions le problème comme mieux résolu qu'il ne peut l'être par l'initiative gouvernementale des assemblées politiques les mieux assises sur le suffrage universel.

C'est pourquoi, tout en considérant comme fondés en droit et en raison des efforts que fait Louis Blanc pour préparer les gouvernements futurs aux réformes sociales, nous nous félicitons plus profondément encore des efforts que fait M.

Proudhon pour amener les travailleurs et la société elle-même à s'émanciper, à se réformer, à s'organiser, directement, librement, spontanément. A part l'exagération d'un côté et de l'autre, au lieu de trouver une contradiction et une entrave au progrès dans la lutte de ces deux tendances, nous y trouvons une double garantie de progrès et un contrepoids nécessaire.

Enfin Proudhon, à nos yeux, n'est pas l'homme dangereux que l'on pense. Plus il se fait connaître, mieux il se corrige lui-même. Tout protée insaisissable, tout esprit querelleur, orgueilleux, paradoxal, indisciplinable, répulsif et subversif qu'il paraît, il est encore plus utile à son époque, et plus possédé de la Providence qu'il n'en a conscience. Il est difficile à comprendre, parce que ce n'est pas un système, mais bien un instrument nouveau de dialectique, un penseur audacieux, un agitateur critique, un aventurier de la libre pensée à la recherche de l'Absolu. C'est bien moins un réformateur de la société qu'un réformateur de la logique. Ce n'est pas un homme de synthèse, c'est un homme d'analyse et d'antithèse. Il fait de l'art pour l'art en matière de certitude, de liberté, de radicalisme, comme d'autres font de l'art pour l'art en matière de littérature, de politique et de gouvernement. Ce n'est, à proprement dire, ni un démolisseur ni un architecte, mais plutôt un expert qui, examinant un à un, et sans vue d'ensemble, les matériaux d'un monument en ruine et les pierres de l'édifice à construire, condamne capricieusement tout ce qui ne lui plaît pas, découvre avec bonheur les endroits faibles, blâme à tort et à travers, juge le Socia-

lisme en économiste, et l'Économie politique en socialiste.

L'idéal de Proudhon n'est pas grand. Ce n'est pas une société riche, fraternelle et heureuse qu'il agite dans ses rêves et qui l'inspire : c'est un état social dans lequel tout homme est envisagé isolément, n'a de commun avec ses semblables qu'une solidarité mutuelliste d'échanges, travaille et consomme comme il peut, mais ne doit rien à personne et n'a rien à réclamer.

Sa méthode de certitude est celle de Kant. Il a pris, dit-il, pour règle de ses jugements : que tout principe ou toute institution qui, poussée à ses dernières conséquences, aboutit à une contradiction, doit être tenue pour fausse et niée. Il pousse ainsi tout à l'absolu, oubliant que tout est relatif dans la vie de l'homme, par conséquent dans les institutions humaines, et que tout principe doit être associé à d'autres principes, et a pour corrélatif, pour contrepoids un principe adverse.

Parce que la foi ancienne, l'idée historique de Dieu, lui paraît oppressive de la liberté humaine et contradictoire avec la raison, il fait table rase de Dieu, de la religion, de la foi, et conclut au *néant*, ce qui ne l'empêche pas, quelques pages plus loin, de s'indigner de l'accusation d'athéisme, et d'indiquer la synthèse des sciences comme le dogme d'une nouvelle religion, comme la source d'une nouvelle notion de Dieu et de la vie.

Parce que la propriété, dans sa forme actuelle, est non moins oppressive du travail et de la liberté de l'homme, parce qu'en entraînant l'institution du fermage, de la rente, de l'intérêt, elle entrave et rançonne la circulation des produits, il

condamne d'abord logiquement, absolument la propriété comme une idée contradictoire, il la qualifie de *vol* : sauf à reconstruire bientôt la propriété sous forme du droit légitime et naturel pour tout homme de s'approprier le produit de son travail, d'accumuler, de donner, de léguer ; sauf à reconnaître même que le fermage, la rente, l'intérêt, constituent un prêt, un service ; que tout service est une valeur qui doit avoir son prix et porter intérêt, et à conclure que les prestations de capitaux, de travaux, de services réciproques que se font les citoyens, au lieu d'être inégales comme aujourd'hui, doivent se généraliser, se compenser, se balancer, s'équilibrer et aboutir à une équivalence d'échanges, à une égalité de fortunes.

Proudhon reconnaît même que cette tendance vers l'équilibre du produit et du revenu, vers l'équivalence des prestations, résulte déjà du cours naturel des choses, qu'elle augmente en raison de la division du travail qui multiplie les prêts des capitaux, en raison aussi de la concurrence des capitalistes, qui opère insensiblement la baisse du loyer des capitaux et la réduction du taux de l'intérêt ; en raison encore de la facilité toujours plus grande de la circulation et de la mobilisation des valeurs sociales ; — mais il voudrait l'accélérer, la brusquer ; et c'est précisément et uniquement pour atteindre ce but qu'il s'est fait le plus fougueux des révolutionnaires.

Pour parvenir à cet idéal d'équivalence des prestations, des échanges d'où découlerait l'égalité des fortunes, Proudhon a essayé d'abord d'organiser, au moyen d'une banque, le crédit gratuit, c'est-à-dire la circulation et l'échange des

produits, francs de toute rançon de capitaux, de toute prime d'intérêt. En entreprenant cet essai, il a fait abstraction complète de la mauvaise organisation actuelle de la production et de la consommation. Parce qu'en théorie les capitalistes et les producteurs, termes opposés aujourd'hui, doivent devenir synonymes, il a voulu forcer cette synonymité au moyen d'un blocus du capital par le travail, blocus qui aurait réduit les détenteurs de capitaux à travailler eux-mêmes pour vivre. La *Banque du Peuple*, devait être l'*organisation du crédit et de la Circulation, la solution du problème social, sans impôts, sans emprunts, sans numéraire, sans réquisition, sans banqueroute, sans loi agraire, sans taxe des pauvres, sans ateliers nationaux, sans association, sans participation, sans intervention de l'Etat, sans entrave à la liberté du commerce et de l'industrie, sans atteinte à la propriété, etc.* Cette banque, annoncée avec le style de prospectus le plus lyrique, le plus transcendant, cette banque, qui devait opérer gratuitement les échanges de tous produits entre travailleurs, a échoué par insuffisance des *cotisations* préalables qu'elle *attendait des capitalistes*; par défaut d'indépendance des travailleurs qui sont encore sous la domination des propriétaires, des détenteurs des instruments de travail; par la non réciprocité des intérêts que l'organisation actuelle de la production rend insolidaires; par l'impossibilité même où est le peuple, dans l'état actuel des choses, d'être consommateur autant que producteur. Elle a échoué, parce qu'elle entreprenait par le côté le plus difficile, par le sommet de la société, cette simplification des échanges qui n'est réalisable que par la base, par l'alvéole, par le

comptoir communal; parce que, prenant la fin pour le moyen, le but pour le point de départ, elle demandait au crédit gratuit, au libre échange le libre échange et le crédit gratuit eux-mêmes; parce qu'elle constituait un cercle vicieux, une pétition de principes. La *Banque du Peuple* a dérogé à son programme et reconnu son propre vice de fondation, lorsqu'elle s'est vue forcée par la logique, par la nécessité pratique, de provoquer l'*association* des producteurs et des consommateurs, et de se donner pour annexes deux syndicats de la production et de la consommation, ayant pour objet de déterminer accessoirement ce qui doit être organisé primordialement, avant toute amélioration profonde dans la circulation et les échanges.

Proudhon avait voulu réformer ainsi les effets du mal avant d'en réformer la cause, et obtenir, par l'excès même de l'antagonisme déclaré entre le capital et le travail, le remède à cet antagonisme. Ce remède se trouve au contraire, selon nous, dans l'association libre et volontaire du travail et du capital, dans la mobilisation de tous les capitaux qui doit faciliter l'accès de la propriété au travailleur, et dans l'organisation attrayante de l'industrie qui doit entraîner au travail le capitaliste.

Mais, pour autant, Proudhon ne renonce pas à précipiter le mouvement vers la baisse du loyer, de la rente, de l'intérêt, et vers l'équivalence des échanges. Changeant peu son hypothèse et son abstraction, il propose aujourd'hui d'autres moyens plus ou moins coercitifs de réaliser sa chimère. Par exemple, il parle d'une cotisation *demandée* à tous les producteurs de la France, au nom-

bre de dix millions, laquelle cotisation de 1 0|0 sur la totalité du capital mobilier ou immobilier du pays, formerait une somme de plus d'un MILLIARD, et serait affectée à la formation d'une banque qui, faisant l'escompte et le crédit sur hypothéque à 1|2 0|0, frapperait d'improductivité le capital-monnaie dans les mains des usuriers, des prêteurs d'argent, et constituerait la nullité de l'intérêt, le crédit gratuit. A défaut de ce moyen, il ouvre encore l'idée de réduire le capital par l'impôt, par l'intervention du fisc, de lui faire perdre par l'impôt plus qu'il ne gagne par la rente et par l'intérêt, de manière à le forcer de travailler, de faire valoir lui-même ou de vendre et d'établir ainsi l'équilibre économique, c'est-à-dire l'équivalence des échanges, l'égalité des services mutuels et des fortunes, cet idéal de la circulation et du crédit où chacun devra recevoir absolument autant d'intérêts qu'il en paie.

Mais cette utopie de Proudhon, toute *logique* qu'elle est, perd de son caractère comminatoire et révolutionnaire depuis qu'il a déclaré la guerre à l'institution du pouvoir. Il lui devient difficile, en effet, de soutenir, en économie politique, la théorie d'un impôt complètement spoliateur et l'abolition despotique de la rente, lorsqu'en politique, il fait une croisade contre l'initiative gouvernementale, contre le principe d'autorité, contre l'action dominante de tout gouvernemont quelconque. Sans voir son inconséquence et ses propres contradictions, il s'insurge contre l'inconséquence et la contradiction qu'il trouve entre le principe de la liberté poussée à ses dernières limites, et l'action du gouvernement avec toutes ses exigences. Cet audacieux penseur qui, en

juillet 1848, proposait à l'Assemblée de décréter *l'abandon* pour tout créancier de l'Etat de 1 0[0] sur ses rentes, le sacrifice pour tout propriétaire d'une remise sur ses fermages, pour tout banquier la réduction de sa commission et de son intérêt, pour tout travailleur le vingtième de son salaire, refuse aujourd'hui, d'une manière absolue à l'Etat, le droit d'intervenir dans les questions économiqees, et d'opérer lui-même des réformes. Pendant que dans sa polémique avec un économiste, M. Bastiat, il reconnaît, il proclame hautement le droit et le devoir qu'aurait la SOCIÉTÉ de faire jouir ses membres des avantages du crédit sans rétribution, d'organiser la circulation des capitaux sans que les citoyens aient aucune redevance à payer aux détenteurs actuels, aux usuriers et prêteurs d'argent;—dans sa polémique avec les socialistes Louis Blanc et Pierre Leroux, il refuse à l'ETAT la faculté de démocratiser le crédit lui-même, d'assurer le travail, d'initier les individus aux améliorations, aux réformes,—méconnaissant ainsi que, sous le règne de la République et du suffrage universel, la *Société* et l'*Etat* peuvent et doivent devenir synonymes.

Au milieu de tous ces contradictions, Proudhon suit une certaine ligne droite, un certain système. Il prouve le *plus* pour avoir le *moins*. Il entreprend la démolition de l'idée de Dieu, de l'idée de propriété et de la fiction du Pouvoir, pour obtenir leur transformation profonde. De même qu'après avoir passé au creuset de sa critique Dieu, la religion, la foi, et conclu au *néant*, il avait bien voulu reconnaître que Dieu ou la religion, par la science, était à reconstruire ; — de même qu'après avoir déclaré que la propriété

c'est le vol, et condamné comme usure le loyer d'argent, de meubles, de maisons, de prés, de champs, de quoi que ce soit, il a rétabli le droit d'appropriation du produit pour le travailleur et la légitimité du prix du prêt en tant que service, en proposant seulement de le mutualiser, de l'égaliser et de le généraliser entre les hommes ; — de même encore, à peine a-t-il pulvérisé, dans son analyse, l'Etat et le gouvernement, et conclu à l'*an-archie*, qu'il s'empresse de reconstituer d'autre part, la notion d'Etat et de gouvernement, sous le titre de *Société*, sous la forme d'une distribution méthodique et d'un groupement hiérarchique des fonctions sociales.

La mission de Proudhon est ainsi de toucher à tous les problèmes successivement, de les poser tous isolément, contradictoirement, d'une manière dramatique, de les éclairer de son inspiration brûlante, de les agiter de toute la force de sa logique, de les vulgariser avec un talent admirable, d'en démontrer même, à son insu et malgré lui, la solidarité étroite, le lien indissoluble, mais de n'en résoudre aucun, précisément parce qu'il les isole et parce qu'il manque essentiellement du génie organisateur et synthétique.

La mission de Proudhon est de propager par la peur, par le scandale, par la négation et l'antithèse ce qui ne peut être bien compris et réalisé que par la confiance, l'accord, l'affirmation et la synthèse. Mais toujours est-il qu'en moins de deux ans il aura mieux répandu les idées du Socialisme, mieux fixé les yeux du monde sur les problèmes nouveaux, que n'auraient pu le faire dix années de propagation modeste et consciencieuse.

Ce simple aperçu de notre opinion sur nos trois rivaux en doctrines suffit pour faire comprendre qu'il nous convenait mieux d'apprécier le débat tout entier que d'y prendre une part militante.

Mais nous voulons faire de la comparaison des doctrines un travail approfondi, et démontrer que les dissidences qui effraient les néophytes sont plus apparentes que profondes, qu'elles sont d'ailleurs nécessaires au travail d'élaboration du Socialisme, et qu'elles peuvent servir à mieux faire comprendre l'étendue et l'unité du but qu'il se propose.

Pour obtenir cette démonstration, nous préciserons d'abord la série de problèmes politiques et sociaux, religieux et philosophiques qui constitue la tâche du Socialisme tout entier, l'œuvre du dix-neuvième siècle; nous présenterons ensuite dans leurs rapports de successivité, de proportionalité, de différence et d'identité, les solutions que les principales écoles socialistes de la France, celles de Fourier, Saint-Simon, Pierre Leroux, Cabet, Louis Blanc, Proudhon, ont apportées à ces problèmes.

Ce travail de synthèse pourra être refait à d'autres points de vue et dans un autre état des choses; mais nous espérons cependant échapper, en le faisant, au reproche de partialité ou d'esprit d'école. Dans notre opinion aujourd'hui, si toutes les écoles socialistes ont leurs hypothèses, leurs abstractions et leurs erreurs, toutes ont aussi leur contingent de vérités, de légitimité, leur raison d'être transitoire ou durable.

OBJET DU SOCIALISME.

L'objet du Socialisme n'est pas seulement l'idéal de quelques écoles, d'une classe, d'un parti, c'est l'idéal de la société européenne arrivée au degré actuel de son développement ; c'est le problème nouveau qui se dégage à la fois de l'histoire et de la conscience des peuples pour se poser devant l'intelligence même des nations éclairées ; c'est le progrès que peut et doit réaliser l'humanité, à l'heure qui se nomme le dix-neuvième siècle.

Le Socialisme a pour objet d'unir, d'accorder, d'équilibrer, d'associer, d'harmoniser ce qui a été jusqu'ici à l'état de lutte, d'antagonisme, de guerre, à savoir : les principes, les forces, les passions, les intérêts, les individus, les classes, les races et les peuples.

Le Socialisme est une synthèse historique, religieuse, philosophique, politique, sociale, scientifique, industrielle, artistique.

C'est une nouvelle idée de Dieu, de la Vie Universelle, de la Destinée humaine, de la Science, de la Société, de l'Etat, de la Commune, de l'Atelier, de la Propriété, de la Famille, du Citoyen.

En tant que synthèse des aspirations religieuses où philosophiques de l'humanité, et association des sciences, des connaissances humaines, — le Socialisme est une Religion.

En tant que synthèse des institutions politiques et sociales, et association des classes, des intérêts et des forces industrielles, — le Socialisme est une Science sociale.

En tant que synthèse de l'Art et de la Nature, association de l'Utile, du Beau et du Vrai, — le Socialisme est aussi un ART NOUVEAU.

En substituant en toutes choses l'association au morcellement, la solidarité à l'antagonisme, l'attrait à la compression, l'émulation à la lutte, l'équilibre à l'incohérence, la liberté à l'esclavage, le droit commun au privilège, — le Socialisme tend à réaliser, autant que possible, cet idéal de justice, de vérité, de paix, d'unité, d'harmonie de richesse et de bonheur, vers lequel l'humanité aspire dès l'enfance, et qui est la prière instante de la société chrétienne, depuis Jésus.

L'action du Socialisme est la même dans le domaine des sciences que dans le domaine des institutions sociales et des relations des peuples.

Sur le terrain des connaissances humaines, le Socialisme a pour mission de moissonner par la synthèse les vérités que l'analyse a labourées, que la discussion a semées péniblement. — Dans sa critique ardente, il balaie les abstractions primitives, les entités immuables, les démarcations fétichistes de la théologie, de la métaphysique, de la cosmologie et de la physiologie ; il renverse ces divisions arbitraires qui, comme autant de *castes*, de *barrières*, de *haies vives*, de *murs de propriété*, morcelaient le domaine intellectuel, interceptaient les rayons solaires, brisaient les perspectives de l'esprit humain, entravaient la *circulation* de toute intelligence libre et cosmopolite. — Dans son architecture méthodique de l'édifice des sciences, le Socialisme remplace ces démarcations anciennes, ces divisions hypothétiques et provisoires — qui faisaient autant de ca-

hutes, de sections diverses que de phénomènes et d'abstractions — par un groupement des faits d'après leurs affinités de cause et de principe; par un groupement des phénomènes d'après leurs affinités de lois; par un groupement même des sciences d'après leurs relations naturelles d'objet et de destination, d'après leurs rapports d'identité et de différence. Cette association hiérarchique et unitaire des sciences que le Socialisme oppose à leur état actuel d'*anarchie* et de *concurrence aveugle*, constitue la science de l'Unité Universelle, et par conséquent un Dogme nouveau. *L'individualisme des faits isolés* a pour remède socialiste la *solidarité*, la réciprocité des causes et des effets; l'antagonisme ou le dualisme s'absorbe dans l'unité de principe, dans l'équilibre de la trinité d'aspects, comme la confusion des nombres dans la Série mesurée et mathématique. Au *privilège du savoir*, de la propriété scientifique, le Socialisme fait succéder la vulgarisation démocratique et attrayante; à l'*improductivité*, à l'*oisiveté* du capital moral des sciences, leur application sociale, intégrale, aux arts, aux industries, à l'amélioration du sort de l'homme. Comme sanction, comme *gouvernement* en matière de sciences, le Socialisme remplace les hypothèses isolées, les expériences morcelées, l'esprit de partis des systèmes et la loi même des simples majorités académiques par la mutuelle confirmation des sciences entre elles, par l'association des capitaux de la tradition, des travaux de l'expérience et des spécialités de l'intelligence; il n'admet comme loi juste et vraie que celle qui est l'expression du suffrage universel des faits. On peut aller même jusqu'à dire que, par l'étude

des attractions, des analogies, des harmonies organiques, de l'unité de principe et de mouvement la Synthèse socialiste réalise la devise : *Liberté, Egalité, Fraternité*, dans les relations des idées, dans la société des connaissances humaines.

S'il est vrai que, par la synthèse et l'association des sciences, le Socialisme affirme une Science nouvelle et un Dogme nouveau, il doit être également vrai que, par la synthèse des institutions sociales, par l'association des forces humaines, il affirme une société nouvelle et un nouveau Culte. La Société ne peut être autre chose que la pratique, la mise en action de la Science. En effet, le travail des siècles, des générations, des sociétés successives, a été une longue et douloureuse *analyse* des conditions de la sociabilité humaine, une longue et douloureuse recherche des lois naturelles qui doivent régir l'être collectif humain. Comme l'univers, comme tout homme, l'être collectif, qu'on nomme société, est une physique, une chimie, une physiologie vivantes. Les individus, les familles, les races, les castes, les classes, les pouvoirs, les peuples, les institutions humaines, ont été des *faits sociaux*, des molécules, des substances, des forces, des puissances, des aggrégations, des composés, des entités même, des abstractions qui ont dû lutter longtemps dans le laboratoire des sociétés, pour découvrir et suivre les lois naturelles de leur développement, de leurs affinités, de leur composition normale. Chaque forme sociale, chaque nation, chaque époque a essayé entre ces éléments humains des rapports multiples, des combinaisons diverses de bases, de lois, de principes, de nombre, d'étendue, d'oscil-

lation, d'équilibre, de divisibilité, de mouvement, d'attraction, de cohésion, d'adhésion, d'affinités, de gravitation, de cristallisation. Tant que la généralité des faits sociaux n'a pas été d'accord avec la loi reconnue, l'œuvre sociale, comme l'œuvre scientifique, a été à refaire. Les gouvernements ont exercé sur les êtres humains, sur les idées, sur les principes, une opération analogue à la pression des corps, des liquides, des gaz, de la physique. Les guerres et les révolutions ont été des phénomènes d'électricité, d'explosion, d'ébullition, d'évoparation, de trituration et de mélange. La loi du Dualisme a régné souverainement dans la société comme dans la science. Il a fallu aussi longtemps aux politiques pour reconnaître que l'autorité et la liberté ne sont pas absolument incompatibles, qu'il en a fallu aux physiciens pour constater que le froid et le chaud ne sont que des degrés différents d'une cause unique.

Entre l'idée religieuse, cosmologique du Dieu pur esprit, ennemi de la chair, cause absolue, invisible du mouvement universel, Créateur séparé de sa créature et l'idée spiritualiste, en physiologie, de l'âme, principe vital, qui gouverne le corps et le méprise, — et la forme sociale politique, gouvernementale d'une Royauté qui s'impose, qui rapporte tout à elle-même et domine le Peuple, sans se mêler à lui, — l'analogie est frappante. Elle ne l'est pas moins entre la conception cosmologique et physiologique des matérialistes ne reconnaissant que des atômes, des molécules, des *êtres isolés*, égaux, indépendants dans l'univers, — des membres, des organes distincts, des forces locales dans les corps, — et la

conception politique des libéraux, de certains républicains mêmes qui proclament l'*individualisme* le plus outré, et ne voient en jeu dans la société que des forces isolées, des intérêts particuliers, des hommes indépendants, c'est-à-dire des phénomènes physiques de flottement, de concurrence, de morcellement, de multiplicité, d'antagonisme de l'être et du milieu.

La même analogie entre la cosmologie, la physiologie et la politique s'est retrouvée dans la conception des éclectiques qui ont formé, à l'image de leur Roi, un Dieu représentatif, constitutionnel, inviolable, irresponsable, régnant et ne gouvernant pas, un Dieu soumis lui-même aux lois générales, votées par les agents de la nature; — et qui, dans l'étude de l'Etre, ont fait un mélange, un juste-milieu de spiritualisme et de matérialisme, en morcelant l'âme, en décomposant le principe vital, en forces vitales, en propriétés distinctes, en modes d'agir, en facultés dynamiques, poursuivant ainsi un équilibre de systèmes, de pouvoirs, de fonctions, de causes et d'effets, de liberté et d'autorité, de faits particuliers et de faits généraux.

Le Socialisme ne fait donc lui-même que suivre la même loi d'analogie, la même unité de principe et de mouvement, en proclamant que l'ASSOCIATION est la loi de la Vie dans l'Individu, dans la Société, dans l'Univers.

Mais ce n'est pas d'aujourd'hui que la synthèse et l'association se produisent dans la société comme dans la science. Dans les premières aggrégations humaines du berceau des sociétés, le Socialisme était en germe, l'association vague

corrigeait déjà les maux et les dangers de l'in lidarité, du morcellement. Les familles, les tribus qui, paralysées par leur isolement, pli sous les labeurs que leur imposaient les sou de l'autorité, de la justice, de la production, d échanges et de la défense extérieure, se so groupées, se sont fixées pour former des cité des institutions civiles et militaires, des garanties mutuelles, des écoles, des milices, des industries, des marchés, — ont fait dès lors de la synthèse et de l'association. Les cités qui formèrent des provinces, les provinces qui formèrent des Etats pour étendre encore leurs garanties de force, de sécurité, de production et d'échanges; pour créer des armées, des parlements, des gouvernements, des académies, etc., — firent également du socialisme. Ils étaient bien de grands instruments providentiels d'association, de solidarité et de synthèse, ces conquérants qui ralliaient, moissonnaient et *mélangeaient* sous leur sceptre les races, les peuples, les mœurs et les institutions. Ils allaient bien plus haut encore dans leurs aspirations vers l'unité humaine, les prophètes, les apôtres, les missionnaires qui ont fait *communier* dans la même foi, dans la même espérance les peuples de cent Etats rivaux, en leur prêchant la charité, la solidarité, la liberté, l'égalité et la fraternité. Les cités commerçantes qui ont conquis tour à tour la domination des mers ont rempli aussi un rôle de synthèse et d'association, puisqu'elles ont fait *communier* dans les mêmes goûts, dans les mêmes produits de la nature et de l'art les peuples et les peuplades de tous les continents. On doit reconnaître aussi des synthèses du beau et du bien, de la force et de la

douceur, des devoirs et des droits dans ces carrousels et ces cours d'amour du moyen-âge où les chevaliers recueillaient et observaient religieusement les traditions d'honneur, de galanterie, de poésie, de courage et de dévouement. C'étaient bien encore des associations de sentiments et de pensées, des synthèses de l'art et de la nature, de l'idée et de la forme, des espérances et des traditions humaines que ces monuments religieux qui exprimaient l'idée des siècles et chantaient, dans la même langue, la grandeur de Dieu et la grandeur des hommes! Et la monarchie elle-même, avec ses munificences et ses splendeurs, n'était-elle pas une glorieuse synthèse de force, de luxe, d'art et de lumières, de traditions et de richesses sociales; ne concentrait-elle pas en elle, autant que possible, les rayons de l'intelligence et de l'activité publique, comme pour mieux éclairer et diriger la marche des générations barbares et ignorantes? Et lorsque le marteau des philosophes est venu briser, comme trop étroites, comme exclusives et oppressives, ces associations religieuses, industrielles, monarchiques ou féodales, n'était-il pas poussé à cette œuvre de démolition par le désir même qu'éprouvait la société de rendre plus vaste, plus unanime, plus unitaire, la synthèse des forces, des lumières et des richesses, en y faisant participer le Peuple tout entier? Enfin, la Bourgeoisie elle-même, en fondant transitoirement sa domination sur les ruines de l'ordre ancien, n'a-t-elle pas légitimé sa victoire par une *centralisation* plus forte des éléments sociaux, par une *solidarité* plus intime entre les peuples et les gouvernements; par une préparation plus active

de l'*unité* européenne, par une *classification* et une vulgarisation plus éclatante des sciences et des arts, par des *associations* de capitaux, des créations mécaniques propres à affranchir l'esprit du joug de la matière, par des moyens plus rapides de production, de communication et de *relations* qui ont uni dans la même pensée, dans le même luxe, dans les mêmes sentiments, les mêmes mœurs, les mêmes institutions, les mêmes besoins de paix, d'affranchissement et de concorde, les peuples les plus éloignés et les plus hostiles jusque-là?

Evidemment, le Socialisme est autant historique que progressif. Il continue et achève l'œuvre du passé en entreprenant celle de l'avenir. Il couronne seulement aujourd'hui, par une aspiration immense, décisive, les efforts incessants des siècles et des générations vers l'unité humaine, vers l'unité religieuse et sociale, vers l'Unité Universelle. Il a pour mission pressante aujourd'hui de transformer les *salariés* en *associés*, comme nos pères ont transformé les serfs en salariés, comme l'avènement du Christianisme avait tranformé les esclaves en serfs. Il a pour problème immédiat d'absorber la lutte, l'antagonisme des principes, des intérêts, et des institutions humaines, dans l'affirmation d'un principe nouveau, dans la solidarité des intérêts, dans la simplification des institutions sociales. Aux synthèses partielles et provisoires obtenues jusqu'ici par la compression et la force, il doit substituer la magnifique synthèse de la liberté et de l'attrait. Aux associations exclusives comme le privilège, il doit faire succéder l'ASSOCIATION INTÉGRALE comme la Vérité.

Pour constituer une société normale, définitive, en rapport avec la nature de l'homme et avec les essors multiples de la vie des peuples, le Socialisme est dans l'obligation de *conserver* en les transformant, en les condensant, en les simplifiant, toutes les fondations essentielles des sociétés antérieures. Il veut satisfaire les droits naturels du sauvage, la poésie pastorale du patriarchat, le génie aventureux des sociétés barbares, comme les principes évangéliques, les devoirs, les labeurs, les dévouements chevaleresques et les besoins élevés de la Civilisation. Il doit concilier, identifier, dans ses moindres institutions, l'unité, la tradition et la hiérarchie de la forme monarchique avec le plus complet essor de la liberté, du progrès et de l'émancipation démocratique. Il doit, recueillant, développant les avantages et repoussant les inconvénients, concilier — par la mobilisation du sol — la multiplicité et l'émulation d'intérêts de la petite propriété bourgeoise avec l'unité économique d'exploitation de la grande culture, de la grande propriété féodale. Poursuivant la loi d'initiation historique, il doit, par l'organisation attrayante du travail, par la solidarisation des industries, par l'association des intérêts, démocratiser le luxe et le bien-être, — rendre, selon ses facultés, tout citoyen plus ou moins producteur, propriétaire et consommateur ; — il doit, par l'association, l'application des sciences et l'éducation attrayante, démocratiser les lumières, fusionner les classes, rendre tout citoyen, selon ses aptitudes, plus ou moins prêtre et savant, — comme par le suffrage universel, l'institution démocratique du jury et la garde nationale, la société révolutionnaire a

déjà rendu tout citoyen homme politique, juge et soldat.

Le Socialisme, étant à la fois une religion, une science et un idéal de société, doit offrir au monde une incarnation nouvelle de l'Art. Il doit parler aux populations par la synthèse de l'idée et de la forme, du beau et du bon, de l'utile et de l'agréable du grand et du comfort, du luxe et de l'économie, Ses monuments, comme ses institutions, doivent résumer les créations successives de l'Art dans les diverses périodes sociales, traduire la constitution intime d'une société nouvelle, et exprimer dans tous les essors du génie artistique l'alliance merveilleuse de l'unité et de la variété. La synthèse architecturale du Socialisme, substituant l'harmonie à l'incohérence, embrassera dans le même édifice collectif, toutes les synthèses partielles d'idées, de sentiments et des besoins qui se sont déjà traduites par des monuments spéciaux. Il satisfera ainsi simultanément à l'association des espérances religieuses à laquelle répond le temple qui aspire vers le Ciel et élève la pensée de l'homme à Dieu, — à la solidarité des besoins, des intérêts communs à laquelle répondent les hôtels administratifs, les Mairies, les Bourses, les Halles, les Marchés, les Bazards, les Cités, les Docks, les Gares, etc., — aux relations de sciences, de plaisirs et de travaux, auxquels correspondent déjà les Musées, les Collèges, les Bibliothèques, les Théâtres, les Cercles, les Salles de Concerts, les Jardins publics, les Fermes, les Usines, les grands Ateliers. Plus l'association va s'étendre et embrasser d'éléments variés, plus l'architecture *socialiste* doit être vaste et grandiose. Se prêtant

à toutes les nécessités de l'activité agricole, industrielle, commerciale des populations, à tous les besoins de la vie domestique, sociale et religieuse, combinant tous les éléments, l'air, l'eau, le fer, la lumière, le feu pour leur emploi le plus universel et le plus économique, mariant le luxe de l'Art à celui de la Nature, l'édifice collectif du Socialisme sera à la fois le Temple du travail, le Palais du Peuple, la Cité de Dieu.

Mais la grande tâche du Socialisme consiste surtout à déblayer le terrain social des abstractions légales, des législations artificielles, éphémères, transitoires, des milliers de lois, de codes ou de constitutions arbitraires que les *faits* sociaux repoussent, qui sont sanctionnées par la *force* et non par l'*attrait*, et à y substituer le véritable code social voulu par Dieu pour l'humanité entière, la simple loi de la destinée de l'homme, écrite dans son organisation, dans sa *constitution* naturelle, physique, morale et intellectuelle, loi d'après laquelle les attractions, les besoins, les passions et les facultés sont les *véritables droits de l'homme*, la Science, l'Art et l'Industrie ses plus précieuses institutions ; loi d'après laquelle l'unité et la variété doivent être identifiées dans les moindres ramifications de l'activité sociale, comme elles le sont dans les moindres essors de la création universelle ; loi d'après laquelle, dans la société des hommes comme dans celle des mondes, la liberté peut être élevée à la puissance de l'attrait, l'ordre à la puissance de l'harmonie, et le concours réciproque, le consentement unanime remplacer le despotisme des minorités monarchiques ou des *majorités républicaines*.

Enfin, le Socialisme doit, par l'émancipation successive et irrésistible des peuples, par le groupement fédéral des nationalités libres, selon les affinités de races, de langues et de mœurs; par l'institution des congrès de différents ordres, formant sur la terre une grande *hiérarchie sphérique*, constituer le gouvernement central, l'administration unitaire du globe, l'association universelle des peuples, l'UNITÉ HUMAINE, la SYNTHESE DE L'HUMANITÉ !

Cet idéal du Socialisme, qui provoque l'incrédulité par sa grandeur utopique, se divise, se précise aujourd'hui en une série de problèmes politiques ou sociaux, philosophiques ou religieux, dont l'esprit public ne peut contester la réalité et les sollicitations pressantes. Les intelligences les moins croyantes dans la bonté de Dieu et de l'homme, dans la destinée heureuse, ne peuvent nier que les principes se heurtent plus que jamais dans les cerveaux et dans les institutions, pour s'y mêler et s'y confondre, et que tous les efforts politiques, sociaux, philosophiques ou religieux de notre époque, tendent à concilier, à accorder, à identifier dans une affirmation nouvelle les dualismes suivants :

L'UNITÉ ET LA MULTIPLICITÉ ;
L'ORDRE ET LA LIBERTÉ ;
LA CONSERVATION ET LE PROGRÈS ;
LA SOCIÉTÉ ET LA FAMILLE ;
L'ETAT ET LE CITOYEN ;
LA CENTRALISATION ET LA DÉCENTRALISATION ;
LE GLOBE ET LA COMMUNE ;

Le Capital et le Travail ;
La Propriété et la Communauté ;
Le Devoir et le Droit ;
Les Forces et les Besoins ;
La Loi et le Libre arbitre ;
La Morale et la Passion ;
Le Travail et le Plaisir ;
Le Beau et l'Utile ;
La Nature et l'Art ;
Le But et le Moyen ;
L'Esprit et la Chair ;
Le Bien et le Mal ;
La Foi et la Raison ;
La Providence et la Conscience ;
Dieu et l'Homme.

Eh bien ! c'est par cette division du travail, par cette série de dualismes à transformer, d'antagonismes à absorber, que nous voulons faire mesurer et apprécier la tâche particulière et solidaire des diverses écoles socialistes de la France.

Sans doute, chacune de ces Ecoles n'a pas conçu de l'œuvre à laquelle elle concourait une idée aussi vaste que celle que nous avons essayé de décrire; mais c'est, cependant, grâce aux travaux de toutes, qu'il est possible de concevoir cet idéal de la Science nouvelle et de la nouvelle Société.

Sans doute aussi, les penseurs du dernier siècle, les traditions de l'histoire, les philosophes de l'Allemagne, de l'Europe entière, les découvertes récentes des savants, les créations de l'industrie, les progrès pacifiques ou révolutionnaires, les efforts instinctifs de la société entière entrent pour beaucoup dans ce travail de synthèse et d'asso-

ciation ; sans doute, c'est l'Humanité et la Providence elles-mêmes, qui inspirent les socialistes à la tâche et travaillent par leurs mains ; — cependant, il nous sera facile de démontrer que l'honneur de cette palingénésie et la reconnaissance des générations qui s'élèvent, seront principalement dus à la France et à ses écoles, depuis Charles Fourier jusqu'à Proudhon, depuis Saint-Simon et Auguste Comte jusqu'à Pierre Leroux, Cabet et Louis Blanc.

CHARLES FOURIER.

Ce qui distingue avant tout Fourier des autres socialistes, c'est son point de départ, c'est son cachet d'origine et d'originalité.

Fourier procède de lui-même, c'est-à-dire d'un hasard providentiel, d'un combat qui s'est livré en son âme, dès la fin du dernier siècle, entre ses goûts d'artiste pour la musique, pour la poésie, pour les fleurs, et ses répugnances pour son métier de commerçant et ses douleurs de citoyen spectateur d'un cataclysme révolutionnaire.

Ce contraste choquant entre les attractions de l'art et les horreurs de la guerre civile, entre les harmonies de la nature et les révolutions de la société, entre les mensonges, les vols du libre commerce et les principes de vérité, de justice proclamés en 89, — constitue la cause déterminante, occasionnelle du génie de Fourier.

Au lieu d'imiter le commun des martyrs de son époque et de trahir les inspirations de la nature pour se courber sous la loi des nécessités sociales, Fourier s'est senti dans l'âme assez d'amour humain, assez de curiosité, de force et de volonté pour se rendre compte de cette antinomie et s'évertuer à la faire cesser.

S'il est généralement vrai que toute grande hypothèse est un acte d'intuition, d'affirmation,

de foi, il est incontestable que l'hypothèse sur laquelle repose la théorie Fourier est essentiellement religieuse, car elle affirme la bonté universelle de Dieu et la bonté innée de l'homme, en supposant l'existence d'une destinée préétablie, d'un CODE SOCIAL VOULU PAR DIEU et en rapport avec les attractions, les passions, les désirs, les facultés données par lui à l'être humain.

Dès l'année 1799, Fourier sentait, croyait, affirmait que si l'homme a, de plus que les animaux, la faculté d'acquérir une conscience éclairée des lois de sa destinée, d'en créer douloureusement, progressivement les moyens de réalisation, et de s'en écarter même plus ou moins par l'effort de son libre arbitre, il n'est pas moins sollicité par ses attractions vers cette destinée préétablie, et ne peut parvenir à exercer la plénitude de son être que dans la plénitude de son obéissance aux lois de son organisation, aux lois qui régissent la vie universelle, aux lois qui sont l'expression du libre arbitre de Dieu lui-même. Son premier théorème fut donc :

Les Attractions sont proportionnelles aux Destinées.

Par cette affirmation, Fourier se mettait en contradiction flagrante avec les théologues, les philosophes, les moralistes, les politiques, qui prétendent que la destinée de l'homme est de comprimer ses passions, d'étouffer ses propres attractions, c'est-à dire de se combattre et de se vaincre lui-même. Mais cette contradiction ne le fit pas reculer, et il n'hésita pas à poursuivre la solution de son problème social en *écartant* toutes les sciences incertaines, en faisant presque entiè-

rement *abstraction* des travaux de la Théologie, de la Philosophie, de la Morale et de la Politique.

Cette abstraction, *ce doute et cet écart absolus* étaient nécessaires à la puissance d'invention de Fourier ; mais ils ont été fatals à la propagation de sa découverte ; car ils sont devenus naturellement pour les contemporains un motif de préventions, de railleries, de représailles. On a traité comme excentrique, comme titanesque et fabuleusement folle la prétention de cet homme qui, à lui seul, veut renverser, démentir, condamner aux flammes l'œuvre de quatre sciences et de vingt siècles.

Nous verrons ensuite que, par le fait du mouvement révolutionnaire tout entier, la Théologie, la Philosophie, la Morale et la Politique se sont un peu transformées déjà, et ne sont plus aussi loin de l'affirmation de Fourier qu'il l'avait supposé. L'appréciation des travaux des autres écoles socialistes nous prouvera que Fourier est venu justement à point, que son génie était l'instrument de la Providence et non l'effet du hasard.

Toujours est-il qu'après avoir jeté la pierre aux sciences morales et politiques, il apporta dans l'analyse patiente des faits sociaux la raison et le bon sens d'un homme de son époque. Il s'empressa de vérifier, de prouver son hypothèse d'une *destinée heureuse*, *d'un code social voulu par Dieu*, en procédant comme on procède depuis Descartes et Bacon dans les sciences naturelles et expérimentales. Il *observa* la nature de l'homme sur le fait, c'est-à-dire la nature en elle-même, en jeu dans les diverses institutions sociales, en lutte avec plusieurs d'entre

elles, et il chercha dans la comparaison des sociétés, dans l'étude des harmonies de la création, dans l'enseignement même de quelques harmonies déjà conquises par l'esprit humain, la raison des nombreuses dissonances, des nombreux discords dont la société souffre encore.

Dans ce cerveau isolé du monde et en travail d'un monde, dans ce cerveau agité à la fois par les défiances des préjugés contemporains, par les longues études de l'exploration, par les joies des découvertes, par les impatiences du prophète, par les douleurs du martyr, — la lumière ne tarda pas à se faire, — mais elle se produisit de telle sorte qu'elle ne put être acceptée rapidement par la rétine de l'intelligence publique, et qu'elle réclame encore aujourd'hui le secours des vulgarisateurs.

Sur mille manières d'exposer la théorie de Fourier, nous avons choisi l'ordre des dualismes énumérés dans notre précédent chapitre, parce que cet ordre nous paraît le plus en rapport avec les travaux des autres écoles socialistes et avec les préoccupations actuelles de la France.

L'UNITÉ ET LA MULTIPLICITÉ.

La solution du problème qui consiste à unir, à marier en toutes choses l'unité et la variété, forme la pierre fondamentale de l'édifice de Fourier. C'est là que gît surtout sa révélation, sa découverte. Il n'y a réellement de LOI, de méthode dans la théorie de Fourier que la loi et la méthode qui combinent l'unité et la variété dans tous les essors de l'activité sociale, et cette loi, cette méthode n'ont rien de personnel, d'arbitraire, rien d'une fantaisie purement humaine.

C'est par la SÉRIE que Fourier résout le problème de l'alliance de l'unité avec la multiplicité, et il a tiré de là son second théorème :

La Série distribue les harmonies.

Or, la Série est un procédé naturel d'organisation, de classification des œuvres de Dieu, des choses et des êtres de la création, un procédé d'*ordre*, que les naturalistes ont découvert, reconnu, avant Fourier, dans tous les règnes, dans tous les ordres, dans toutes les classes, genres, espèces, familles et variétés d'êtres, et qu'ils ont religieusement reproduit dans leurs collections, dans leurs classifications propres.

La Série est la loi qui, par affinités de molécules, d'organes, forme les êtres, groupe et enchaîne les phénomènes de leur vie ; qui, par affinités de familles, de genres, d'espèces, forme les uni-

tés collectives et les groupe, les enchaîne dans le clavier hiérarchique et puissanciel de l'ordre universel.

La Série est la loi qui nous permet de distinguer, de mesurer le fini dans l'infini, la forme dans le fond ; c'est la méthode par excellence d'analyse et de synthèse, d'après les relations naturelles, les attractions ou les affinités des êtres, des faits. des objets.

La Loi sériaire est une et multiple elle-même ; elle change, elle se modifie selon l'objet, le centre d'activité ou le foyer d'attraction auquel elle s'applique. Elle est naturelle ou artificielle, organique ou fictive ; elle est libre ou mesurée, confuse ou harmonique, simple ou puissancielle. Il y a des séries de séries. Sans entrer aujourd'hui dans l'étude abstraite de cette loi, nous dirons que la série mesurée. harmonique que Fourier propose d'appliquer aux essors principaux de l'activité sociale, résume, concilie, synthétise toutes les formules longtemps agitées par l'esprit humain, telles que l'Unité, terme simple ou pivotal ; la Dualité ou la Polarité, la thèse et l'antithèse ; la Trinité, l'équilibre du centre et des deux ailes ; la Collectivité, le contact des extrêmes ; elle embrasse à la fois les rapports d'identité, d'égalité ou de différence, les raisons de nombre, de mesure, de proportion, de division, de succession, de graduation, de progression, de modulation, de hiérarchie, d'ordre, de puissance, d'aggrégation, d'organisation, d'association, de composition et de décomposition, d'accord et de discord, d'ascendance, d'apogée et de descendance, de naissance, de vie et de mort.

La Série est une loi que les sociétés humaines

ont déjà suivie *par attrait*, *instinctivement*, sans l'intervention des législateurs ni des gendarmes, dans les seules institutions qui soient ordonnées, organisées : c'est la loi dont la gamme musicale et le prisme offrent le plus harmonieux symbole, dont l'armée, cette synthèse de la force humaine, présente une application éclatante; qui se retrouve en ébauche dans l'administration construite à peu près sur le modèle de l'armée; dans la division du pays en circonscriptions concentriques, dans la division du travail des grands ateliers, dans tout ce qui est classé d'après les points d'analogie et de différence.

De même que la Création est le miroir d'elle-même, que les trois règnes, animal, végétal et minéral, se divisent, se subdivisent en classes, ordres, genres, espèces, variétés, ténuités, et que les unités simples rentrent dans les unités-groupes jusqu'au classement hiérarchique de toutes les unités inférieures dans l'unité universelle; de même que tout être, comme tout astre dans l'infini paraît ramené autour d'un foyer d'attraction, d'un centre d'activité; — de même, à partir de l'escouade, qui est le germe de l'autorité, de l'ordre, de la hiérarchie ou du classement militaire, l'Armée présente, au moyen du peloton, de la section, de la compagnie, du bataillon, du régiment, de la brigade, de la division, un ensemble qui se mire dans toutes ses parties, pivote dans toutes ses ramifications autour d'un chef, d'un état-major, et s'équilibre dans ses trois grandes divisions, le centre et les deux ailes; — de même, dans la centralisation administrative, où le moindre chef de bureau est un chef d'escouade, les communes se groupent pour former des can-

tons, les cantons des arrondissements, ceux-ci des départements, et les départements se concentrent eux-mêmes autour de la capitale, comme les mille subdivisions de l'armée autour du général en chef; — de même encore toute assemblée politique, toute académie, avec son bureau présidentiel, avec ses divisions morales d'extrême droite, de droite, de centre, de gauche et d'extrême gauche, avec ses divisions intellectuelles de commissions et ses divisions matérielles de bureaux, s'équilibre plus ou moins et représente une série avec ses groupes; — de même, déjà, dans toutes les grandes exploitations manufacturières, agricoles ou commerciales, qui reposent sur le travail collectif et se mettent à la hauteur des progrès industriels de notre temps, les premières conditions d'ordre, de régularité et de classement que recèle la Série sont observées : il y a autour des directeurs, des maîtres, des contre-maîtres qui président aux groupes de spécialités; chaque genre de travail a son atelier, chaque fonction a ses ouvriers, chaque division du travail son homme. — Il est impossible d'organiser quelque chose d'important ou d'attrayant, de mettre de l'ordre dans une conférence, dans une bibliothèque, dans un rayon de boutique, dans une collection quelconque, de mettre de l'attrait dans une réunion, dans une cérémonie, dans une fête, sans former irrésistiblement des groupes et des séries, sans classer les objets d'après leurs rapports d'affinités, sans distribuer sériairement le mouvement, la vie, la pensée, le plaisir ou le travail.

Eh bien! cette loi d'*ordre naturel*, suivie, ébauchée déjà instinctivement, confusément par la société dans ses œuvres les plus progressives, Fou-

rier n'a fait que la soumettre à une étude approfondie et qu'en proposer l'application générale, normale, méthodique à toutes les relations des éléments sociaux. Il a offert de coordonner les industries, les arts, les sciences, de manière à ce que leur série d'objets corresponde partout avec le clavier des aptitudes, des vocations, des goûts, des attractions humaines; il a offert de diviser et de grouper les branches de travail dans chaque industrie, de diviser et de grouper les industries entre elles dans l'atelier collectif, de diviser et de grouper les rapports d'intérêt et de travail dans la société entière, de manière à ce que l'unité et la variété, l'ordre et la liberté, l'autorité et l'individualité se marient, s'identifient librement et harmonieusement dans tous les essors de l'activité humaine et de la création sociale, comme ils s'identifient dans tous les essors de la Vie et de la Création Universelle.

Jusqu'ici les applications partielles de la loi sériaire ont été faites au profit de l'Autorité plutôt qu'au bénéfice de la Liberté, sous la loi de Contrainte plutôt que sous la loi d'Attrait. Quoique la plus répugnante des industries, la Guerre, l'art de tuer et d'être tué, ait été rendue en quelque sorte attrayante par la puissance collective de son organisation, par l'éclat donné à ses armes, par le luxe des costumes, par le culte du chef et de l'honneur du drapeau, par les distinctions des grades, des décorations, l'esprit de corps, le prestige des grandes évolutions, de la musique, etc., le soldat n'est ni heureux ni libre. Quoique l'employé, le fonctionnaire, le juge, le magistrat, le prêtre participent à peu près au même ordre sériaire et hiérarchique, obéissent aux mêmes im-

pulsions de l'esprit de corps, ils ne peuvent être considérés comme exerçant pleinement la loi de leur destinée. Pour que la loi sériaire devienne la véritable loi du mouvement social, il faut qu'elle se généralise et se conforme partout aux attractions humaines; qu'elle devienne partout l'expression de la spontanéité individuelle; qu'elle varie avec l'objet de sa manifestation; qu'elle corresponde à tous les modes de la liberté; qu'elle se multiplie et se reproduise, toujours une et toujours variée, comme le mouvement de la vie, afin de permettre à tout individu, de tout sexe et de tout âge, de participer successivement, selon ses désirs, à plusieurs groupes de fonctions et de relations, de travaux et d'attraits; il faut qu'elle sollicite tout homme à devenir, selon ses facultés, agriculteur et comptable, savant et industriel, fonctionnaire et artiste, professeur dans telle science, élève dans telle autre, chef de tel groupe spécial, simple ouvrier dans d'autres fonctions; il faut que le pouvoir, l'autorité, l'avancement, les grades qui procèdent aujourd'hui du hasard ou de l'initiative gouvernementale soient l'expression du véritable suffrage universel, éclairé par la compétence et l'expérience, dans chaque ordre de fonctions, dans chaque groupe de travailleurs.

La Série, comme anneau mystérieux qui unit l'unité à la variété, est donc spécialement une solution d'ORDRE. Mais pour que cet ordre s'élève à la puissance d'Harmonie, il faut qu'il permette à la Liberté elle-même de s'élever à la puissance de l'Attrait. Or, Fourier a voulu résoudre cette seconde équation de l'Ordre et de la Liberté dans ses études sur les attractions humaines et sur l'association intégrale.

L'ORDRE ET LA LIBERTÉ.

L'organisation attrayante du travail et *l'association intégrale, mais libre et volontaire* des intérêts, des forces et des lumières dans la COMMUNE considérée comme ATELIER SOCIAL, constitue plus particulièrement, selon la théorie de Fourier, la solution du problème qui consiste à rendre adéquats l'Ordre et la Liberté.

En observant, en analysant, au point de vue social, les passions, les ressorts de l'activité humaine, Fourier a reconnu que si le groupe consanguin de la famille, berceau de la société, est un premier foyer d'attraction qui correspond à des besoins essentiels de l'âme, il ne saurait suffire à l'essor des passions les plus élevées, les plus actives de l'homme, et surtout constituer la base du travail social.

En effet, dans les sociétés anciennes et modernes déjà, l'amitié, l'ambition, l'amour lui-même, ont cherché et trouvé en dehors du cercle familial les nombreux aliments que réclame leur activité morale. Il y a dans le cœur humain des besoins irrésistibles d'émulation, de variété, d'enthousiasme, d'esprit de corps, de patriotisme, de fraternité et d'unité, qui le sollicitent incessamment vers une sphère plus large de sociabilité. Si la famille est le berceau de la société, la société est le développement naturel de la famille. Si la première se recrute dans la seconde, la seconde se recrute dans la première. C'est précisé-

ment parce que les familles ont eu elles-mêmes le sentiment de leur insuffisance, qu'elles ont formé successivement par leurs aggrégations, des tribus, des communes, des provinces, des États, et qu'elles cherchent même à participer, au moins moralement, à la vie de l'humanité entière. C'est parce qu'elles sentent très-bien qu'elles sont trop faibles, trop éphémères, trop pauvres en ressources matérielles et morales, pour constituer rien de durable, pour supporter le poids de l'éducation générale, des grandes entreprises industrielles, qu'elles ont eu recours aux institutions solidaires, aux associations partielles, aux échanges réciproques, qu'elles ont fondé des administrations, des colléges, des maisons d'éducation publique, des boulangeries communes, etc. La famille a pu être l'atelier social, la base de l'éducation et de l'exploitation agricole ou industrielle, lorsque l'industrie était réduite à la bêche et au rouet, au troc primitif et à l'hospitalité patriarcale, lorsque la science et l'art étaient de rares priviléges ; mais depuis que les machines se substituent aux bras, les grandes manufactures aux petits métiers, les découvertes et l'application des sciences à la routine, l'instruction générale à l'ignorance, la solidarité humaine à l'individualisme, — l'atelier familial est écrasé sous son impuissance. La gestion par familles isolées de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, de l'éducation, ne se continue sous nos yeux qu'à la condition d'une déperdition considérable de forces, d'efforts et de ressources, qu'au prix de privations, de sacrifices, de douleurs, de conflits, de divisions et de ruines incessantes. Œuvre d'Encelade et de Sysiphe, l'industrie familiale ne se

recommence à chaque génération et plusieurs fois dans la vie d'un homme que pour protester, par sa stérilité et ses misères, contre le morcellement et en faveur de la solidarité humaine.

Mais si l'atelier réduit, morcelé et isolé de la famille pèche par ses vices économiques, Fourier a compris d'autre part que le grand atelier qui ne repose que sur une association de capitaux et sur une seule industrie, comme les châteaux-forts de la féodalité financière, comme les bagnes de l'industrie manufacturière et les grandes propriétés agricoles de l'Angleterre, pèche non moins gravement par le défaut de justice de répartition, par l'oppression que le capital exerce sur le travail. Avant personne et mieux que personne, il a prédit et stigmatisé le règne de cette féodalité des écus qui couronne la dernière phase de la Civilisation. Loin de partager l'engouement moderne pour le travail manufacturier, il n'a voulu voir dans les manufactures qu'une annexe ou un relais au travail agricole pour la saison d'hiver, et il a condamné comme fausse, oppressive et répugnante toute organisation industrielle qui n'aurait pas l'agriculture pour base.

Le grand réformateur a été ainsi logiquement amené à prendre la Commune entière pour atelier social, comme elle est déjà l'élément alvéolaire de la société, l'élément administratif de la province, de la nation. Ses études sur les passions humaines, ses calculs sur la variété de combinaisons de travaux et de relations sociales qu'exige la variété des caractères, l'avaient d'ailleurs conduit à constater que le milieu social favorable à l'harmonie, à l'organisme sériaire, ne devait pas *avoir moins* de quatre à cinq cents familles,

moins de 1 600 à 2 000 âmes. Dans une population moindre, la fréquence des mêmes contacts, des mêmes affinités caractérielles et industrielles, donne lieu à des froissements; au contraire, dans une population beaucoup plus nombreuse, comme celle de nos villes, la rareté des mêmes contacts nuit à l'harmonie générale.

Cette unité sociale de la Commune étant donnée, la première condition pour y rendre identiques l'Ordre et la Liberté, c'est d'y faire concourir l'intérêt individuel avec l'intérêt collectif. Cette condition a été remplie par Fourier au moyen de l'association intégrale des industries et des intérêts, et au moyen de la répartition proportionnelle au concours en *capital*, *travail* et *talent*. Ce mode d'association et de répartition, sur lequel nous reviendrons plus tard, exige la mobilisation du sol, du capital social, et sa représentation en actions et en coupons accessibles aux plus petites économies. Il favorise l'exploitation unitaire de l'atelier agricole, industriel, commercial, artistique ou scientifique de la Commune, et par conséquent entraîne tous les bénéfices qui résultent du meilleur emploi des machines, des méthodes et des économies d'efforts et de choses. Il permet aussitôt d'opérer une synthèse industrielle et de diviser le travail collectif en série de classes, comme le Ménage, la Culture, la Fabrique, l'Education, les Sciences, les Beaux-arts, etc.; de subdiviser ces séries de classes en séries d'ordres, de genres, d'espèces, etc., de manière à ouvrir mille carrières, mille issues aux vocations, aux aptitudes, au génie propre à chaque travailleur en particulier et à la population en général.

Quand la solidarité des intérêts et la division

du travail social sont ainsi établies, il y a peu à faire pour que la Liberté elle-même produise l'Ordre, pour que l'Attrait soit dans la Série. Trois foyers principaux d'attraction se produisent d'eux-mêmes, ce sont : 1° Le *luxe*, c'est-à-dire la salubrité et l'élégance du milieu dans lequel l'individu est appelé à agir et à participer à la richesse générale ; 2° la libre formation des *Groupes* de citoyens, de travailleurs de tout sexe et de tout âge, c'est-à-dire l'attrait de réunions libres et sympathiques où se forment et se développent les affections, les sentiments du cœur, les passions corporatives, les liens d'amitié, d'amour, d'ambition, de famille ; 3° l'affiliation des groupes en *Série* et l'engrenage des séries qui permettent à tout individu d'alterner dans ses travaux, de s'enrôler dans une série d'actions différentes, de se combiner de mille manières avec les autres individualités, pour que, grâce à la variété des occupations, des relations, l'activité de l'homme se soutienne, l'attrait et l'émulation se renouvellent ; pour que les discords qui se produisent dans les groupes s'effacent dans les accords supérieurs de la Série et dans le mouvement de la modulation générale. Le *Luxe* correspond plus particulièrement aux exigences de la vie SENSITIVE, des cinq sens ; les *Groupes*, aux exigences de la vie AFFECTIVE, des passions du cœur ; la *Série*, aux exigences des goûts intellectuels, des combinaisons générales et de la vie SOCIALE.

Cette combinaison de l'Ordre et de la Liberté dans l'association intégrale de la Commune, cette combinaison de la Loi Sériaire et de l'Attrait dans *l'organisation* du Travail, conduisent, selon Fourier, à un accroissement tel de la richesse publi-

que, qu'il devient possible d'assurer à tout homme un MINIMUM DE SUBSISTANCE, indépendant de son travail, pour la plus grande garantie possible de sa liberté. Cette combinaison permet d'initier tout travailleur pauvre, tout enfant même aux joies de la propriété, et tout riche, tout capitaliste aux joies du travail. Elle rend le peuple consommateur autant que producteur. Elle réalise l'idéal du libre échange. Elle donne à la production une puissance de solidarité, de crédit, d'instruments et de lumières telle, que les ruines de la concurrence ne sont plus possibles, et que l'équilibre peut facilement s'établir entre les forces et les besoins. Sans porter aucun trouble dans l'ordre industriel ou économique, elle offre au propriétaire la faculté de réaliser à toute heure sa fortune, son apport social, comme à tout travailleur la faculté de changer de profession et d'industrie. Elle permet au Pouvoir, au principe d'Autorité de se démocratiser comme la Liberté, de se *mobiliser* comme la Propriété, et de devenir l'expression de l'hommage rendu par ses pairs à l'homme de talent, dans les plus petits groupes des fonctions, dans le gouvernement représentatif des arts, des sciences et des industries, comme dans la sphère de l'administration à tous les degrés des circonscriptions sociales. Nous verrons ailleurs comment la théorie qui associe les individus, les classes et les intérêts dans la Commune, qui y identifie l'unité et la variété, l'ordre et la liberté, l'autorité et l'individualité, n'a qu'à suivre ses plus simples conséquences pour associer les communes dans la province et dans l'Etat, pour associer les peuples sur la terre.

L'intelligence qui comprend l'accord possible

de ces premiers principes doit déjà trouver moins étrange, moins choquante la proposition qui consiste à rendre identiques le travail et le plaisir. L'équation de ces deux termes, jusqu'ici antipathiques, peut se préciser de la manière suivante.

LE TRAVAIL ET LE PLAISIR.

Le Travail est aujourd'hui généralement pénible et répugnant, parce que c'est, dans la majorité des cas, le hasard seul ou la nécessité, et non la vocation, qui détermine le choix de la profession et de la fonction. Le Travail est une source de peines, de chagrins et de dangers, parce qu'il repose comme une croix sur les épaules d'un seul homme ou d'une seule famille dépourvue de capitaux, de crédit, de science et de machines ; parce que, question de vie ou de mort, il entraîne, par la moindre faiblesse, la ruine et le déshonneur ; parce que, soumis à toutes les éventualités, à tous les hasards de cette guerre sociale qu'on nomme la libre concurrence, il n'est presque jamais sûr de son bénéfice et de son lendemain. Le Travail est généralement triste et oppressif, parce que, mis aux enchères des efforts et au rabais des salaires, il exige des séances de plus en plus longues et fatiguantes ; parce que, généralement solitaire et monotone, il s'applique, tout le jour et toute la vie, sur la même tâche éternellement répétée, avec la faim, la dure nécessité pour seuls aiguillons d'émulation ; parce que, pour satisfaire aux besoins matériels de la vie, il étouffe en l'homme toutes autres facultés, tous autres instincts ou besoins sociaux et moraux. Il est encore triste et répugnant, même quand il se fait en commun, parce qu'il forme au *hasard la réunion* des travailleurs, sans consulter

leurs affinités de goûts, d'habitudes, de caractères ; parce que l'autorité ou la capacité qui le dirige est imposée arbitrairement, capricieusement; parce que le salaire ou le bénéfice qui en ressort est rarement fixé et réparti d'une manière juste et régulière ; parce qu'il constitue, à bien des titres, un nouveau servage, une domesticité humiliante, suscitant l'envie, la défiance ou la haine entre les chefs, maîtres et ouvriers. Il est encore ingrat et morne, parce qu'il se fait généralement dans des lieux étroits, tristes et insalubres. Il est, au surplus, souvent malfaisant et immoral, parce qu'il met l'intérêt personnel en lutte avec l'intérêt collectif, parce qu'il froisse la conscience par l'emploi de fraudes, de fourberies, de sophistications ; parce qu'il ne garantit pas une nourriture suffisante ; parce qu'il provoque aux vices et aux débauches par les privations, aux mauvaises mœurs par contagion ou réaction des passions étouffées, aux délits et aux crimes par excès d'ennui, d'indigence ou de compression..

Le Travail est, au contraire, attrayant ; il devient Plaisir, lorsqu'au lieu de peser sur les ressources, les efforts et la responsabilité d'un seul homme ou d'une seule famille, il repose sur une association de trois ou quatre cents familles bien pourvues de capitaux, de crédit, de machines et de science ; lorsque le fonds sociétaire, argent, terres, bestiaux, bâtiments, outils et machines sont représentés en actions négociables ou remboursables, de manière à laisser au capitaliste toute sa liberté d'option. Le Travail est attrayant, lorsque, divisé par séries de classes, de genres d'industries, d'espèces et de variétés de fonc-

tions, il offre à la série des goûts, des vocations, des aptitudes, une tâche d'autant plus facile qu'elle n'est qu'une parcelle du travail commun, et qu'elle n'est déterminée que par la libre option du travailleur. Le Travail est attrayant lorsque, rendu indépendant d'un minimum de subsistance qui est assuré par l'association à tous ses membres, il devient le point d'honneur de l'esprit de corps, un acheminement aux grades, pour chacun des progrès du Talent. Le Travail est attrayant surtout lorsque, à la liberté du choix de la fonction spéciale pour laquelle on se sent né, s'ajoute la liberté de reporter sur d'autres fonctions le restant de son activité, de ses goûts, de ses instincts; lorsque, par des *séances courtes et variées*, par des changements de groupes, de réunions et de lieux, on échappe à la lassitude de la tâche ou du plaisir. Le Travail est attrayant lorsque, à cette multiplicité de fonctions rendues faciles, se joint encore le charme de se trouver en rapport avec des associés polis par la même éducation, variant eux-mêmes à chaque série et ralliés en groupes par les mêmes goûts; lorsque stimulés par une noble émulation, les hommes, les femmes, les enfants, les vieillards de toutes fortunes peuvent, sans amalgame permanent et obligé, participer à la même œuvre, se coudoyer et se confondre. Le Travail est attrayant lorsqu'il est inévitablement productif, lorsque les bénéfices qu'il répartit sont payés distinctement à chacun, hommes, femmes ou enfants, d'après la constatation des séances données et d'après la part affectée à chaque industrie, en raison directe de sa *nécessité*, de son utilité ou inverse de son agrément. *Le Travail est* attrayant, lorsque l'autorité qui le

dirige dans chaque groupe est le résultat de l'élection, et que cette autorité est accessible à l'ambition de tout homme, au moins dans quelques-unes de ses nombreuses fonctions. Enfin, le Travail est attrayant, lorsqu'il s'exerce dans des lieux non-seulement spacieux et salubres, mais encore luxueux et confortables; lorsque les costumes, les emblèmes, les distinctions glorieuses, les pompes de l'art lui donnent l'éclat et la solennité des fêtes; lorsque la merveilleuse création des machines remplace le bras de l'homme par son levier, son faible effort par sa puissance, et lui épargnant toute l'ingratitude de l'œuvre, ne lui laisse que le rôle de direction, de génie de l'art et des détails, de domination de l'esprit sur la matière.

LA CONSERVATION ET LE PROGRÈS.

Nous avons vu en vertu de quelle loi naturelle et de quels procédés organiques la Théorie de Fourier accorde, L'UNITÉ ET LA MULTIPLICITÉ, L'ORDRE ET LA LIBERTÉ, L'AUTORITÉ ET L'INDIVIDUALITÉ, LE TRAVAIL ET PLAISIR, dans la COMMUNE ASSOCIÉE. Nous croyons devoir donner un peu de développement à l'énoncé de la manière dont cette théorie concilie la CONSERVATION ET LE PROGRÈS.

Fourier concilie la Conservation et le Progrès par trois procédés principaux.

D'abord, il *conserve*, en les transformant, en réalisant leurs principes légitimes, les institutions essentielles, fondamentales des formes sociales antérieures, et même des diverses constitutions politiques.

En second lieu, par le seul fait de la condensation du problème social, dans l'organisation normale de la Commune, il donne un caractère d'expérience locale, scientifique et pacifique à la transformation de la société ; il évite, par des essais limités, les déceptions de l'empirisme, les douleurs des procédés révolutionnaires, les perturbations et réactions qui résultent des progrès appliqués à la société entière, des réformes imposées à coups de décrets à la généralité des citoyens.

En troisième lieu, il apporte à la société ac-

tuelle, sous le nom de GARANTISME, des formules d'institutions transitoires, qui établissent des garanties réciproques entre les libertés et entre les intérêts, du producteur au consommateur, du maître à l'ouvrier, du propriétaire au prolétaire, du gouvernant au gouverné, — et qui soulagent les maux les plus criants de la Civilisation, en attendant que le succès des combinaisons harmoniques dans la Commune puisse être constaté, imité et généralisé.

Mais, pour bien comprendre comment la théorie de Fourier est autant conservatrice que progressive, il est nécessaire de connaître son appréciation historique du mouvement social.

Dans l'étude de l'affiliation historique des sociétés antérieures, comme dans l'étude des faits vivants, des institutions de la société actuelle, Fourier a négligé le mouvement purement intellectuel, c'est-à-dire les traditions de la Théologie, de la Philosophie, de la Morale et de la Politique, pour s'occuper principalement du mouvement Social et industriel, des conditions organiques qui jalonnent et constituent les diverses périodes sociales.

Il a conclu de ce travail, que l'enfance sociale de l'humanité sur la terre se divise en sept périodes dont nous accomplissons en ce moment la cinquième, et que chacune de ces périodes, de ces formes particulières de société a été, — comme doit l'être l'évolution générale de la vie humanitaire, — soumise à une *loi d'ascendance et de descendance*, de naissance, d'apogée et de mort, analogue à celle qui régit et limite la vie de l'Etre ici-bas.

Fourier a reconnu qu'avant de sortir des sociétés *lymbiques*, c'est-à-dire avant d'entrer dans son unité virile, l'humanité devait *créer* la grande industrie, les beaux-arts, découvrir les hautes sciences, inventer les machines et instruments nécessaires à son exploitation régulière du globe, les moyens de production propres à garantir la richesse sociale, à créer le LUXE, ce premier des trois foyers d'attraction indispensables à l'harmonie des passions et des intérêts.

Dans la première période sociale qu'il appelle ÉDENISME, d'accord en cela avec la tradition vaguement conservée chez tous les peuples, Fourier admet une *ombre de bonheur*, c'est-à-dire un état de liberté et de concorde provenant de la surabondance des richesses naturelles sur les besoins, de l'absence de tous préjugés contre la nature et de toutes démarcations dans la propriété territoriale.

Dans la seconde période, la SAUVAGERIE, l'oppression et la guerre commencent entre les hommes qui se disputent des biens devenus trop rares. Les familles se coalisent pour accroître leur force de résistance. L'industrie débute par la fabrication des armes. La femme est réduite en servitude pendant que les hommes se liguent et délibèrent sur la paix et la guerre. Cependant, chacun des membres de la horde de Sauvages jouit pleinement de sept droits naturels, de sept libertés primitives dont le peuple est frustré en civilisation ; *ce sont les droits de cueillette*, de *pâture*, de *chasse*, de *pêche*, de *ligue intérieure*, de *vol extérieur* et d'*insouciance*.

Dans le PATRIARCAT, troisième période, le progrès industriel et social coûte plus cher déjà aux libertés individuelles. L'homme a abandonné la vie nomade et a cessé de vivre uniquement de chasse et de pêche ; il a dompté des animaux, conquis de grands troupeaux qui lui fournissent des ressources nouvelles pour la nourriture et les vêtements ; mais la domination exclusive du principe de la famille, l'autorité despotique du père sur tous les siens forme une triste compensation à ces premiers avantages sociaux. Il a inventé les premiers instruments de culture ; mais à la création de ces instruments correspond la constitution de la propriété territoriale qui n'existait pas jusque là.

Dans la quatrième période, dite BARBARIE, «l'homme s'attache à la terre, les Etats se forment et s'agrandissent, l'agriculture et l'industrie manufacturière commencent à se constituer ; mais ces progrès s'accomplissant au sein de la guerre, c'est la force brutale qui domine et gouverne. Tout relève du sabre dans la période barbare ; toutes volontés ploient sous celle du chef militaire. L'esclavage des faibles, des industrieux et des femmes est au comble. Cependant, peu à peu, le pouvoir des prêtres, moins violent que celui du chef militaire, tend à atténuer déjà la brutalité qui caractérise la Barbarie franche ; la Théocratie représente en fait un germe de culture des sciences et des arts, et, par conséquent, une transition à la civilisation (1). »

(1) *Victor Considerant, Destinée* sociale.

Voici, d'après Fourier, huit des principaux caractères de la Période barbare :

1. *Immobilisme.*
2. *Fatalisme.*
3. *Prompte justice.*
4. *Monopole simple.*
5. *Dignité réelle de l'homme.*
6. *Essor franc des passions.*
7. *Foi à l'immortalité.*
8. *Théocratie amalgamée.*

En transition : DIRECTION PAR INSTINCT.

En pivot : ACTION SIMPLE.

Dans la CIVILISATION, cinquième période, le mouvement social se développe et se dessine assez nettement pour qu'il devienne facile d'en caractériser les phases. Ce qui distingue, avant tout, selon Fourier, le régime civilisé du régime barbare, c'est qu'en Barbarie, l'action s'exerce toujours en *mode simple*, tandis qu'en Civilisation l'action s'exerce en *mode composé*. La Théocratie est le lien de transition entre les deux formes sociales, parce qu'elle fait passer l'autorité du *simple* au *composé*, parce qu'elle ajoute au ressort simple de la force brutale le ressort de l'autorité religieuse, à la loi de la violence la loi de la morale. Les principaux caractères de la Civilisation deviennent ainsi : *Effet composé, jamais simple*, en bonheur et en malheur ; *alliage de politique astucieuse et violente, contrariété des intérêts collectifs et individuels*. Il y a, d'ailleurs, des termes ambigus que la Civilisation, en se formant, emprunte aux périodes inférieures. Ce sont, par exemple : le *code militaire*, emprunt sur la Barbarie ;

le *droit d'aînesse*, pris au Patriarcat; l'*abandon des faibles*, emprunté à la Sauvagerie. Fourier cite même, sous le titre de *fléaux lymbiques*, neuf caractères qui appartiennent à la fois à la Barbarie et à la Civilisation, neuf fléaux qui sont les conditions permanentes de toute l'enfance sociale, de toutes les sociétés organisées en ménages familiaux. Les voici : Indigence, Fourberies, Oppression, Carnage, Intempéries outrées, Maladies provoquées, Cercle vicieux, Egoïsme général et Duplicité d'action.

Cependant, la Civilisation est un grand pas sur la Barbarie, comme effort d'affranchissement des individus et comme création des sciences et des arts.

L'enfance, ou la première Phase de la Société Civilisée, a pour germe simple le *mariage exclusif ou monogamie*; pour germe composé, la *féodalité patriarcale et nobiliaire;* pour pivot, LES DROITS CIVILS DE L'ÉPOUSE ; pour contrepoids, la *fédération des grands vassaux*; pour ton, les *illusions chevaleresques.*— Déjà le servage a remplacé l'esclavage. La femme est sortie du harem et a conquis ses droits civils d'épouse. Ce seul changement dans la condition des femmes adoucit les mœurs, crée l'honneur et la galanterie, favorise l'éclosion des sciences, des arts, de la musique, de la poésie ; porte le raffinement dans les costumes, aussi bien que dans l'industrie. C'est l'époque des troubadours, des trouvères et des tournois aux armes courtoises. La force brutale se mitige ou devient astucieuse. La fédération des grands vassaux fait contrepoids à l'autorité royale et favorise l'affranchissement des industrieux.

Les seigneurs se plaisent à accorder protection à leurs vassaux, à soutenir les droits du faible ; ils se font redresseurs de torts.

La deuxième Phase, ou l'adolescence de la Civilisation, a pour germe simple *les priviléges communaux ;* pour germe composé, *la culture des sciences et des arts ;* pour pivot, L'AFFRANCHISSEMENT DES INDUSTRIEUX ; pour contrepoids, *le système représentatif ;* pour ton, *les illusions en liberté.*—Peu à peu les vassaux qui travaillent, qui cultivent l'industrie, les sciences et les arts, acquièrent force et vigueur. Par la seule loi irrésistible des tendances à la liberté et au progrès, les communes obtiennent, en fait, des priviléges, avant qu'aucunes constitutions ou chartes d'affranchissement ne soient promulguées. Le développement de l'intelligence, du travail et de la richesse, qui rend les anciens vassaux Peuple et Bourgeoisie, affaiblit d'autant la domination féodale. Bourgeois et Peuple se liguent contre la féodalité et grandissent incessamment sous la lutte engagée entre l'élément féodal et l'élément monarchique. Bientôt l'affranchissement politique des industrieux s'opère de gré ou de force, et le système représentatif remplace, comme contrepoids au pouvoir, la fédération des grands vassaux. Aux illusions chevaleresques du seigneur succèdent les illusions en liberté de la Bourgeoisie, qui croit avoir conquis la liberté entière en obtenant des droits politiques et l'égalité devant la loi.

L'apogée ou la plénitude de la Civilisation a pour germes, selon Fourier, deux grands progrès

des sciences : l'*Art nautique* et la *Chimie expérimentale ;* pour caractères : les *déboisements* et les *emprunts fiscaux*. — C'est, en effet, sur la chimie expérimentale que repose l'ensemble des procédés des arts, la constitution stable et le perfectionnement de l'industrie ; c'est aussi l'invention de l'art nautique qui ouvre les grandes voies de communication propres à préparer l'universalisation des fruits du travail humain. A partir de ces découvertes, la Civilisation est en mesure de fonder les bases, de créer les éléments d'une société supérieure. Cependant, deux germes de décadence matérielle et morale sont la conséquence presque inévitable des deux phases précédentes. L'opposition croissante des intérêts individuels avec l'intérêt général a livré le sol à une culture anarchique qui, par le déboisement, détériore les climatures, pendant que les emprunts fiscaux obèrent les nations pour entretenir des guerres colossales, inoculent le virus de la féodalité financière au corps social, et contiennent le germe de la décadence politique. Les forces égales des classes hostiles entretiennent elles-mêmes des crises sociales, des révolutions qui déterminent le déclin régulier de la Civilisation.]

Ce déclin, dans la troisième phase de la Civilisation, a pour germe simple, l'*Esprit mercantile et fiscal* ; pour germe composé, les *Compagnies actionnaires* ; pour pivot, le MONOPOLE MARITIME ; pour contrepoids, le *Commerce anarchique* ; pou. ton, les *Illusions économiques*.—La première moitié, la vibration ascendante de la Civilisation avait eu pour effet de briser le joug nobiliaire, héritage du système patriarcal ou des conquêtes barbares ;

la seconde moitié de la période, la vibration
cendante, par une analogie inverse, constitue
féodalité nouvelle, celle des écus. L'argent es
venu l'élément réel de la puissance sociale.
voies de fortune sont l'industrie, le commer
les places. L'esprit de l'époque est donc un e
mercantile et fiscal. La guerre de partisans,
les intérêts, prend le nom de *Libre concurr*
Les hauts industriels, les hauts commerçant
grands propriétaires, bourgeois, constituent
nouvelle domination, un nouveau pouvoir
assis sur l'exploitation et la fortune. Les m
déshéritées restent dans la misère. La forc
capitaux se multiplie et se puissancialise p
régime des Compagnies actionnaires, des A
ciations financières. Les Barons de la financ
treprennent des opérations qui centuplent
forces d'envahissement Les petits industriel
petits producteurs sont écrasés et dépouillés
merci par les grands entrepreneurs. Le pro
riat et le paupérisme marchent à pas de gé
L'esprit mercantile et le puissant levier
centralisation actionnaire, tendant à livrer
grands capitalistes la direction et le monopo
l'industrie, sont les éléments du Monopole r
time ou haut Monopole commercial, piv
troisième phase, qui influe sur la politique g
rale, dicte la paix ou la guerre, et fait siége
grand chancelier de l'Angleterre sur une bal
laine. Dans cette troisième phase de la civilisa
le commerce anarchique, le principe de la
concurrence est le seul contrepoids à la puiss
envahissante. Cependant les illusions économi
remplacent les illusions en liberté. Comme
prit chevaleresque de la féodalité a été tué

l'esprit libéral qui l'a ridiculisé et nommé *don quichotisme*, l'économisme vient à son tour tuer l'esprit libéral par la *politique des intérêts*.

La caducité, ou quatrième Phase de la Civilisation, a pour germe simple, les *monts-de-piété ruraux*; pour germe composé, les *maîtrises en nombre fixe*; pour pivot, la FÉODALITÉ INDUSTRIELLE; pour contrepoids, les *fermiers du monopole féodal*; pour *ton*, les *illusions en association*. — La Féodalité industrielle est constituée de fait, quand les Princes de la finance ont envahi une grande partie du fonds, monopolisé le commerce, la fabrication, le crédit, les capitaux de circulation, et même le sol, l'agriculture, pivot de l'industrie générale. Alors, de l'excès même de la lutte de concurrence, de la réaction qu'excitent l'anarchie mercantile et les désordres croissants du commerce, les prévisions de la Théorie de Fourier font découler, de droit ou de fait, la création de maîtrises en nombre fixe, de corporations privilégiées, de monopoles constitués, portant remède à la superfétation des agents commerciaux. Fourier a prévu l'établissement, régularisé par de puissantes compagnies financières, de monts-de-piété ruraux, qui, prêtant au laboureur sur *hypothèque territoriale*, améliorerait provisoirement sa situation, mais n'en finirait pas moins par envahir une grande partie de la propriété, en se payant de ses prêts avec les lambeaux du sol. Les monts-de-piété ruraux, accumulant ainsi les propriétés territoriales, deviendraient rapidement de grands centres d'exploitation conduits avec art, bien pourvus de capitaux, unitairement administrés. Ils achèveraient en agriculture le mou-

vement d'invasion féodale commencé en industrie et dans les voies de circulation et de communication par la banque et les chemins de fer. Le caractère principal de cette dernière phase de la civilisation, c'est bien la substitution du servage *collectif* à l'ancien servage *individuel*. L'association partielle, simpliste, exclusive entre les capitalistes exploitant le travailleur ou entre les travailleurs essayant de bloquer le capital, indique bien, sous nos yeux, comme *ton* de cette époque, les *illusions en association*. Enfin, il est bien certain que la nouvelle Féodalité constitue dans la nation, à côté de l'autorité gouvernementale, une puissance qui forme le *contrepoids* de la quatrième phase, contrepoids analogue au caractère correspondant de la première. Il suffirait que l'Etat actuel, républicain ou monarchique, soumît et gouvernât la féodalité industrielle pour fonder un nouveau régime de garanties sociales, une *société garantiste*, comme il a suffi que l'Etat monarchique réduisît et gouvernât la Féodalité militaire pour fonder un nouveau régime de garanties civiles et politiques, pour former l'unité nationale.

Depuis quarante ans que Fourier a formulé ces prévisions théoriques, et depuis douze ans qu'il est mort, les faits annoncés se sont réalisés ou se réalisent, même contre le droit, avec une accélération des plus frappantes.

Garantisme ou sixième période sociale. — Le déclin même de la Civilisation a été une douloureuse création des éléments d'une société meilleure, des instruments de puissance et de bonheur de l'humanité. Le règne de la féodalité industrielle et financière a aidé aussi puissamment au déve-

loppement des arts et des sciences; il a préparé aussi activement les moyens d'une synthèse industrielle que le règne de la féodalité militaire avait aidé au développement des forces destructives dont l'armée est la synthèse. Les Seigneurs de la finance, qui parviendraient, surtout en agriculture, à constituer solidement leur domination, se prendraient à imiter la Féodalité militaire du moyen-âge en s'humanisant un peu pour les populations entières attachées à leurs châteaux-forts, industriels, ou agricoles. Une certaine bienveillance intéressée pousse déjà quelques propriétaires de manufactures ou de grandes fermes à prendre des dispositions économiques favorables aux travailleurs. On avise, en certains endroits, à les exciter et à les intéresser par des primes dans les bénéfices. La transformation des salariés en associés commence. La Civilisation, en France, porte même dans ses flancs des institutions qui sont des germes d'une période supérieure, des emprunts à un mécanisme de *solidarités* et de *garanties sociales*. Voici quelques-uns de ces caractères de transition, cités par Fourier, il y a près de vingt ans :

L'unité scientifique ou accord des sociétés savantes, malgré les guerres et rivalités nationales;

La guerre mixte ou relations amicales hors de combat entre les troupes belligérantes;

Les ouvriers artistes figurant au théâtre en acteurs et choristes (usage d'Italie, de Toulouse);

Les quarantaines sanitaires;

Les lettres de change avec solidarité d'endosseurs;

Les assurances tant individuelles que mutuelles;

Les défenseurs d'office;

Les caisses d'épargne, de coopération parcellaire;

Les retenues de vétérance;

Les caisses d'amortissement;

Les prud'hommes et arbitres;

Les cautionnements en garanties industrielles;

L'ébauche du système métrique.

Ces institutions, créées par la société actuelle, ont un caractère évidemment *garantiste, socialiste*. Elles ont déjà pour objet de substituer l'unité et la solidarité à l'incohérence et au morcellement qui règnent partout ailleurs. Elles appartiennent donc à une forme sociale supérieure à la Civilisation.

On doit même considérer l'application restreinte de l'armée aux travaux publics, les cités ouvrières, les crèches, les salles d'asiles, les boulangeries et les boucheries communales, les associations fruitières du Jura et de la Suisse, etc., comme autant d'emprunts faits par la Civilisation expirante à une période sociale supérieure.

Les tendances de la société actuelle vont donc tout naturellement à la recherche d'un régime de solidarités et de garanties. Les grandes fermes féodales ne pourraient se fonder elles-mêmes sans réaliser un progrès économique, sans anéantir le commerce anarchique, sans faciliter les transports, sans établir des entrepôts pour leurs produits, sans servir elles-mêmes la consommation de leurs vassaux. En faisant concurrence aux exploitations morcelées, en les écrasant, la Féodalité industrielle déterminerait forcément, sur tous les points du sol, la transformation de la *petite industrie*, de la petite culture en grands *centres de production*. La richesse générale aug-

menterait rapidement avec ces dispositions. Le système des primes émulatives et des parts dans les bénéfices, accordeés aux hommes de travail et de talent, s'étendrait de plus en plus et finirait par en faire des co-associés en capital avec les grands possesseurs actionnaires. Même en traversant complètement la phase de féodalité industrielle, la propriété passerait irrésistiblement de l'état de Propriété *immobilière* et *morcelée* à l'état de *Propriété actionnaire et unitaire*; elle deviendrait *actionnaire*, *composée* et *sociale*, *d'individuelle*, *simple* et *exclusive* qu'elle est aujourd'hui.

Déjà les masures et les cabanes des villages sont désertées par les paysans pour l'habitation de la grande ferme, où, grâce à l'organisation générale de l'industrie, ils sont assurés contre la misère et le manque de travail, où l'éducation gratuite est à peu près accordée aux enfants par la ferme intéressée à former une population intelligente et laborieuse. La femme elle-même serait moins esclave et obtiendrait dans la grande ferme des travaux plus variés, plus appropriés à ses goûts.

Rien qu'en observant ces tendances, on doit se faire une idée assez nette de la péricde sociale que Fourier appelle *garantisme*. Là le peuple trouverait des garanties réelles contre la misère et l'extrême dépendance où il se trouve en Civilisation. Là l'impôt ne serait plus, comme le réclame déjà M. de Girardin, que le prix de véritables services, que le produit d'un vaste système d'assurances générales, favorable au travail. Là, le commerce, la production et la consommatien seraient régularisés de telle sorte, que si la fraude n'était pas anéantie en toutes relations, du moins elle serait

considérablement réduite. Des comptoirs communaux, actionnaires servant d'entrepôts pour les denrées agricoles, leur assurant des débouchés, faisant fonction de banques rurales, prêteraient sur consignation, avec un faible intérêt, aux cultivateurs, et les approvisionneraient d'objets mobiliers au prix de fabrique, en s'abouchant avec les centres de production, sans emploi de commerçants en détail et autres intermédiaires parasites. Là, les institutions des *cités ouvrières*, des *ouvroirs*, des *crèches*, des *salles d'asile*, des *boucheries* et des *boulangeries communales*, des *fonds de retraite* pour les invalides de l'agriculture et de l'industrie seraient généralisées. Là une armée agricole industrielle pourrait accomplir déjà de grands travaux de *reboisements*, d'*irrigations*, d'*endiguements*, de *dessèchement de marais*, d'*attaque des landes*, etc. — Fourier a même décrit un plan d'édilité garantiste dans lequel les villages, bourgs et villes se transforment par l'élargissement des rues, l'introduction de jardins et de plantations, etc.

Cependant, ce régime garantiste, cette sixième période sociale qui s'organise déjà instinctivement, par des institutions détachées, sur plusieurs points de l'Europe, dans laquelle la Belgique entre plus activement que la France, n'est pas la véritable solution du problème social, offerte par Fourier et en rapport avec le génie industriel et le travail intellectuel de notre époque. En encourageant les gouvernements et les individus à recourir à *ces institutions* transitoires pour cicatriser les *plaies les plus* saignantes de la civilisation, l'*École phalanstérienne* poursuit un autre but. Pen-

dant qu'elle présente les institutions garantistes à la bourgeoisie comme les moyens les plus généraux et les plus rapides, de nature à éviter les ruines industrielles, les crises sociales, les révolutions périodiques, elle vulgarise dans les esprits la notion d'une forme sociale supérieure encore, qui peut seule donner à l'humanité la conscience de sa virilité et l'assurance d'une destinée heureuse. L'Ecole de Fourier attend des conversions et des sympathies toujours croissantes qu'attire autour de l'Idée régénératrice le spectacle de notre décadence sociale, les ressources nécessaires pour expérimenter sur une lieue carrée de terrain les combinaisons d'Ordre et d'Attrait qui constituent seules la véritable Théorie de Fourier, et qui peuvent seules réaliser le CODE SOCIAL VOULU PAR DIEU, le code social en rapport avec les tendances instinctives des divers peuples et avec les passions, les besoins, les facultés de l'Etre humain.

Le Garantisme peut déjà concilier l'Ordre et la Liberté en réalisant une demi-association entre les intérêts, une simple solidarité négative contre les risques et périls de l'isolement ; mais il ne saurait transformer assez profondément les conditions répugnantes du travail pour extirper les vices d'oisiveté, de parasitisme, de fourberie, d'oppression, etc., et pour produire la richesse générale.

Le Garantisme peut concilier la Conservation et le Progrès en offrant une issue régulière et graduée au labyrinthe dans lequel notre pauvre civilisation se débat ; mais, en raison même des *retards apportés* à cette transition naturelle, en *raison des aspirations* immenses, des prétentions

absolues que les crises révolutionnaires de l'Europe surexcitent, il ne saurait suffire à la pacification générale des classes et des peuples, des esprits et des intérêts.

Au contraire, la démonstration expérimentale de l'accord possible de toutes les passions, de tous les principes et de tous intérêts dans l'association complète des forces productrices de la Commune; la preuve scientifique que le travail peut être rendu attrayant, que l'Ordre social peut devenir harmonique, serait de nature à faire cesser toutes les incertitudes, tous les conflits d'opinions, tous les blasphèmes contre la Providence, et à servir de fanal à l'humanité entière dans sa marche confuse vers l'Unité.

Pendant que le régime des garanties réciproques, des solidarités sociales servirait de trève à la lutte engagée entre les gouvernés et les gouvernants, entre ceux qui possèdent et ceux qui n'ont rien, la fondation d'une commune modèle d'harmonie passionnelle et de travail attrayant, aurait pour effet de rendre la foi religieuse aux plus incrédules, de dissiper les doutes et les alarmes, de rallier les espérances de toutes les classes, de toutes les sectes, de tous les partis, d'offrir un aliment de CERTITUDE à l'aspiration irrésistible, incessante de la société chrétienne vers le règne de Dieu.

Il y a plus. Le Garantisme, comme la Civilisation, serait incapable d'*attirer* au progrès, de convertir au travail industriel les sociétés primitives de la Sauvagerie et de la Barbarie. Ce miracle est uniquement réservé à l'institution du *Travail attrayant*. Tant que notre industrie restera *répugnante* et oppressive, tant que nos familles

isolées gémiront sous le poids des labeurs, des soucis et des charges, les races naïves, les peuplades insouciantes ou barbares qui composent les neuf dixièmes de la population terrestre, refuseront la greffe de nos lumières et de nos arts. Pour que la Conservation et le Progrès s'accordent de manière à éviter toutes les grandes luttes et à braver des invasions de barbares, il ne suffit pas que la Propriété et le Pouvoir suivent leurs tendances actuelles, irrésistibles, vers la mobilisation actionnaire et la vulgarisation démocratique ; il est indispensable que la société européenne puisse offrir aux sociétés inférieures un moyen pratique de concilier leurs droits naturels avec la plus haute expression de l'ordre humain ; il faut qu'à cette *ombre du bonheur* édénien, regretté par la tradition religieuse de tous les peuples, nous puissions opposer l'*aurore du bonheur social* annoncé par le Christ et formulé par Fourier.

La Théorie de l'*Unité universelle* a cela de merveilleux, en effet, qu'elle satisfait et synthétise dans son modèle d'HARMONIE SOCIALE toutes les aspirations essentielles, légitimes des diverses sociétés antérieures ; qu'elle *conserve* dans la plus haute expression du *progrès* possible aujourd'hui toutes les institutions qui font le charme ou le foyer d'attraction des six périodes composant l'Enfance sociale.

Par l'organisation attrayante du travail, la Commune Associée peut élever la production au dessus des exigences de la consommation, comme dans le *Paradis perdu d'Eden* les richesses na-

turelles étaient surabondantes aux premiers besoins.

Par la mobilisation de la propriété territoriale, sa transformation en domaines communaux, et la garantie d'un minimum de subsistance, la Commune Associée peut rendre au peuple ces droits naturels de *cueillette*, de *pâture*, de *chasse*, de *pêche* et d'*insouciance*, dont il jouissait avant la constitution de la Propriété Patriarcale et de l'Autorité Barbare.

Au moyen des combinaisons harmoniques de la Série et de l'Attrait, de l'alternance des travaux, de l'importance donnée à l'Agriculture et de l'institution d'armées industrielles, la Commune Associée peut encore rendre à l'humanité la poésie pastorale des temps primitifs, et lui restituer même, sans dangers de révolutions, cet *essor franc des passions*, cette *dignité réelle de l'homme*, ce *génie aventureux* dont le Barbare est plus jaloux encore que le Civilisé.

Enfin, en organisant, en développant méthodiquement les arts et les sciences découverts par la Civilisation ; en identifiant, comme nous l'avons vu dans les moindres groupes de l'activité sociale, l'intérêt personnel et l'intérêt général, l'autorité et l'individualité, l'ordre et la liberté, la propriété et le travail, la Commune modèle d'Harmonie couronnerait magnifiquement l'œuvre d'affranchissement industriel, moral et intellectuel, entreprise par nos pères, et changerait en réalités vivantes, universelles, *ces illusions chevaleresques*, *ces illusions en liberté*, *ces illusions économiques*, *ces illusions en association*, qui ont servi de *Ton*

et de stimulant aux quatre phases du mouvement civilisateur.

La Société européenne, en s'empressant de soumettre à l'autorité de l'expérience les combinaisons synthétiques d'une Commune modèle d'HARMONIE SOCIALE. se montrerait donc d'autant plus CONSERVATRICE que cette expérience même serait plus PROGRESSIVE.

LA SOCIÉTÉ ET LA FAMILLE.

Parmi les erreurs grossières et les préjugés aveugles dont toute idée nouvelle doit triompher, la prévention qui dénonce le Socialisme comme la négation, comme la destruction même de la Famille, est bien certainement l'erreur la plus grossière, le préjugé le plus absurde.

C'est à la Théorie de Fourier principalement que cette accusation s'adresse. En examinant bientôt, au point de vue de cette théorie, l'antagonisme qui existe entre la MORALE et la PASSION, nous aborderons le côté le plus délicat de la question. Aujourd'hui, nous pouvons déjà dissiper bien des inquiétudes et bien des doutes en démontrant comment le Socialisme de Fourier garantit la Famille contre les complications d'embarras et de malheurs qui l'assiègent, et fait cesser tous tiraillements douloureux entre elle et la Société.

La pauvre Famille ! ce sont ceux-là mêmes dont les doctrines et les actes contribuent le plus à perpétuer ses misères et ses inquiétudes qui se posent aujourd'hui comme ses panégyristes. Elle a pour *sauveurs politiques* des hommes qui considèrent comme la première condition de salut social le maintien de toutes les charges accablantes et de tous les conflits d'intérêts sous lesquels elle succombe ; des hommes qui refusent obstinément d'alléger, en temps de *paix, cet impôt* du sang et du temps, prélevé par

un tirage au sort sur la jeunesse, et auquel les familles accordent par an de 450 à 500 millions, et 80 000 de leurs fils. La Famille a pour *avocats patentés*, les partisans d'un système de fiscalité qui grève la nourriture la plus simple du travailleur et ne touche pas à la fortune de l'agioteur, de l'usurier, aux rentes du capitaliste. La Famille a pour *amis officiels*, des hommes qui considèrent comme un *ordre de choses* juste et normal, la division des classes et l'antagonisme des intérêts; qui ne veulent pas de l'instruction gratuite; qui refusent au crédit et au travail des garanties de justice, de solidarité et de facilité, et abandonnent aux hasards de la fortune, de l'agiotage, la question vitale de la production, de la circulation et de la répartition des richesses. La Famille a enfin pour *défenseurs moraux et religieux*, des docteurs qui croient impossible de garantir la moralité publique sans patenter la prostitution dans leurs villes, sans laisser les mariages se trafiquer à prix d'argent, et qui blasphèment Dieu et la Providence, en déclarant que la misère ne saurait être extirpée par les efforts des sociétés, par les découvertes des industries, des sciences et des arts.

Pauvre famille! Appartient-elle à la classe des prolétaires, elle est divisée, disséminée par les nécessités qui obligent chacun de ses membres à chercher au hasard de rares et de précaires moyens d'existence; elle est aigrie par les privations matérielles, aveuglée par l'ignorance, épuisée par ses labeurs. Elle est obligée d'abandonner à eux-mêmes ou d'opprimer, en les associant à ses ingrats travaux, les chers enfants qu'elle voudrait *soustraire à son propre sort*. Ses liens de bon-

heur et d'intimité sont à chaque instant brisés par la détresse du jour ou par la crainte du lendemain. Elle est forcée de proscrire de son sein, de condamner à l'isolement ou à la mendicité les vieillards qui survivent à l'épuisement et aux déceptions de leur carrière laborieuse. Elle n'a presque jamais le temps, sinon le droit, de se réunir, de penser, d'aimer, de s'initier aux joies de l'art, aux lumières de la religion et de la science.

Appartient-elle à la classe moyenne, à la bourgeoisie laborieuse, elle voit se joindre ordinairement aux soucis du travailleur, aux fatigues permanentes du travail, l'inquiétude du propriétaire, les craintes incessantes qu'entraîne la responsabilité d'une entreprise chanceuse. Elle lutte encore contre le défaut de crédit, de science ou d'instruments de travail. Elle est à la merci et souvent victime des hasards de cette guerre industrielle qui s'attaque à toute prospérité. Elle se tue en efforts de patience, d'expédients, de combats, pour défendre contre la ruine, contre le déshonneur d'une faillite, ce toît familial, cette tente industrielle si péniblement élevée. Elle voit le charme de son intérienr empoisonné par les divisions d'intérêts que font naître l'héritage et le morcellement de la propriété. Elle vit avec mille inquiétudes dans l'âme pour paraître aisée, pour cacher, sous un sourire, sous le luxe trompeur qui sert d'appât au chaland, sa pénurie d'argent, les soucis et les angoisses de ses insomnies. Elle est sans cesse tiraillée entre le désir d'entretenir la joie sur les fronts de ses enfants et la crainte de regretter cette joie en la payant trop cher.

Est-elle riche, opulente même, la famille dans la société actuelle, souffre encore du malheur des autres, du lien de solidarité qui attache tous les hommes au sort commun et à la recherche d'un monde meilleur. Elle souffre de la privation des joies morales du travail ; elle se débat dans le vide de ses propres désirs, s'ennuie et se blase dans sa décevante et lourde oisiveté. L'abrutissement moral du riche parasite touche, par la loi du contact des extrêmes, à l'abrutissement physique du travailleur épuisé. Tant que la Société n'aura pas su donner au travail les conditions d'honneur, de gloire et d'attrait qu'elle a su donner à la guerre, elle livrèra tout homme repu dans ses besoins en proie à l'ennui rongeur, au sentiment de son inutilité, à la corruption d'une inquiète indolence ; elle verra le vice, le crime et la douleur sortir des plus hauts rangs de l'opulence comme des derniers rangs de la pauvreté.

On dit aux familles que les Socialistes sont leurs ennemis ; mais n'est-ce pas déjà en faisant elles-mêmes instinctivement du Socialisme, c'est-à-dire de l'association et de la solidarité qu'elles ont porté un peu de remède à leurs maux les plus criants ? N'est-ce pas pour se secourir entre elles qu'elles ont formé des Communes, des Etats et une société générale ? N'est-ce pas pour fortifier, pour améliorer à leur plus grand profit l'Autorité, la Justice, l'Administration, l'Instruction et les Arts, qu'elles ont chargé la Commune et l'Etat d'organiser ces pauvres et mesquines institutions familiales, et qu'elles paient 1 500 millions par an pour prix de ces services ? N'est-ce pas à leur grande satisfaction que les fruits de ce

monstrueux impôt prélevé sur elles ont été partiellement employés à la création de véritables services publics, tels que routes, grandes communications, correspondances, transports, monuments, et que les établissements de secours, les institutions de charité du Christianisme ont fait progresser l'esprit d'association sur l'esprit de famille ? N'est-ce pas encore pour remédier en partie au vice d'isolement de leurs ménages qu'elles out créé à leurs portes des boulangeries communes, des restaurants, des marchés, des magasins commerciaux de tous les produits du monde ? N'ont-elles pas eu en vue également de préserver de la ruine leurs propriétés, leurs industries, de les garantir contre la concurrence, de les fortifier, de les faire progresser par l'association, en fondant des institutions de crédit, des garanties hypothécaires, des assurances mutuelles, des sociétés d'actionnaires ? Enfin, au moyen des crèches, des salles d'asile, des écoles primaires, des diverses institutions d'enseignement, ne tendent-elles pas elles-mêmes à se décharger sur la communauté d'une partie de leurs embarras, de leurs charges paternelles, et à donner en même temps à l'enfance de meilleures garanties d'éducation et d'avenir ?

Eh bien ! que les familles se rassurent donc sur les intentions des socialistes, car ces prétendus *ennemis de la famille* leur conseillent uniquement, simplement de généraliser, de régulariser et d'améliorer par une organisation puissante, solidaire, les seules institutions qui leur aient été salutaires jusqu'ici.

En effet, quand Fourier propose d'asseoir sur *l'ASSOCIATION* DES FAMILLES qui habitent une *commune l'exploitation* régulière de l'Agricul-

ture, de l'Industrie, du Commerce, du Ménage, de l'Éducation, qu'elles gèrent aujourd'hui d'une manière incohérente, ruineuse, morcelée et routinière, — il les laisse en possession de leurs droits, de leurs biens, de leurs prérogatives, et ne fait que remédier, par les ressources d'une libre association, aux conditions de misère et d'impuissance inhérentes à l'isolement.

Loin de proposer aux familles d'abdiquer en faveur de l'État ou de la Société entière leurs droits de paternité, de propriété et d'exploitation domestique, industrielle, agricole et commerciale, il leur propose de se faire elles-mêmes ÉTAT et SOCIÉTÉ dans leur Commune, et d'organiser leurs propres industries, de pourvoir elles-mêmes en commun à une meilleure éducation de leurs enfants, de diviser leur propre travail de manière à ce que la production puisse quadrupler, quintupler par l'emploi le plus économique des efforts, des méthodes, des instruments et des capitaux, par la distribution la plus variée et la plus attrayante des fonctions, par une satisfaction égale donnée aux aptitudes, aux vocations et aux droits acquis.

Loin de vouloir arracher la Famille à ses goûts, à sa contrée natale, à son amour des champs, pour l'enrégimenter et la discipliner dans des ateliers nationaux, dans des industries d'État, Fourier veut au contraire faire descendre à la portée du foyer familial ces grandes institutions sociales, ces lumières de la civilisation, ces découvertes des sciences et des arts qui sont aujourd'hui le monopole de la Centralisation.

Au lieu d'exiger de la Famille de nouveaux *sacrifices en faveur de* la Société, Fourier trouve

qu'elle n'en a que trop fait en se laissant dépouiller, au profit égoïste des gouvernements, de ses plus précieuses initiatives de progrès, en s'abstenant de participer elle-même à l'amélioration de son sort ; en se privant des caresses et des travaux de ses propres enfants, pour entretenir une armée oisive, ou pour leur procurer à de grandes distances l'instruction souvent stérile et décevante des collèges et des institutions d'Etat.

L'Association Communale, telle qu'elle est décrite par Fourier, met fin à la lutte sourde qui existe entre la Famille et la Société, puisqu'elle combine indissolublement ces deux termes. Elle diminue de beaucoup les douleurs sociales de la Famille, et fait place chez elle aux seules douceurs des affections du sang, puisqu'elle élève autour d'elle une association de secours, de travaux et de plaisirs, servant de refuge consolateur à ses douleurs intimes, la couvrant d'une protection salutaire, lui allégeant l'énorme souci de l'éducation de l'enfance ; puisqu'elle équilibre les passions et les facultés qui se débattent vainement dans cette sphère étroite et ouvre des issues à toute noble ambition par la rivalité de mille œuvres sociales.

De combien, en effet, la Famille ne sera-t-elle pas mieux unie, plus libre et plus heureuse, lorsque la Propriété, devenue accessible à tous, en se mobilisant, en s'étendant du capital au travail et au talent, ne sera plus un sujet de soucis et de discordes ! — lorsque l'Héritage en portant sur des titres d'actions n'aura plus le même effet funeste de division et de morcellement ! — lorsque l'Industrie agricole, en combinant les avantages économiques de la grande culture avec l'é-

mulation d'intérêts de la petite propriété, évitera toutes les pertes de temps, d'argent, de peines et de main-d'œuvre et réalisera tous les bienfaits de la science, du crédit, des machines et de l'unité d'exploitation ! — lorsque l'Industrie manufacturière, en venant s'associer à l'agriculture, profitera de toutes ses matières premières, et fera une diversion heureuse à ses travaux des champs ! — Lorsque le Commerce, en tombant aux mains d'une administration communale, évitera les nombreuses rançons des parasites intermédiaires, échappera aux sophistications, aux fraudes, aux faillites des familles isolées, et obtiendra sans peine l'équilibre entre la production et la consommation ! — lorsque le Ménage, qui à l'état d'industrie purement domestique, est un embarras permanent pour chaque famille, et entretient à grands frais la misère au lieu de l'assouvir, en devenant une branche d'industrie communale, acquérera toutes les ressources de la science et tout le bénéfice économique d'une grande gestion! — lorsque l'Education elle-même, qui est une charge des plus onéreuses, un problème des plus difficiles pour les chefs de famille, pour ceux surtout qui ont besoin de tous leurs bras, deviendra une tâche aisée et agréable pour l'association communale, puisque, *sans arracher l'enfant aux regards et aux soins affectueux de la famille*, en permettant, au contraire, au Père et à la Mère de devenir professeurs eux-mêmes par attrait ou loisir, elle pourra initier la jeunesse à toutes les méthodes, à toutes les sciences, à tous les arts, et favoriser toutes les aptitudes, toutes *les vocations* ! — lorsqu'enfin, par la pacification *générale* des classes et des intérêts, les armées

productrices, comme écoles professionnelles, pourront remplacer l'école d'abrutissement des armées guerrières!

Evidemment, les *ennemis* de la Famille ne sont pas ceux qu'elle doit redouter le plus.

L'ÉTAT ET LE CITOYEN.

Dès qu'on a mesuré la base et l'angle d'une ramide, on connaît son sommet.

Ainsi suffit-il de connaître comment la Théo- de Fourier associe les classes et les individus, forces et les intérêts dans l'organisation de la mmune, pour comprendre facilement ce que tat ou le gouvernement national peut être avec pareilles assises, et la nature des rapports qui ivent s'établir entre le pouvoir central et les oyens.

Ce sont les citoyens qui font les communes et tat, et non les communes et l'Etat qui font les oyens.

De nos jours surtout, la société influe beau- up plus sur les gouvernements que les gouverne- nts n'influent sur la société : ce qui le prouve, st que les gouvernements changent souvent ns modifier profondément la société, tandis que société ne peut se transformer elle-même sans nger de fond en comble son gouvernement.

L'autorité de l'Etat a été aussi nécessaire à l'é- cation politique et sociale des citoyens que l'au- ité du père de famille à l'éducation de l'en- ce ; mais en raison même de cette origine de droit, de cette légitimité de son principe, l'E- n'a rempli et ne remplit encore, à l'égard des yens, qu'un rôle d'initiation, de tutelle et de *tection.*

Ce rôle de l'Etat, forcément ou pacifiquement, a dû toujours se mettre en rapport avec les exigences des majorités, avec les changements moraux ou matériels du pays, avec l'extension croissante des libertés publiques.

L'Etat, après avoir géré arbitrairement, souverainement la fortune publique pendant la longue période de l'enfance sociale, a été forcé de rendre annuellement ses comptes de tutelle, et d'initier, d'associer graduellement à son administration ses nombreux pupilles parvenus à l'adolescence.

L'Etat, après s'être incarné successivement par droit de conquête ou de naissance dans un homme, dans une dynastie, dans une caste, dans une classe, dans un parti ou dans une majorité représentative, doit s'incarner, par droit démocratique, dans la société entière.

L'Etat, après avoir été l'expression du *privilége*, doit devenir l'expression d'une ASSOCIATION NATIONALE, LIBRE ET VOLONTAIRE.

La société française entrevoit le moment où tous ses fils, ayant atteint leur majorité virile, sauront s'associer de manière à gérer eux-mêmes leurs propres intérêts, se gouverneront et s'administreront eux-mêmes dans toutes les circonscriptions du pays, dans tous les groupes concentriques de l'activité sociale, et réduiront au simple mécanisme d'un rouage central d'administration cette entité monstrueuse du Pouvoir qui, par ce temps de crises révolutionnaires, n'est déjà plus qu'un fantôme.

Le Socialisme constitue l'acte d'émancipation *définitive* des individus et des Communes.

Si quelques écoles socialistes demandent, en ce

moment, au pouvoir de s'armer d'une plus grande force et de prérogatives nouvelles, c'est principalement en vue des nécessités d'une transition; c'est pour mettre le pouvoir en demeure de remplir ses derniers devoirs d'initiateur et de tuteur, en aidant les citoyens à s'émanciper eux-mêmes dignement et régulièrement par l'association et la solidarité. Ces socialistes réclament le concours de l'Etat à l'œuvre de la transformation sociale précisément pour éviter les lenteurs, les périls et les désordres de cette transformation. Ils pressent l'Etat de veiller, comme tout bon tuteur, à ce que son pupille émancipé ait un travail assuré, une carrière ouverte, afin de prévenir les excès d'anarchie que le peuple peut commettre au moment où toute menace de compression devient impuissante sur son âme.

L'Ecole de Fourier, comme on a déjà pu le voir, satisfait simultanément à cette double tâche de transition régulière et d'affranchissement définitif, en appelant l'initiative des citoyens et l'initiative des gouvernants à concourir, d'une part, aux réformes générales ou locales qui peuvent améliorer graduellement la société, d'autre part, à l'expérience d'une organisation de la Commune qui présenterait le spécimen d'une société nouvelle et le procédé harmonique d'une complète émancipation.

Mais la théorie de Fourier est bien loin, pour cela, de nier l'utilité passée, présente et future de l'institution de l'Etat, et de confondre les attributions naturelles des différents organismes sociaux.

D'après cette théorie, lorsque les intérêts *seront associés*, les passions harmonisées; lorsque

l'unité et la multiplicité, l'ordre et la liberté, la conservation et le progrès, le travail et le plaisir seront accordés, identifiés dans la Commune, il n'y aura plus besoin, pour garantir la liberté et l'ordre dans la société, de gouvernement proprement dit, c'est-à-dire de chambres politiques, d'arsenaux législatifs, judiciaires et militaires, de constitution, de codes, de lois coercitives, de gendarmes, de police, de prisons et de bourreaux, toutes choses qui constituent aujourd'hui ce qu'on nomme le Pouvoir et le despotisme centralisateur de l'Etat.

Sous le régime de l'association intégrale, la fonction de l'Etat se réduirait aux proportions d'une simple gérance administrative de l'association nationale, déléguée par les associations provinciales, et ne pouvant traiter que les questions qui échappent aux circonscriptions des communes, des cantons, des arrondissements, des départements et des provinces. L'Etat ne pourrait traiter même les questions de paix ou de guerre, de droit international, de police des mers, de colonisation collective, etc., qui tendent à devenir l'œuvre d'un congrès fédéral de l'Europe, et plus tard d'un congrès central du globe.

La mission de l'Etat, ainsi comprise, ne peut porter ombrage à aucun citoyen.

Cependant, on se tromperait fort si, comme importance administrative, on croyait l'œuvre de l'Etat diminuée. Sans doute, l'Etat devra renoncer à beaucoup de détails paperassiers et d'empiétements vexatoires sur les administrations locales, mais, dans l'intérêt même des citoyens, *il devra gagner* beaucoup aussi comme centrali-*sation des véritables* services publics qui entrent

dans les attributions naturelles de l'organisme national. S'il est aujourd'hui de nombreuses prérogatives que l'Etat usurpe sur les provinces, il en est de plus essentielles peut-être dont il se laisse dépouiller par des compagnies féodales, par des citoyens ou par les localités.

Dans une société libre, normale et bien organisée, l'Etat ne doit être ni agriculteur, ni industriel, il ne doit pas absorber les activités libres; mais il doit, comme fonction générale, représenter la plus haute protection nationale de l'industrie, des sciences et des arts, et comme fonction spéciale, rester investi du soin de garantir la libre *circulation* de la vie sociale.

Organe central du pays, l'Etat doit rester ou se mettre en possession des grandes voies de communication, des chemins de fer, des canaux, du roulage, des transports, des postes, des télégraphes, des assurances, de la Banque nationale, qui constituent autant d'agents de *circulation et de solidarité générale*, et ne peuvent être gérés qu'au profit de tous. Il doit même éclairer les transactions et la féconde activité du pays en centralisant les lumières des administrations locales par des travaux de publicité, de mercuriales, de statistiques universelles. Il doit en outre diriger les grands travaux publics, présider au recrutement volontaire des armées industrielles qui triomphent des obstacles de la nature, fournir des contingents aux entreprises fédérales, déterminer les dépenses nationales qui seront librement votées par les communes, et conserver le lustre historique, l'apparat et le cérémonial des traditions humaines *dans les hauts* enseignements, les académies, les *grands* monuments, les grandes collections, les

grands musées, les archives, les grandes solennités, les grands théâtres, etc.

Dans une société harmonique, il doit être aussi impossible à l'État d'opprimer une liberté humaine et d'imposer une loi au pays, que de changer le cours des astres; mais l'État doit reconquérir comme expression du consentement unanime et de la spontanéité sociale toute la force morale qu'il perd aujourd'hui comme autorité autocthone et coercitive.

C'est donc bien à tort qu'on adresserait à l'école de Fourier le double reproche, d'une part, d'exagérer la fonction de l'État, d'autre part, de l'anéantir. Quand cette Ecole demande à l'Etat de fonder le crédit sur une base démocratique, nationale, c'est-à-dire de s'entendre avec les villes, avec les citoyens eux-mêmes pour hypothéquer le crédit sur toutes les valeurs mobilières et immobilières, afin de le mettre à la portée de tous les propriétaires, de tous les travailleurs, de tous les inventeurs; quand elle lui demande d'arracher le crédit à une féodalité financière, en vertu du même droit et de la même nécessité qui l'ont poussé autrefois à enlever le pouvoir politique à une féodalité militaire, elle ne fait que rendre à l'Etat une de ses prérogatives naturelles de gérant national. Il en est de même des assurances, des chemins de fer, des canaux, des grands travaux publics et des institutions de garanties générales, nationales, qui ne peuvent être gérées que par l'Etat, parce que lui seul peut les gérer avec les ressources de tous et dans l'intérêt général. Les conséquences mêmes des réformes, des initiatives de progrès que l'*Ecole de Fourier* réclame de l'Etat doivent rapprocher *le moment* où la tutelle du Pouvoir, la li-

sière des lois, la surveillance des gendarmes, le pensum de la morale et la férule des tribunaux deviendront parfaitement inutiles.

Avec l'association communale, telle que Fourier l'a décrite, l'individu est partout initié aux fonctions de l'autorité, aux devoirs de l'Etat ; et la Commune se charge, en lieu et place de l'Etat, des premières nécessités de l'ordre public et de la protection sociale envers les citoyens.

L'Etat et le citoyen sont désormais associés au lieu d'être en défiance, en hostilité sourdes et réciproques.

CENTRALISATION ET DÉCENTRALISATION.

Selon les plus simples notions d'une science sociale, il ne suffit pas d'émanciper les communes et de les associer hiérarchiquement dans le canton, dans le département, dans la province et dans l'Etat pour faire cesser la nécessité rigoureuse d'une forte centralisation nationale ; il ne suffit pas de fonder d'une manière définitive la paix au dedans pour l'avoir au dehors. Le problème est complexe. Pour que l'excès de centralisation d'un Etat n'ait plus de raison légitime, il faut que la sécurité de cet Etat soit garantie à l'extérieur comme à l'intérieur.

En termes précis, on ne peut remédier aux vices d'une centralisation trop étroite, trop abusive, comme celle de la France, qu'en constituant une centralisation plus large, plus élevée comme celle de l'Europe ; on ne peut même garantir entièrement la sécurité de l'Europe et la paix du monde qu'en opérant une centralisation du globe entier par l'association universelle des peuples.

La centralisation excessive de la France puise sa justification dans la mission qu'elle a reçue de la Providence de faire progresser le principe d'unité au dedans et au dehors ; — au dedans, par l'éducation morale, par la fusion et la trituration des races et des castes, qui ont facilité l'unité *nationale et sociale* ; — au dehors, par les grandes *guerres, par* l'expansion d'une nature sympathi-

que, par la propagation d'une langue devenue l'intrument de civilisation, par un haut enseignement politique et philosophique, qui ont concouru à mélanger les peuples et à préparer l'unité européenne, la centralisation de l'Europe elle-même.

Mais on comprend, que plus approche le triomphe général de ce principe d'Unité, plus approche aussi le moment où la centralisation de la France pourra, sans danger, relâcher ses liens rigoureux et se réduire à un mouvement plus naturel, plus normal.

Qu'on suppose, en effet, l'association communale, l'association libre et volontaire suppléant désormais, pour tout ce qui est assistance, industrie, commerce, éducation, ordre et libertés locales à la sollicitude embarrassée des gouvernements, — et qu'on nous dise si la centralisation vampire et l'Etat despote seraient encore possibles ?

Qu'on suppose, plus haut, un congrès fédéral, jugeant pour l'Europe entière les questions de litiges entre les nationalités, les questions d'armement et de contingent, d'unions douanières, de tarifs, de libertés commerciales, d'unité de mesures, les questions de grandes systématisations des chemins de fer, de correspondances méditerranéennes et transatlantiques, de grandes colonisations, de percement des isthmes, de neutralité des détroits et des grands fleuves, de police des mers, de grandes mesures sanitaires, etc. ; — et qu'on se demande si l'absolutisme de notre pouvoir central sera encore nécessaire, si l'orage de nos assemblées parlementaires sera encore à *craindre* ?

Evidemment, plus la céntralisation s'élève et embrasse d'éléments variés, moins elle est oppressive et contraire aux libertés locales.

L'état normal d'une nation est dans l'accord de l'unité centrale avec la variété provinciale, dans l'équilibre de la circulation, qui porte le sang et la vie, du cœur aux extrémités du corps social, avec le mouvement centralisateur, qui des dernières ramifications sociales, les ramène au cœur du pays. Mais cet équilibre ne peut s'établir parfaitement pour une nation, comme pour un individu, que lorsque cette nation se trouve protégée par une centralisation supérieure et en relations harmoniques, en communion pacifique d'intérêts et de lois avec les autres nations qui l'entourent.

LA COMMUNE ET LE GLOBE.

La théorie de l'Unité universelle considère la Commune et le Globe comme les deux termes extrêmes de la centralisation administrative, de la hiérarchie sociale, de la collectivité humaine.

La centralisation de la Commune doit, comme unité primaire, comme petit Etat et miniature de société, résumer, refléter les conditions essentielles à la sociabilité de l'espèce humaine tout entière.

La centralisation du globe doit, comme unité puissancielle, comme Etat terrestre, comme société générale de l'humanité, reproduire dans son ensemble les conditions harmoniques de l'association communale.

La Loi d'Ordre naturel, la Vérité, la Justice, la Liberté et la Solidarité doivent être UNE, comme l'Humanité et comme la Terre.

Une bourgade ne peut être entièrement libre et heureuse, tant que la nation est menacée elle-même dans sa sécurité et dans son indépendance, et il ne peut y avoir aucune paix définitive pour les nations, tant qu'il y a des gouvernements oppresseurs et des peuples opprimés sur le globe.

De la base au sommet de l'édifice social, il faut que les principes de liberté et d'association servent de ciment à toutes les parties du monument, sinon les éboulements et les ruines seront toujours à craindre.

Pour que les individus, les familles, les cités et les populations puissent se livrer à tout l'essor de leurs vocations natives, de leurs attractions sociales, il faut que les races, les peuples et les nationalités se sentent également libres dans leurs affinités, dans leurs rapports généraux, et que l'humanité entière ait conscience de son unité sociale, de sa destinée.

Tous les problèmes politiques, économiques, sociaux, philosophiques, ou religieux, ne pourront être considérés comme résolus *à posteriori* que lorsque leurs solutions auront été acceptées par l'humanité entière, sur le globe entier.

Les détails donnés par Fourier, relativement à cette constitution de l'unité humaine sur le globe, ne sont que des prévisions, des propositions dont l'avenir sera juge et dont les peuples restent maîtres; mais, aux yeux des hommes de raisonnement, ces prévisions témoignent autant du bon sens de Fourier que de la grandeur de son système.

Fourier a voulu faire régner sur notre globe un ordre comparable à celui qui brille dans les cieux là où les mondes sont hiérarchisés entre eux, où les satellites tournent autour de leurs planètes, et celles-ci autour du soleil central sur lequel se concentrent toutes les attractions du tourbillon, et qui verse en échange, à chacun de ces mondes équilibrés par lui dans l'espace, la vie, la fécondité, la chaleur et la lumière.

Sur ce globe (1) Fourier a supposé un gouver-

---

(1) *Fourier désigne* CONSTANTINOPLE *comme la ville qui, par sa position* géographique, est appelée à remplir

nement unitaire et central administrant les affaires générales de l'humanité, régularisant les grandes opérations exercées par les nations des différents continents. Cette Régence suprême, auprès de laquelle siégerait tous les ans le CONGRÈS GÉNÉRAL OU HUMANITAIRE, dirigerait, par exemple, les armées industrielles dont les immenses travaux devront opérer sur la surface terrestre les modifications les plus profondes et les plus sanitaires, tels que les reboisements des chaînes de montagnes effritées, la conquête agricole des grands déserts, l'établissement de communications de premier ordre entre la capitale du globe et les capitales continentales. Elle équilibrerait, par son administration, la production et la consommation des continents, et présiderait aux échanges commerciaux de leurs produits respectifs. Autour de ce gouvernement central se grouperaient des gouvernements de second ordre, pour la régularisation des mêmes rapports sur les continents. Puis des gouvernements de troisième ordre, de quatrième ordre, des empires, et au dessous les administrations provinciales, départementales et communales dont les fonctions sont tou-

---

le rôle de capitale du globe, de MÉTROPOLE UNIVERSELLE. Après la canalisation de l'isthme de Suez, lorsque les vaisseaux pourront se rendre par la mer Rouge, de la Méditerranée dans la mer des Indes, Constantinople sera le centre des populations.

Napoléon qui croyait, lui aussi, à la constitution de l'unité humaine par l'association des peuples (voir le *Mémorial de Sainte-Hélène*), avait sur Constantinople la même pensée que Fourier. « Mesurant avec un compas, » dit M. de Las Cases, les distances sur la carte, l'em- » pereur disait Constantinople placée pour être le centre » *et le siége de* la domination universelle. »

jours analogues. Depuis l'administration de la simple Commune jusqu'au gouvernement général de l'humanité, les Régences sont hiérarchiquement reliées les unes aux autres, et chaque affaire, chaque question remonte sur l'échelle administrative plus ou moins haut, suivant son importance et l'étendue du territoire qu'elle intéresse.

D'après Fourier, ces Régences de tous les degrés, tous les pouvoirs de la hiérarchie sphérique, émanant de l'élection, des suffrages de chaque circonscription territoriale, se composeront de la même manière, comprendront un même nombre de membres et de départements ministériels. Pour l'administration du Globe, comme pour l'administration de la Commune, Fourier propose de calquer la hiérarchie sociale sur l'organisation de l'homme, et de faire ressortir chaque ministère d'une passion humaine, de diviser chaque Régence en branches correspondantes à chaque genre d'action. Ces membres des régences, ces ministres, par leurs réunions, forment les conseils d'administration. Chaque dignité, chaque haute fonction doit être occupée par un couple homme et femme, qui n'auront entre eux que des rapports de fonction. Ainsi, pour chaque Régence communale comme pour la Régence *omniarcale*, il y aurait seize couples ou trente-deux membres représentant, qui le plus haut titre de caractère, qui le culte religieux ou le culte industriel, qui le sceptre d'amitié, qui le sens du tact comme la *haute ouvrière* et le *haut ouvrier*, qui le sens de l'ouïe comme le *haut musicien* et la *haute musicienne*, etc., etc. Fourier va même jusqu'à admettre dans *chaque Série de travaux*, comme stimulant au

progrès, comme respect des traditions, de nombreux titres d'autorités, de grades et d'honneurs, des *états majors*, *états minors*, *administration*, *académie*, etc., etc.

D'après Fourier, lorsque les populations seront au complet, lorsque l'homme se sera établi sur tous les points de son domaine, une immense hiérarchie. basée sur des divisions territoriales, parcourant une échelle proportionnelle de TREIZE degrés, s'échelonnerait ainsi sur la surface du globe :

TABLEAU DE LA HIÉRARCHIE SPHÉRIQUE.

Titulaires environ.		Régissant habitants.
3,000,000	Unarchies ou Régences communales de 1,500 à	1,700
900,000	Duarchies.............	5,600
250,000	Triarchies.............	20,000
70,000	Tétrarchies	71,000
21,000	Pentarchies...........	240,000
6,000	Hexarchies............	830,000
1,700	Heptarchies	2,900,000
500	Octarchies	10,000,000
140	Ennéarchie	36,000,000
40	Décarchies	130,000,000
12	Undécarchies.........	420,000,000
3	Dodécarchies..........	1,700,000,000
1	OMNIARCHIE	5,000,000,000

Il va sans dire que ces chiffres et ces divisions mêmes ne sont présentés par Fourier que comme approximatifs.

Les Unarchies représentent les Phalanges ou les Communes. La Pentarchie correspond en étendue à un de nos départements. La France formerait une Décarchie ou Empire avec une capitale

plus centrale. Paris serait évidemment la capitale européenne, la ville continentale de l'Europe. Les trois Dodécarchies seraient, avec quelques modifications de limites : 1° L'Europe-Afrique; 2° Asie-Océanie; 3° Amérique du Nord-Amérique du Sud. L'OMNIARCHIE enfin comprendrait toute la terre.

Il est inutile même d'insister pour faire comprendre que tous les sceptres étant électifs, collectifs (seize couples), que tous ces titres féodaux ou monarchiques étant purement représentatifs, perdraient, par leur grand nombre même, tout danger d'usurpation ou d'empiétements arbitraires.

Dans une société harmonique, fondée sur l'association et sur le libre essor des passions de l'homme, le Pouvoir n'est plus l'initiateur ni le révélateur. C'est le groupe, la série, l'association qui initient, et c'est l'attraction humaine qui devient une boussole permanente de révélation. La *loi naturelle* de la Série et de l'Attrait lie elle-même les hommes entre eux et à Dieu, sans médiateur, sans maître, sans autorité qui s'impose. Le Pouvoir devient la simple expression spontanée, mobile, élective, déterminée et temporaire du groupement naturel des attractions humaines et de la volonté collective. Le mode d'exercice du pouvoir est bien simple : il ne s'agit plus de lier ni de contraindre ; il s'agit de représenter un attribut humain, une passion, une faculté, l'unité et le progrès d'une fonction, de présider à un travail, de faire exécuter une manœuvre. Tout droit de l'homme sur l'homme est aboli pour faire place seulement au culte de l'homme pour l'homme, *pour l'humanité*, pour Dieu.

On peut, dans Fourier, contester les chiffres et les détails de forme, ridiculiser même sa technologie; mais on est forcé de reconnaître au fond de ses formules la loi du mouvement social et l'observation religieuse des traditions, des besoins ou des tendances de l'humanité.

Ce qui domine dans ce que nous venons d'exposer si succinctement, ce qui est profond, inattaquable, c'est le principe d'Unité universelle, qui rattache l'infiniment petit à l'infiniment grand, l'organisation normale de la Commune à la gestion normale du Globe ;

C'est ce système de hiérarchie harmonique qui fait correspondre à l'institution du Gouvernement Central le plus fort sur la terre, la plus grande émancipation des Communes ;

A la centralisation la plus élevée, les franchises locales les plus complètes ;

A l'application la plus étendue du suffrage démocratique, l'extension la plus vaste de l'unité et de l'autorité sociale ;

Au développement le plus large de la Liberté, du libre essor, la vulgarisation la plus large du Pouvoir lui-même.

Les systèmes qui résolvent de tels problèmes portent le cachet de la véritable science.

LE CAPITAL ET LE TRAVAIL.

Le Capital et le Travail ! voilà le plus brûlant, le plus irritant des dualismes qui divisent les esprits, dans les circonstances révolutionnaires où nous nous trouvons.

Ce dualisme prend aujourd'hui un caractère de guerre sociale, comme le dualisme de l'esprit et de la matière, du spirituel et du temporel a engendré autrefois des guerres religieuses ; comme l'antagonisme de la liberté et du pouvoir a causé nos révolutions politiques.

Il en est ainsi parce que la Bourgeoisie oublie l'histoire de sa propre émancipation, et imite, à l'égard des prolétaires, l'aveugle et fatale conduite dont la noblesse et le clergé ont usé envers elle.

C'est ce qui explique comment, pour ce problème, on voit se produire les solutions les plus contradictoires ! comment la solution calme, affirmative et conciliatrice de la science est débordée par la négation fougueuse et subversive de l'esprit de classe ! comment, à côté de la synthèse qui conserve, unit et transforme, surgit l'antithèse qui divise, irrite et détruit ! comment la réaction l'emporte sur l'action ! comment l'épée qui croit trancher le nœud gordien repousse l'idée scientifique et le sentiment d'humanité qui le dénouent *patiemment* !

En matière de querelle sociale, comme en ma-

tière de querelles domestiques, l'esprit de haute conciliation ne peut se faire entendre qu'avant ou après la lutte.

La grande généralité des socialistes consentent à concilier pacifiquement l'unité et la variété, l'ordre et la liberté, l'autorité et l'individualité, la société et la famille, le devoir et le droit, la foi et la raison. etc., sans détruire aucun de ces principes ; — mais quand il s'agit de concilier le travail et le capital sans sacrifier, sans opprimer le dernier de ces deux termes, beaucoup d'entre eux n'ont plus la même manière de raisonner.

Ainsi, nombre de nos rivaux en doctrines acceptent les bases fondamentales de la Théorie de Fourier, telles que l'atelier communal, l'organisation sériaire, la convergence des efforts, l'unité économique d'exploitation, et ne demandent pas mieux, au surplus, qu'on harmonise les passions, qu'on rende le travail attrayant, etc.; mais ils protestent contre la conservation de l'appropriation et de l'hérédité, et ne trouvent pas assez *avancée* la répartition proportionnelle au concours en *capital, travail et talent.*

Nous devons donc apporter à l'exposition des données de la théorie de Fourier sur ce point, d'autant plus de clarté qu'il soulève plus d'oppositions et de propositions contradictoires. Il faut que la société alarmée par de tels conflits, puisse juger en connaissance de cause.

Oui, l'organisation sociale, proposée par Fourier, conserve au Capital ses titres de possession acquise, son droit de cession et d'hérédité, et lui reconnaît encore le droit de participation aux *bénéfices du* travail lorsqu'il concourt à la production de ce bénéfice.

Oui, la théorie de Fourier fait cette large part au capital; mais, en même temps, elle implique une transformation du Capital et du Travail assez large, assez profonde, assez radicale pour que toute lutte cesse entre ces deux termes, et pour qu'ils s'identifient désormais dans l'intérêt personnel de tout citoyen comme dans l'intérêt général de la société entière.

Voyons comment cette double transformation s'opère.

En principe, l'école de Fourier pose trois affirmations, trois axiomes :

1° La TERRE, capital primitif et général de l'humanité, contenant dans ses entrailles tout ce qui est destiné à satisfaire les besoins de l'être humain, a été *donnée* par Dieu à cet être humain, c'est-à-dire à TOUS, hommes ou femmes, enfants ou vieillards, riches ou pauvres, chrétiens ou musulmans. Nul homme, nulle génération ne peut légitimement disposer de ce *capital brut primitif*, à l'exclusion des autres hommes, des autres générations. Tous ont des droits égaux sur les *produits bruts* de la nature. Tous, par le seul fait de leur naissance, ont acquis le droit de vivre en fécondant par leur travail ce domaine commun. C'est la PROPRIÉTÉ COMMUNE ; c'est le DROIT DE VIVRE DE L'HUMANITÉ ;

2° Tout homme qui, créateur à l'image de Dieu, féconde le *capital brut* et crée un produit; tout homme qui d'un sol ingrat fait un champ fertile ; qui, d'un roc informe fait une maison, *un palais ;* qui, d'une plante fait un tissu; qui, *d'une matière* terreuse tire des cristaux, des glaces, du fer, de l'acier, de l'or; tout homme qui,

par son travail, double, triple ou centuple la valeur du capital primitif, a le droit de s'approprier non pas cette terre, mais la *plus-value* de cette terre, le droit de s'assimiler *le produit* de son travail, de le consommer ou de l'accumuler, de le prêter ou de le louer, de le donner ou de le léguer ; c'est la PROPRIÉTÉ INDIVIDUELLE ; c'est le DROIT DU CAPITAL.

3° Tout homme qui, par suite d'une déviation ou d'une confusion des deux principes ci-dessus, par suite d'une usurpation de la force ou du droit de conquête, —voit la terre, ce capital primitif et général de l'humanité, détenue ou monopolisée dans les mains de ceux qui l'ont fait valoir ou qui en ont hérité, a droit de réclamer sa part native sur la propriété brute et collective, c'est-à-dire le droit, comme les premiers occupants, de vivre en tirant un nouveau parti de ce capital primitif. Sans doute, cet homme n'a rien à prétendre dans les *produits créés*, travaillés, perfectionnés, accumulés ou légués par la main de ses devanciers ; il n'a aucune prétention à élever sur la plus-value donnée à la terre, sur les maisons, les provisions, les tissus, les objets d'art, créés et accumulés par eux, mais il a le droit inaliénable, imprescriptible, de se servir à son tour de cet instrument de travail donné par Dieu à tous. Il a le droit de réclamer la faculté originelle, naturelle de fécondation, de travail, dont les détenteurs du sol ont usé, ou d'obtenir un équivalent à cette faculté. C'est le DROIT AU TRAVAIL ; c'est le DROIT DU TRAVAILLEUR.

Voilà, comme droits divers de propriété, ce que

l'Ecole dé Fourier reconnaît en principe (1).

Maintenant, voici comment la Théorie de Fourier satisfait et concilie ces divers principes dans son organisation sociale, comment elle les incarne dans les faits.

En ce qui concerne le DROIT COMMUN DE L'HUMANITÉ sur le capital primitif, la TERRE, — la Théorie de Fourier rend à TOUS ce qui appartient à TOUS. Elle met fin au privilège exorbitant que s'était arrogé la proprieté individuelle de détenir ce premier instrument de travail donné par Dieu, d'en user et d'en abuser, *uti et abuti*, de l'accaparer, de l'exploiter ou de le faire exploiter isolément, exclusivement et à sa guise ; de le morceler ou de le laisser improductif. Elle balaye les bornes ennemies, les haies vives, les clôtures arbitraires, les démarcations intestines et anarchiques qui, au seul profit de l'égoïsme et de la domination de quelques-uns, défendent aux enfants de Dieu l'abord et la fécondité de la terre de Dieu. Cette théorie d'association remet à l'état de propriété collective, ce qui, par droit d'origine et de destination, est d'usage commun. Elle transforme les propriétés morcelées du sol agraire en DOMAINE COMMUNAL, et met ce sol à la disposition de tous les travailleurs, de tous les hommes de la Commune indistinctement, riches ou pauvres, propriétaires ou prolétaires. Elle transforme la surface morcelée du Globe entier en DOMAINE HUMANITAIRE, et l'ouvre aux entreprises collectives de l'espèce humaine, à la communion pacifique et

---

(1) *Voir la Théorie du droit* de propriété et du droit *au travail,* par Victor Considerant.

laborieuse de toutes les races, de tous les peuples associés pour son embellissement.

Voilà pour le DROIT COMMUN, pour la COMMUNAUTÉ.

En ce qui touche la PROPRIÉTÉ INDIVIDUELLE, prise abstractivement, en ce qui touche le DROIT DU CAPITAL sur la plus-value donnée à la terre, sur la matière première, travaillée ou perfectionnée, sur le produit qu'il a créé, conservé, accumulé, ou dont il a hérité, — la Théorie de Fourier ne donne pas une satisfaction moins large.

Sans remonter au plus ou moins de légitimité originaire de la possession du capital individuel, elle reconnaît son droit de conservation et de transmission, et propose de le faire consacrer et garantir par l'association communale tout entière. Le seul changement que subit ce capital consiste en sa mobilisation actionnaire. En vertu de cette transformation, le droit actuel d'user et d'abuser, de gruger, d'exploiter isolément, exclusivement, disparaît et fait place au droit, pour tout capitaliste, de posséder un titre représentatif de son apport social (foncier ou mobilier, agricole ou industriel) ; de le faire hypothéquer sur le capital communal, et garantir par la solidarité et l'assurance générale des citoyens. Dans cet ordre nouveau, la plus-value de la terre, la richesse produite et accumulée est seule appropriée. Le capitaliste a la faculté de s'assurer un revenu fixe en prêtant directement à l'association ou de courir les chances d'un bénéfice variable en plaçant son capital dans les entreprises particulières des séries industrielles. A cette *garantie de possession* pour le capitaliste s'en ajou-

tent beaucoup d'autres, telles que la garantie de libre option de l'entreprise industrielle dans laquelle le capital s'engage ; la garantie pour tout capitaliste de prendre part, à titre d'actionnaire, à toutes les délibérations sociétaires relatives à l'emploi du capital et à la répartition des bénéfices résultant de cet emploi ; la garantie encore de legs, de transport, d'aliénation ou de négociation d'autant plus faciles que ce capital se divise en petits coupons d'actions, accessibles aux plus faibles bourses.

Voilà pour le DROIT DU CAPITAL.

Enfin, pour ce qui regarde le DROIT AU TRAVAIL envisagé isolément, le droit qu'a le travailleur déshérité de féconder le capital général et de devenir propriétaire des produits de son travail, — la Théorie de Fourier est certainement bien au-dessus des vœux et des rêves des prolétaires. A ces derniers venus au partage des biens de ce monde, à ces travailleurs qui, comme salariés, comme serfs ou comme esclaves, ont participé si péniblement à produire la plus-value du capital primitif et l'accumulation du capital individuel et social, — l'Association communale fait justice et largesses. Elle leur ouvre les bras et son domaine. Que dis-je ? elle devient leur propre association, puisque ces travailleurs composent les neuf dixièmes de la population associée.

A ceux-là, la Théorie phalanstérienne ne reconnaît pas simplement le droit au travail, mais bien le droit à tous les travaux, c'est-à-dire la faculté de prendre part, selon leurs aptitudes et *leurs goûts*, aux fonctions parcellaires de toutes *les industries*, de toutes les professions. Elle ne

leur offre pas seulement une rétribution proportionnelle à leur tâche de chaque jour, elle les rend actionnaires à titre de travailleurs, elle les associe au capital dans la répartition des bénéfices et les consulte pour cette répartition. Elle les initie à la propriété par les mille sollicitations du moindre travail qui devient un plaisir productif, par la subdivision extrême du capital social, par la rétribution plus forte, allouée aux industries de première nécessité et d'utilité sur les travaux de pur agrément, par les bénéfices et récompenses dus aux grades électifs et aux honneurs du talent dans les moindres groupes de la production sociale. Elle favorise d'autre part leur fortune en les délivrant des plus grandes charges de la famille, en dispensant, aux frais de l'Association l'éducation complète, morale et professionnelle, théorique et pratique de leurs enfants ; en entourant de soins les vieillards et les infirmes ; en garantissant aux femmes et aux enfants des travaux appropriés à leurs forces, à leurs goûts, et susceptibles de les rendre eux-mêmes capitalistes de très bonne heure.

L'Association communale de Fourier va plus loin encore en faveur des déshérités de la fortune, puisqu'au moyen de l'accroissement immense de richesses, devant résulter des combinaisons économiques, unitaires et attrayantes du travail, elle garantit à chacun de ses membres, indépendamment de toute répartition annuelle, un MINIMUM PROGRESSIF EN SUBSISTANCE (nourriture, logement, vêtement, etc.), lequel minimum constitue un véritable CAPITAL DE COMMUNAUTÉ, de FRATERNITÉ SOCIALE, et permet à tout homme, à tout mem-

bre de la société d'user de la plus COMPLÈTE LIBERTÉ, d'aller vivre où il veut, sans crainte de l'avenir, de se refuser même au travail malgré son attrait, de se retirer des groupes dans l'espoir par exemple d'arriver à une découverte, de produire un bon ouvrage, etc. — Et il est bon de remarquer que l'organisation sociale de Fourier est la seule qui puisse, sans danger, garantir ce CAPITAL DE COMMUNAUTÉ, parce qu'elle seule rend le travail assez attrayant, assez irrésistible pour réduire la paresse à l'état d'anomalie, et prémunir la société entière contre le chancre rongeur du parasitisme.

Depuis le bénéfice assuré au Travail et au Talent dans chaque série de fonctions humaines jusqu'aux récompenses qui, dans les utiles et glorieuses entreprises des armées industrielles, sont décernées au mérite et au dévouement par la reconnaissance des peuples, l'association phalanstérienne offre à l'homme le moins ambitieux mille accès à la propriété. Pour courir les chances de la fortune, toutes les phalanges du globe lui sont ouvertes. Sous ce régime de solidarité universelle, l'hospitalité est aussi sainte que la liberté, et la gloire et la richesse ont les mêmes stimulants. Grâce à la facilité avec laquelle la moindre invention, le moindre perfectionnement utile à l'humanité se propage et se trouve bientôt adopté, récompensé par chaque commune, il n'y a pas d'inventeur et d'ouvrier habile qui ne puisse en peu de temps toucher à la fortune. Dans les prévisions de Fourier, les travaux d'art, de poésie, de littérature, sont ainsi jugés et rétribués par *toutes les communes*, par les nations, par les

continents, par la terre entière, et ne permettent plus aux artistes de regretter la munificence des cours monarchiques.

Voilà pour le DROIT AU TRAVAIL, pour le DROIT DU TRAVAILLEUR.

Quoique nous ayons envisagé isolément, abstractivement les positions nouvelles faites au capital et au travail dans l'organisation sociale de Fourier, le lecteur a dû découvrir déjà entre les deux classes aujourd'hui ennemies, des rapports d'identité, des garanties de fusion, d'accord et de paix définitive.

En effet, on comprend que si, d'une part, la mobilisation du fonds social par le régime actionnaire rend la propriété accessible à tous et fait, à des degrés divers, des capitalistes de tous les travailleurs, d'autre part l'organisation attrayante et glorieuse de toutes les industries morales ou matérielles a pour conséquence irrésistible d'extirper rapidement le parasitisme et l'oisiveté des riches eux-mêmes, et de faire des travailleurs de tous les capitalistes.

Associées d'intérêts dans toute l'échelle hiérarchique des fonctions sociales, les deux classes doivent se mélanger, se fusionner, se fondre non moins activement par leur communion incessante dans les mêmes travaux, dans les mêmes goûts, par l'impulsion morale des mêmes sentiments, par une émulation croissante au progrès, à la gloire, au bien public et au culte de l'Unité universelle.

L'ÉDUCATION UNITAIRE ET INTÉGRALE, sur laquelle Fourier a donné les détails organiques *les plus touchants*, doit, à elle seule, par la variété

des moyens d'éclosion qu'elle offre aux vocations de tous les enfants, riches ou pauvres *indistinctement*, absorber, en moins de deux générations, toutes les démarcations anciennes, toutes les incompatibilités de classes, dans les mêmes mœurs policées et fraternelles.

L'Héritage qui, dans notre société actuelle, est une source de divisions intestines, devient, au contraire, dans une société harmonique, un moyen d'accord, de ralliement entre les classes, puisque le testateur, sans crainte sur la position et l'avenir des siens, peut,—comme le font déjà quelques-uns des hommes qui doivent leur gloire et leur fortune à une création industrielle et scientifique,—étendre à la *grande famille sociale* la majeure partie des biens dont il disposait à sa mort, et témoigner, en quittant ce monde, autant de sympathies à ceux qui l'ont aidé dans ses travaux qu'aux membres de sa *famille consanguine.*

Fourier respecte et satisfait religieusement ces besoins de possession individuelle, ces désirs de fortune, ces joies que le cœur humain éprouve à acquérir, à conserver, à donner ou à léguer, parce qu'il les croit tout aussi UTILES AU PROGRÈS SOCIAL et tout aussi inhérents à la nature humaine que les impulsions les plus nobles de la gloire, du dévouement et du sacrifice ; il les respecte et les satisfait, parce qu'il les reconnaît indispensables, dans la société normale voulue par le créateur des passions humaines, à la réalisation la plus large de l'harmonie de ces passions.

Fourier veut satisfaire et harmoniser sériairement tous ces penchants humains, parce qu'il

croit que les institutions sociales doivent être l'image de l'homme, UNES suivant l'unité de son être, VARIÉES suivant ses ressorts divers; parce qu'il croit que la *Série distribue les harmonies*, et que les *Attractions sont proportionnelles aux destinées*; parce qu'il croit que la nature et la volonté de Dieu se révèlent par l'attraction et par la liberté.

Dès lors, comme on voit la théorie de Fourier chercher l'*unité* la plus complète dans la *variété* la plus grande et l'*ordre* le plus parfait, dans le plus grand essor de la *liberté* même, — on ne doit pas s'étonner de la voir trouver la solution du problème de l'*égalité* la plus grande possible entre les hommes, dans la graduation des *inégalités* les plus nombreuses et les plus nuancées; on ne doit pas être surpris de le voir considérer même la fantaisie, le caprice, le *favoritisme*, comme des notes essentielles aux grandes symphonies de la création sociale.

En effet, — s'il y a unité de système dans les desseins de Dieu; si le meilleur ordre social doit être la synthèse des aspirations humaines; si la *virilité* de l'humanité doit correspondre au développement intégral des forces, des facultés et des sentiments de l'homme, — il faut admettre que la véritable égalité consiste à mettre les hommes à même de se produire tout entiers, sous toutes leurs faces diverses, avec toutes les inégalités mobiles de leur triple nature, physique, morale et intellectuelle; il faut admettre que la richesse comme la gloire, la rétribution comme la fonction, doivent suivre l'échelle progressive et hiérarchique du concours à la production et à l'harmonie sociale.

L'âme de Fourier a été, de toute évidence, plus

profondément blessée qu'une autre, de ces inégalités choquantes qui se produisent dans l'enfance des sociétés, de ces notes criardes du capital et du travail, du droit individuel et du droit social, de l'intérêt personnel et de l'intérêt général qui, dans les préludes de l'orchestre économique et politique, déchirent l'ouïe du cœur et font croire à la destinée du chaos ;— mais, au lieu de conseiller la suppression de quelques-uns de ces instruments, au lieu de réduire arbitrairement le clavier des passions humaines à quelques touches séparées; au lieu de conclure à la MONOTONIE de l'égalité nivellatrice,— Fourier, par un élan de foi sublime, par un effort d'étude immense, a découvert et démontré que toutes les notes de la gamme passionnelle pourraient devenir, sous la modulation rapide de la Série et de l'Attraction, les moyens d'accords les plus puissants, dans un magnifique concert.

Entre la Force et l'Attrait, entre la Compression et l'Harmonie, Fourier n'a pas admis de juste milieu normal, de demi compression ou de demi liberté.

Ainsi, cette rivalité humaine, qui se produit naturellement par des discords entre deux groupes de travailleurs dont les fonctions sont presque identiques, — Fourier l'accepte, la favorise même par la division extrême du travail; mais à la condition d'en tirer parti comme ressort d'émulation industrielle, et de l'absorber bientôt après dans un changement de groupes, dans la transition d'une série de travaux à une série d'occupations nouvelles.

Ainsi, encore de l'incompatibilité qui se révèle *entre deux* caractères, dans des relations prolon-

gées,—Fourier n'infère pas qu'un de ces caractères est nativement mauvais ; il fait cesser seulement cette incompatibilité par le mouvement général de l'association humaine, comme en musique les dissonances des notes contiguës s'absorbent dans les accords qui s'engendrent eux-mêmes par groupe-tierce, groupe-quinte, groupe-octave.

Ce capitaliste dont la fortune colossale forme contraste avec le simple *minimum* du dernier des travailleurs, et se trouve séparé de lui par une série de fortunes graduées, —Fourier ne propose pas de le dépouiller au profit de ce dernier ; non, mais il fait mieux : par les mille attraits glorieux de l'atelier social, de la synthèse de tous les arts, de toutes les sciences, de toutes les industries, par les mille liens affectueux de la grande famille associée, il sollicite cette fortune colossale à revenir en s'éparpillant à la source commune où elle a été puisée ; et, au moyen même de la mise en commun de tous les plaisirs, de toutes les joies sociales pouvant suffire au bonheur de ce riche, il place le Crésus dans l'impossibilité de dépenser sa grande fortune autrement que par des dons, des legs ou de nouvelles créations sociales dont l'association doit profiter.

Mais à quoi bon, objecteront les *Communistes*, cette appropriation individuelle, cette faculté d'acquérir et de s'enrichir personnellement, puisque l'usufruit *commun* de la terre, le MINIMUM *commun* de subsistance et les jouissances *communes* du travail attrayant pourraient suffire au *bonheur de* la plupart des hommes?

A quoi bon, répondons-nous, l'individu dans la

masse et la variété dans l'unité? A quoi bon ce qu'il y a d'infini dans les désirs de l'homme? Pourquoi la rivalité des intérêts et des caractères est-elle nécessaire au progrès industriel et social? Pourquoi l'ambition des richesses et l'amour de la gloire sont-ils chevillés dans le cœur humain? Pourquoi le frère est-il heureux de donner au frère, l'amant à l'amante, le père au fils, le citoyen à la société et la société au citoyen? Pourquoi, dans toutes les communautés où l'intérêt individuel n'a pas été stimulé autant que concilié avec l'intérêt général, le progrès industriel s'est-il ralenti, la monotonie a-t-elle tué l'ardeur, et les facultés humaines se sont-elles endormies?

Oui, dans l'organisation sociale, décrite par Fourier, la Terre appartient à tous, les instruments de travail sont à la disposition de tous, les joies sociales de l'industrie, de l'art et de la science, sont à tous; les théâtres, les monuments, les concerts, les moyens de circulation à tous; il y a *communauté* des choses essentielles aux besoins de tous; mais à côté de cette *communauté essentielle*, il y a le droit personnel, non moins sacré pour chacun, de disposer de ce qu'il a créé, de ce qu'il a conservé ou de ce qu'on lui a donné; il y a le désir de capitaliser, l'ambition de s'approprier les moyens d'entreprendre des créations nouvelles; il y a le besoin de se passionner, de s'intéresser, par la perspective d'un gain ou d'une perte, à telle entreprise plutôt qu'à telle autre; il y a le désir de s'*élever* au comble de la richesse et de la gloire, et d'élever, de combler de ces mêmes faveurs les êtres qu'on aime le plus. A côté du besoin de FRATERNITÉ, il y a le besoin immense de LIBERTÉ. Il y a la nécessité sociale d'en-

courager un accroissement de production toujours plus grand, lequel ne peut résulter que d'une émulation d'intérêts individuels toujours plus active et d'un progrès personnel toujours nouveau.

Or, pour satisfaire ces besoins divers de l'activité humaine, pour empêcher cet intérêt et ce droit de l'individu de nuire à l'harmonie générale et au droit commun, il faut placer l'individu dans des conditions sociales où toutes les faveurs de l'ambition et de la fortune ne peuvent être acquises qu'avec les suffrages de tous et dépensées qu'au profit de tous; il faut placer le riche dans l'impossibilité morale de consommer sa fortune autrement que par les dons sympathiques les plus nombreux et par les créations sociales les plus bienfaisantes. C'est précisément le problème que la théorie de Fourier nous paraît résoudre merveilleusement.

Dans ce mouvement rapide de la création sociale et des attractions humaines, tel qu'il a été prévu et décrit par Fourier, tout homme, récompensé en proportion de son concours, poussé à acquérir en proportion de ce qu'il ambitionne, poussé à donner en proportion de ce qu'il aime, peut se trouver relativement riche à tel instant de sa vie, et relativement pauvre à tel autre âge, sans cesser d'être garanti contre le besoin. Il peut cent fois, sur l'échelle de ses désirs et de ses travaux, pour le plus grand bien de la chose publique, atteindre de la demi-fortune à l'opulence, et redescendre à la demi-fortune, — comme, dans sa recherche de la gloire (cette richesse morale), il peut cent fois s'élever des plus petits

grades du talent au plus haut grade du mérite, et redescendre la hiérarchie, sans perdre aucun de ses droits à l'affection de tous.

C'est par ces mutations incessantes, conformes au jeu naturel des forces et des attractions humaines, que l'équilibre social se produit, que le progrès se perpétue, que les classes s'identifient, et que l'égalité la plus juste résulte de la plus grande somme d'inégalités mobiles et nuancées.

En tout cela, qu'on veuille bien le remarquer Fourier n'impose rien de personnel, rien d'arbitraire; il observe, il découvre et il prévoit; il analyse et il synthétise; il soumet ses prévisions et ses déductions à la triple épreuve du RAISONNEMENT, de l'EXPÉRIENCE et du CONSENTEMENT UNANIME. Il propose de faire de l'harmonie sociale, de l'ordre parfait, de la justice intégrale et du progrès industriel à telles conditions. Libre aux autres écoles socialistes, aux sectes et aux classes qui se déchirent au sein de la société actuelle, de ne faire que de la demi émancipation, de la demi oppression et de la demi justice. Les propositions des réformateurs sont proportionnelles à leur foi et à leurs découvertes. Dans les circonstances révolutionnaires où nous nous trouvons, les partis vainqueurs sont maîtres d'opprimer successivement les partis vaincus et de détruire toutes les institutions, qu'ils ne savent pas concilier avec leurs intérêts propres. C'est la loi du combat; c'est le droit de la guerre; c'est l'un des fléaux inhérents à la société actuelle.

Seulement, nous sommes libres aussi, nous qui *croyons à la* découverte de Fourier, de procla-

mer que la liberté, l'association, la justice, comme la vérité, doivent être complètes.

Nous avons le droit et le devoir de faire remarquer aux détenteurs des biens actuels qu'en persistant dans leurs monopoles, en se refusant à associer pacifiquement à eux les travailleurs et à reconnaître le droit qu'a tout homme de féconder par le travail le capital primitif de la Terre, ils forgent et motivent eux-mêmes cette réaction terrible du communisme spoliateur et partageux qui peut, en les dépouillant, bouleverser la société entière.

Nous sommes libres de dire aussi à ceux qui croient que Dieu a eu tort de doter l'homme du besoin de *luxe* et de tant de passions diverses ; à ceux qui veulent fonder des associations sur une seule industrie, sur un seul agent, le travail, et sur un seul principe, l'égalité absolue, qu'ils ne font que retourner à leur manière l'esclavage, la misère et la monotonie. Nous pouvons ajouter que Fourier les a justifiés lui-même en posant, comme axiome de progrès *civilisateur*, que toutes les combinaisons empiriques, fausses ou partielles, doivent être essayées avant qu'on arrive à la combinaison juste, scientifique et intégrale.

Nous sommes libres de dire aux socialistes qui se figurent pouvoir augmenter la richesse publique sans intéresser le capital accumulé et créer un nouveau monde sans les éléments du monde ancien, que leur solution est autrement utopique et gigantesquement difficile que celle de Fourier.

A ceux qui semblent convaincus qu'au lendemain d'une guerre sociale les nouveaux conquérants n'auraient plus au cœur le moindre germe

de cette passion de propriété personnelle qui va jusqu'à aveugler sur leurs propres intérêts, sur leur propre salut, les détenteurs actuels des biens de la terre, nous devons affirmer qu'ils n'ont pas étudié la nature humaine.

Enfin, à ceux qui ont pour idéal d'avenir un état de choses où la production dépassant les besoins de la consommation, toute répartition au capital paraîtrait devoir devenir inutile, nous devons répondre que Fourier, dans son plan d'association, a toujours considéré les transactions entre le Capital et le Travail comme essentiellement libres, amiables et variables; que, suivant la loi de l'offre et de la demande, le capital sera d'autant moins rétribué qu'il sera plus abondant; que d'ailleurs la liberté des générations futures est encore plus respectable que la nôtre; mais que, dans notre conviction profonde, l'accroissement de la production au-dessus des besoins de la consommation ne peut être ATTEINT et MAINTENU qu'à la condition de l'appropriation personnelle combinée avec l'ordre sériaire et attrayant, parce que ce triple besoin d'attrait, d'ordre et de richesse nous paraît aussi enracin et aussi illimité dans le cœur de l'homme que les besoins d'amour, de fraternité et de gloire.

LA PROPRIÉTÉ ET LA COMMUNAUTÉ.

Nous avons exposé les principes et les procédés organiques en vertu desquels l'accord du CAPITAL et du TRAVAIL est réalisé par la Théorie de Fourier.

Voyons si la solution offerte par cette théorie est bien l'expression complète des besoins humains, des mouvements historiques et des tendances modernes.

La COMMUNAUTÉ et la PROPRIÉTÉ sont les deux modes extrêmes, opposés, contradictoires du principe et du besoin d'appropriation.

Depuis la naissance des sociétés, il y a toujours eu, à la fois et parallèlement pour tous les hommes, besoin de possession commune et besoin de possession personnelle.

Pendant que la masse tendait à l'appropriation commune, l'individu tendait à l'appropriation privée.

Aujourd'hui, ces deux principes d'appropriation se heurtent, s'entrechoquent avec violence, et menacent, par leur lutte, de couvrir la société de ruines et de débris.

Cependant, depuis près de deux siècles, un troisième mode de possession, mixte, intermédiaire, s'est fait jour dans les transactions d'intérêts, et paraît devoir, en se développant, en se perfectionnant, satisfaire, combiner, synthétiser les *deux principes* contradictoires de propriété et de com-

munauté : c'est le mode d'appropriation qu'on appelle : la PROPRIÉTÉ SOCIÉTAIRE, MOBILE OU ACTIONNAIRE.

Ces trois systèmes de possession se sont produits naturellement, instinctivement, en vertu de besoins divers, de nécessités différentes, proportionnellement au progrès industriel et social, et avant toute influence du Socialisme moderne. — La Théorie de Fourier a pour objet de faire cesser leurs conflits dans un accord supérieur.

Examinons rapidement la tradition et la légitimité de ces divers modes d'appropriation.

Du besoin de Communauté.

Le besoin de propriété commune puise son origine et sa légitimité dans le droit naturel, primitif, religieux, qu'a tout homme de vivre en fécondant la TERRE, ce domaine commun de l'humanité.

Dans les premières périodes sociales, la Communauté était le seul mode d'appropriation ou de possession qui existât. Tous les hommes avaient le droit commun de cueillir les fruits du sol, de chasser, de pêcher, etc.

Tant que les richesses naturelles ont été surabondantes aux premiers besoins; tant que les hommes n'ont pas senti la nécessité de créer des arts et des industries pour augmenter leurs ressources, la Communauté a pu leur suffire, et il y a eu peu de luttes d'intérêts entre eux.

Les traditions indiennes, hébraïques, grecques, égyptiennes font foi de cet état primitif. Les navigateurs européens ont constaté des mœurs et des usages analogues dans le Brésil, dans l'Amé-

rique, dans l'Océanie. En dépit même de l'influence des missionnaires, des conquêtes militaires et des colonies civilisées, les mêmes coutumes se sont plus ou moins conservées dans la majeure partie du globe.

En Europe, c'est principalement par la communauté territoriale du *Canton* ou de la *Commune* que le besoin naturel de propriété commune s'est satisfait (1).

Le *Canton*, la *Commune* étaient le district occupé par un certain nombre de familles qui campaient toujours ensemble, jouissaient en commun des terres et les exploitaient sous la direction des chefs. On se fixait sur un territoire, ou bien on cultivait tantôt un canton tantôt un autre. On semait et on moissonnait ensemble, ou bien on se partageait les terres tous les ans. Les récoltes étaient divisées en lots que chaque famille emportait, ou bien elles étaient déposées dans des greniers où chacun venait puiser suivant ses besoins.

Tous les peuples de l'Europe, les Espagnols, les Gaulois, les Thraces, les Illyriens, les anciens habitants de l'Italie, de la Sicile et de la Grèce, étaient ainsi dispersés dans les campagnes et partagés en cantons qui formèrent longtemps des Etats indépendants.

On trouve dans l'institution des *marches* des peuples germains, l'image la plus complète de cette COMMUNE primitive. Là, chaque homme ou chaque famille avait un droit indivis à la totalité du fonds. — La constitution des anciens

---

(1) Voir les *Vues historiques sur la propriété*, par M. Gilliot. *Phalange*, livraisons de mai et juin 1846.

clans de l'Ecosse offrait le même caractère de communauté territoriale et agricole.

On sait qu'encore aujourd'hui, chez les tribus arabes de l'Afrique, les familles et les individus ne possèdent pas un droit exclusif au sol : le *douair* n'est qu'une espèce de fief dont l'Etat peut disposer au nom de Dieu. L'individu ou le chef de famille (*douar*) n'en a que l'usage ou l'usufruit, qui lui est concédé à *condition de culture* et à charge de *redevance* au souverain pour les dépenses publiques, et à Dieu pour le loyer de la terre.

A ces faits nombreux qui témoignent déjà de l'antiquité et de l'universalité de l'esprit de communauté, on doit ajouter les communautés de biens entre les premiers chrétiens, communautés qui se sont conservées en quelque sorte dans la constitution de la propriété de l'Eglise des premiers temps (agapes) (2), et surtout dans l'organisation des couvents, dont le fond était inaltérable, mais dont la jouissance et l'administration étaient réparties aux plus capables et aux plus dignes.

Ce principe de communauté des biens s'est même perpétué dans la constitution actuelle de la Famille, ce premier noyau de l'association civile, la base et l'atelier primordial de la société civilisée. Le code civil consacre et garantit ce régime de communauté conjugale, à défaut de dispositions contraires entre les conjoints. La communauté est légale ou conventionnelle, universelle ou partielle au gré des contractants ; son u-

(2) *Actes des Apôtres.*

sage domine en Europe dans la grande généralité des contrats.

Le besoin de propriété commune se retrouve encore dans les usages et les institutions qui président à l'administration des Communes. Les *Cantons* primitifs ont disputé longuement aux empiètements de la propriété privée les quelques terrains qui, sous la dénomination de *biens communaux*, *de terres vagues*, etc., servaient et servent encore à l'exercice des droits naturels de pâture et de cueillette. C'est là que les plus pauvres du village amènent paître leurs troupeaux, ou ramassent les branches sèches qui servent à réchauffer leurs membres engourdis. Les malheureux des campagnes voient avec douleur disparaître les dernières parcelles de la *terre commune*.

Enfin, on voit le principe de communauté reprendre irrésistiblement ses droits dans les dispositions légales qui régissent les diverses espèces de *servitudes* ou d'*usages communs* établis sur les biens appropriés; tels sont les droits de passage, de puisage, de paccage et autres semblables. La faculté légale d'expropriation pour cause d'utilité publique, dont les communes et les Etats usent si fréquemment aujourd'hui, puise sa légitimité dans le même besoin de communauté humaine.

Le grand principe conquis par nos révolutions, inscrit en tête de nos constitutions, et en vertu duquel la souveraineté réside essentiellement dans le peuple, dans la nation, couvre de son autorité toutes les institutions qui font prévaloir le *bien commun*, l'intérêt de TOUS sur quelques convenances et satisfactions particulières.

Cet instinct de propriété commune, mobile des *premières ébauches* d'association territoriale, ne

s'est révélé ainsi d'une manière énergique et universelle que parce qu'il est profondément inhérent à la sociabilité humaine. Il est impossible de ne pas voir en lui un des instruments providentiels de notre destinée, en ce qu'il UNIT entre elles les familles, les individualités, et les fait COMMUNIER dans les mêmes besoins. C'est une aspiration légitime, sacrée vers l'accession de tous à la propriété, vers le droit d'usufruit de la terre, vers cette garantie naturelle de subsistance et de travail que Turgot reconnaissait ainsi :

« *Le droit de subsistance et de travail*, auquel » correspond ce besoin, est un droit inaliénable, » imprescriptible. Nul homme ne doit être privé » des moyens de travailler et de vivre, c'est-à- » dire que les instruments de travail et les » moyens de subsistance doivent être garantis à » chaque individu, et, par conséquent, tout ce » qui est instrument ou matière de travail ne doit » pas être le domaine exclusif de quelques indi- » dus. Voilà le droit absolu, le droit natu- » rel !... »

Cependant, la satisfaction de ce seul besoin de communauté n'a pu et ne saurait suffire à l'activité sociale, aux exigences variées des passions humaines. La Communauté ne réalise qu'une *unité confuse*. Sous ce régime, l'intérêt individuel et la liberté sont absorbés par l'intérêt commun et par la discipline morale d'un chef ou d'une majorité. La confusion de tous les droits, le défaut de division des fonctions, l'absence de stimulant à l'intérêt privé, à l'ambition et à la responsabilité personnelle, ont fait aboutir toutes les *communautés* à l'insouciance, au fatalisme du *sauvage* et du barbare. La création des produits

n'étant pas entretenue par l'émulation des intérêts, des aptitudes et des efforts, se ralentit, s'énerve et fait place au sommeil fatal de l'indifférence. Ce n'est qu'en soumettant les individus à une obéissance passive que la Communauté peut garantir le travail. D'ailleurs, le moindre accroissement de population détruit l'égalité primitive qui servait de base à l'association, et devient une cause de dissolution ou de migration.

Le principe de Communauté, poussé à ses dernières conséquences et privé de tout contrepoids, est donc faux et subversif en ce qu'il étend sur tous les individus un niveau arbitraire, en ce qu'il viole les droits de la proportionnalité et de la justice, et mène à la confusion de tous les rapports sociaux.

C'est un LIEN naturel d'égalité, de solidarité et de fraternité entre les hommes, mais ce n'est pas un levier d'émulation industrielle et de progrès social. Il lui manque, sous ce dernier rapport, précisément ce qui constitue la légitimité de la propriété privée ou du besoin de propriété individuelle.

Besoin de Propriété individuelle.

La propriété privée remonte presque aussi haut dans l'histoire que le principe de communauté. Elle puise son origine dans le droit commun lui-même, puisque tout homme a besoin, pour entretenir sa vie, de *s'assimiler* les éléments de la nature physique, de s'approprier l'air, la lumière, les aliments, l'abri, le vêtement, etc. Elle constitue par cela le mobile de la création industrielle. Le sauvage qui, par son génie, s'est forgé un instru-

ment de pêche, de chasse ou de guerre, a senti qu'il avait le droit de se l'approprier, de se l'assimiler. L'instinct de cette appropriation est aussi naturel que le *moi*, et correspond plus spécialement à la liberté, à l'individualisme.

L'exagération même de ce besoin d'appropriation privée peut se justifier dans l'enfance sociale par la rareté des moyens de production, par la nécessité rigoureuse où tout homme s'est trouvé de créer, de découvrir, de posséder des puissances industrielles et scientifiques, toujours plus grandes ; par la guerre de convoitise et de compétition générale que se sont faite les diverses races humaines. Sous le régime du droit de conquête, de la force et de l'autorité barbare, il est tout naturel que l'appropriation personnelle ait été exclusive ; que l'homme lui-même ait appartenu à l'homme et au sol sitôt que le sol a cessé d'appartenir à tous les hommes.

Si le père de la famille patriarcale et le chef de la tribu n'avaient pas fixé leur tente sur tel territoire exclusif et ne s'étaient pas approprié la première charrue, la crise douloureuse de l'enfantement de l'industrie, des sciences et des arts eût été inféconde. Il fallait conquérir pour féconder et consommer ; il fallait défendre pour conserver ; il fallait assujettir et comprimer pour exploiter et perfectionner. Tant que, par le résultat des conquêtes industrielles et des progrès sociaux, le travail ne sera pas devenu attrayant en lui-même, les mêmes conditions d'assujettissement, d'exclusion et de compression resteront plus ou moins inhérentes au droit de propriété *personnelle* et plus ou moins barbares dans leurs *effets*.

Cependant, le droit de propriété, complément essentiel de toute personnalité, instrument d'initiation et de création, a varié suivant le développement de cette personnalité et suivant les progrès de cette initiation. Après s'être exagéré violemment jusqu'au droit de vie et de mort du père sur le fils, et du conquérant sur l'esclave, il s'est transformé, sous la féodalité chrétienne, en droit de rançon, de corvée, de taille, de péage et de jambage ; et il s'est réduit, pour la bourgeoisie de nos jours, au droit d'user et d'abuser de la chose possédée, au monopole du capital sur la terre, à la rançon sur la circulation et le produit. Sous cette nouvelle forme, le privilège de la propriété personnelle, protégé par la légalité moderne, est sans doute moins directement barbare et oppressif que l'ancien, mais il n'en crée pas moins indirectement une spoliation, une oppression et des inégalités sociales, arbitraires, criantes.

Pour s'expliquer comment le principe de propriété privée,—légitime et naturel, en tant qu'il consacre le droit qu'a tout travailleur de s'approprier la chose créée à laquelle il a imprimé le cachet de sa personnalité,—a pu dégénérer, encore de nos jours, en droit de monopoliser la terre, de faire la loi au travail et de rançonner le produit, il faut bien remarquer que cette propriété privée était et constitue encore le seul moyen de création industrielle, et surtout la seule garantie de sécurité, de conservation, d'accumulation, de bien-être.

En effet, ce serait calomnier l'espèce humaine, que d'attribuer à l'excès seul de cupidité et *d'égoïsme, les droits* exorbitants que la propriété

privée s'est arrogée sur la terre, et sur le travail des deshérités. C'est bien plutôt dans l'absence de toute providence sociale, de toute organisation de solidarité entre les hommes, dans le défaut de toutes garanties communes de subsistance, de travail et de secours contre la misère et la ruine, qu'il faut chercher la raison de ce phénomène monstrueux d'usurpation.

Dans un état social où la force et le hasard présidaient souverainement à la lutte des intérêts, la propriété privée devenait exclusive par nécessité de prévoyance. L'homme économisait et accaparait pour se garantir des fâcheuses éventualités. Il économisait, il exploitait. il spéculait, il grugeait, il monopolisait le plus souvent, pour mettre ses vieux jours à l'abri du dénuement, pour assurer l'éducation de ses enfants et les protéger contre la perpétuation de ses propres douleurs; pour garantir ceux qu'il aimait contre le chômage, contre les disettes, les faillites, les maladies, etc., etc. La propriété, c'était la dignité, la liberté, la grandeur; l'économie, c'était la prévoyance; la prévoyance, c'était l'avenir. En s'appropriant par le travail, par ruse ou par force, légitimement ou illégitimement, les agents de production, les moyens de jouissance, les instruments de travail à sa convenance, le propriétaire n'avait pas conscience de nuire à autrui; il avait, au contraire, souvent pour mobile l'amour de sa profession, l'amour de l'art, du luxe, de la gloire, le respect de son nom et la louable ambition du progrès. Il préférait la mort à la dépossession, non pas généralement par avarice sordide, mais *bien parce* qu'il sentait que sans propriété il re-*tombait* dans la dégradation, sous le coup de

toutes les souffrances, de toutes les mauvaises chances d'une société mauvaise.

S'il n'y avait eu que méchanceté ou égoïsme aveugle dans les excès de l'appropriation privée, le propriétaire n'eût pas accumulé et légué aux générations suivantes les instruments de travail et les richesses de toutes sortes qui constituent notre mobilier social, il les eût consommées, gaspillées, anéanties de son vivant.

Dans ses usurpations et ses abus mêmes, la Propriété privée a suivi fatalement et corollairement, la loi de tous les pouvoirs protecteurs et initiateurs. Elle a initié les hommes à la création du luxe et des richesses par l'oppression, par la douleur et par la lutte, comme la Théocratie les a initiés à la science par le privilége exclusif de la révélation, comme l'Autorité féodale et monarchique les a initiés à la connaissance de leurs droits sociaux par le privilége et les excès mêmes du pouvoir.

L'absence de contrepoids a causé les abus de la Propriété privée comme il avait causé les vices de la Communauté.

Ainsi que le régime communautaire avait échoué dans la stérilité, la monotonie et l'indifférence, par le défaut de stimulant au progrès industriel et à l'intérêt personnel, — la propriété privée rencontre pour écueils, sous nos yeux, l'impuissance de l'isolement, du morcellement et de l'insolidarité.

Toutes les communautés absolues ont été forcées de se dissoudre parce qu'elles *opprimaient l'individu* sous leur niveau ; parce qu'elles ne respectaient pas les inégalités naturelles des *passions humaines.*

Toutes les propriétés privées sont aujourd'hui menacées de la même dissolution parce qu'elles ne tiennent pas compte du droit commun sur la terre, parce qu'elles *oppriment la masse*, parce qu'elles font naître les inégalités sociales les plus choquantes et les moins naturelles.

L'excès de communauté, en provoquant la réaction du droit personnel, produit l'INDIVIDUALISME.

L'excès d'appropriation personnelle, en provoquant la réaction du droit commun, produit le COMMUNISME de nos jours.

Le monopole collectif et confus de la Communauté, dès l'enfance des sociétés, a été une source de désordres, de déviations, d'empiétements et d'USURPATIONS barbares.

Le privilége personnel de la Propriété est une source de divisions, de chicanes, de procès, de haines intestines et de RÉVOLUTIONS non moins barbares.

Il y a guerre sociale lorsque le droit commun opprime le droit individuel.

Il y a guerre sociale lorsque le droit individuel opprime le droit commun.

Avec ces alternatives, la société humaine pourrait craindre un avenir indéfini de convulsions et de cataclysmes, si entre les deux termes contraires et exclusifs d'appropriation que nous venons de caractériser, la providence et les besoins sociaux n'avaient fait naître un troisième mode d'appropriation qui peut, en se développant, résumer, balancer, harmoniser les principes légitimes et les avantages de la PROPRIÉTÉ et de la COMMUNAUTÉ. Cette nouvelle forme d'appropriation se nomme, comme nous l'avons dit plus plus haut,

la PROPRIÉTÉ SOCIALE OU SOCIÉTAIRE, MOBILE OU ACTIONNAIRE.

Doubles avantages de la Propriété Sociétaire.

La propriété sociétaire est née : 1° de la nécessité dans laquelle se trouvait la société de rétablir entre ses membres quelques liens de solidarité, quelques bienfaits de l'ancienne Communauté ; 2° de l'impuissance où était la Propriété privée de produire isolément de grandes choses et même de suffire à tous les besoins de la production, de la consommation et de la circulation des richesses.

Les familles, les individus qui se sont cotisés pour fonder des églises, des hôpitaux, des marchés, des théâtres, des mairies, des bourses, des fontaines, etc., ont fait de la propriété sociale, c'est-à-dire des monuments qui appartiennent à tel quartier, à telle population, à telle ville, à telle commune, et non pas à tout le monde, et non pas à tel individu en particulier.

Les Etats qui, au moyen de rançons, de tributs, de taxes ou d'impôts, ont ouvert des grandes routes, creusé des ports, des canaux, fondé des colléges, des académies, des musées, etc., ont créé une propriété sociale dont ils ont conservé l'administration en leur qualité de gérants de l'association nationale.

Les budgets des communes et les budgets des Etats sont des sortes de *fonds sociaux* qui ont pour objet d'entretenir certains bienfaits de solidarité, d'utilité publique entre les hommes, et de *payer certains* services de protection, de justi-

ce, etc, que la société rend à l'individu ou que l'individu rend à la société.

Les associations diverses qui se forment depuis des siècles pour construire et armer des navires, pour établir des expéditions maritimes et commerciales, constituent, sous différents modes, des propriétés sociétaires. Ainsi firent les grandes compagnies de commerce et de colonisation qui, dès le commencement du dix-septième siècle, se constituèrent en Angleterre, en Hollande et en France avec le double concours des particuliers et des gouvernements.

Les banques qui ont pour objet de faciliter la circulation des capitaux et les échanges, par l'organisation du crédit, reposent sur une propriété actionnaire et mobile. Les assurances, les sociétés de toutes sortes, *en nom collectif*, *en commandite*, *anonyme*, *en participation*, commerciales, agricoles, industrielles, littéraires, théâtrales, etc., exploitent un fonds social dans l'intérêt d'un certain nombre de souscripteurs ou d'associés, et constituent encore des propriétés sociétaires dont le Code protège les droits.

En raison de l'impuissance du morcellement de la Propriété privée et des nouveaux besoins que les découvertes des arts et des sciences ont fait naître, il n'y a pas aujourd'hui de grandes fermes, de grands comptoirs, de grands bazars, de grandes usines, de grands services urbains, de grandes entreprises quelconques qui ne soient le produit d'une association de capitaux et une mobilisation de la propriété.

Le propriétaire qui a voulu jouir d'un peu de *tranquillité* a mobilisé sa propriété en la plaçant *en rentes* sur l'Etat.

Les chemins de fer, avec leurs capitaux mobiles et leurs ateliers de deux cents lieues de longueur, sont les témoignages les plus imposants de la puissance de ce nouveau mode de propriété sociétaire et actionnaire.

La propriété territoriale, financière, agricole, industrielle ou commerciale, après s'être divisée, morcelée et individualisée à l'infini ; après s'être immobilisée dans les mains de possesseurs exclusifs, est forcée aujourd'hui par les découvertes mêmes de la science, par la création des machines, par la concurrence de la propriété actionnaire, de se mobiliser sous forme de moyens d'échange et de circulation, et de s'agréger, de se concentrer sous forme d'*association*.

Dans cette transformation irrésistible qu'elle subit et que l'instinct même de son intérêt détermine, la propriété s'efforce de concilier le principe de solidarité et d'unité d'exploitation que représentait plus particulièrement la Communauté ancienne avec le principe d'émulation, de spécialité, de responsabilité personnelle, qui est le caractère de l'appropriation privée.

Seulement, cette transformation de la propriété ne s'est produite jusqu'ici qu'au profit des capitalistes, des spéculateurs, des plus gros propriétaires, et n'a eu pour premier résultat que d'asservir davantage le peuple au lieu de l'émanciper. Les bienfaits d'unité de gestion, d'association, de solidarité et d'émulation qu'elle recèle n'ont été étendus exclusivement qu'aux capitaux, et les ont armés d'une puissance des plus redoutables.

En effet, l'avènement de la propriété actionnaire *favorise la formation d'une féodalité finan-*

cière et industrielle comme l'avènement de la propriété du droit de conquête avait formé une féodalité territoriale et militaire. Par la spéculation et l'agiotage, elle attire les capitaux vers les capitaux en raison directe des masses et des distances pendant que le crédit et l'argent ne gravitent autour des besoins de la classe pauvre qu'en raison inverse des distances et des masses. Elle déprécie d'autant plus les salaires qu'elle élève fictivement la valeur des propriétés. Elle prodigue toutes les chances de fortune à une petite minorité déjà pourvue de richesse, pendant quelle prive de protection et de chances de gain l'immense majorité laborieuse déjà dénuée de ressources. Elle fait ainsi coïncider les institutions de crédit qui enrichissent les gros capitalistes des villes, avec l'usure qui ruine les petits propriétaires des campagnes—et l'application des sciences, les découvertes de la vapeur, la création des machines qui dotent la société de grandes puissances de production, avec la ruine des petits métiers, de la petite culture et des petits comptoirs, qui la couvre de débris.

Aussi, en raison même de sa puissance d'envahissement, soulève-t-elle à la fois et la réprobation des travailleurs sans capital qui, sous l'inspiration de la solidarité générale du *Communisme,* s'associent pour bloquer le capital lui-même, — et la réprobation des petits cultivateurs ou des petits industriels qui, au nom de la liberté, de l'*Individualisme* protestent contre la ligue féodale des grands capitaux.

A cet état critique et périlleux des choses, il *n'y a qu'*un remède : ce n'est pas de revenir, *comme règle* absolue, à la Propriété privée ex-

clusive et morcelée, et de renoncer par conséquent au bienfait de la mobilité actionnaire, de l'association des capitaux et des grandes créations industrielles ; ce n'est pas non plus de reconstituer la Communauté absolue, égalitaire ou confuse, et d'opprimer les besoins de luxe, d'intérêt, d'ambition et d'émulation de l'individu : c'est uniquement d'étendre à tous les travailleurs et à toutes les industries les bienfaits d'association, de solidarité et d'unité d'exploitation dont quelques capitalistes ont seuls profité jusqu'à ce jour.

Or, voilà précisément ce que Fourier propose de réaliser par la constitution de la COMMUNE SOCIÉTAIRE et par la répartition proportionnelle au concours en *capital*, *travail* et *talent*.

En généralisant la propriété sociétaire et actionnaire, Fourier arrive à réaliser tous les avantages de la Communauté et tous les avantages de la Propriété privée, sans tomber dans leurs doubles écueils.

Dans la Commune sociétaire, le principe fondamental, légitime du *Communisme* ou de la COMMUNAUTÉ, est largement satisfait, puisque la TERRE, capital primitif et général, est rendue au droit *commun*, à l'usage de tous les hommes ; puisque, en outre, la plus-value de cette Terre, les richesses accumulées et les instruments de travail de toutes sortes, à la création desquels les prolétaires ont si largement contribué, sont eux-mêmes accessibles à tous les membres de l'association communale, à titre de propriété sociétaire, dont le fonds se divise en actions foncières, banquières et ouvrières.

Dans la Commune Sociétaire, le principe fonda-

mental et légitime de l'*individualisme* ou de la PROPRIÉTÉ PRIVÉE est pourtant respecté, puisque l'individu, indépendamment du droit qu'il possède avec tous de féconder la Terre et de se servir des instruments sociétaires de travail, a la garantie positive, générale, solidaire d'acquérir d'autant plus de richesses et de renommée qu'il concourt davantage à la production et à l'harmonie sociale par ses efforts, ses ressources et ses lumières.

Là, il n'y a plus à craindre la monotonie, la confusion et le despotisme égalitaire de la Communauté, puisque l'individu est sans cesse sollicité par l'émulation des groupes de fonctions et des Séries industrielles, par les combinaisons attrayantes du travail et par la perspective de la fortune, à se développer selon toute la variété de ses aptitudes, de ses passions et de ses facultés.

Là, on ne peut redouter non plus les vices de cupidité, d'égoïsme, d'accaparement et d'exploitation exercées par la propriété privée aux dépens de la masse, puisque l'intérêt individuel et l'intérêt social sont solidaires, puisque l'individu élevé par l'association, entouré de GARANTIES SOCIALES n'a plus besoin de nuire à la société pour se garantir personnellement ; puisque l'association assure l'éducation et la profession aux enfants, la retraite aux vieillards, le travail et le *minimum* de subsistance à tous, et rend impossibles ces chomages, ces faillites, ces risques, ces éventualités d'abandon et de misère qui justifiaient les excès d'âpreté de la propriété privée ; puisque membre de plusieurs Séries industrielles, de plusieurs groupes de fonctions, tout sociétaire est, au jour de la répartition, d'autant plus *intéressé à la justice distributive et générale*, qu'il

s'est mêlé à plus de travaux et s'est montré plus avide de gain personnel.

L'ordre sociétaire, en fait de répartition, a ainsi l'*inestimable avantage d'absorber la cupidité individuelle dans les intérêts collectifs des Séries de travaux, et d'absorber les prétentions collectives de chaque Série professionnelle par les intérêts individuels de chaque travailleur dans une foule d'autres Séries de fonctions.*

L'association communale proposée par Fourier n'est pas autre chose que la SOCIÉTÉ EN COMMANDITE telle qu'elle est définie par le Code; seulement, cette société embrasse dans ses liens de solidarité et de responsabilité tous les membres de la Commune, associés comme producteurs, consommateurs et échangeurs, comme capitalistes, travailleurs et hommes de talent; — seulement, elle relie dans un faisceau de Séries toutes les industries, toutes les professions, toutes les forces productives de la Commune, de manière à réaliser tous les avantages de l'unité d'exploitation, tous les bénéfices de l'économie d'efforts, de ressources et de choses.

Avec ce mode de propriété synthétique, INTÉGRAL, tous les conflits d'intérêts, toutes les difficultés sociales disparaissent; l'administration des intérêts particuliers et des intérêts généraux s'identifie et se simplifie merveilleusement. La gérance élective de l'Association communale prélève sur le produit annuel la somme destinée à couvrir les dépenses communes : 1° l'impôt, dont la quotité et la destination sont fixées, déterminées d'avance par les gérances provinciales ou nationales, et qui se répartit et se perçoit sans frais *fiscaux*, sans vexations, sans la moindre difficul-

té ; — 2° Toutes les choses que la Commune tire du dehors, tout ce qu'elle ne doit pas au travail de ses groupes, en approvisionnements, en entretien des constructions, des instruments de travail, en MINIMUM de subsistance, d'agréments et de plaisirs communs, etc. — 3° La réserve pour les travaux de l'année suivante. etc. — Après quoi elle répartit la somme restante entre toutes les Séries industrielles, en les classant d'après leur degré de *nécessité* locale, d'*utilité* ou de pur *agrément*. Ce sont ensuite les Séries industrielles elles-mêmes qui affectent leurs allocations spéciales à la rémunération de chacune des facultés productives, *capital*, *travail et talent*.

Cette répartition est libre, amiable, variable, au gré des parties et selon les besoins sociaux. Telle industrie qui était négligée et dont la nécessité se révèle, pourra être payée davantage d'une année à l'autre. Telle Commune, telle branche industrielle qui regorge de capitaux, leur offrira une prime beaucoup plus faible que celles qui en manquent.

Là, les monopoles d'agiotage, de spéculation au seul profit des banquiers, des capitalistes ou des intermédiaires parasites, ne sont plus possibles, puisque l'association des capitaux est concentrée sur la production ; puisque le capital employé aujourd'hui dans la banque et le commerce est forcé de devenir producteur pour être productif ; puisque le crédit sur gage, l'échange direct, réciproque et gratuit, rendent impraticables les rançons scandaleuses du commerce, et font parvenir au consommateur le produit au prix de fabrique.

Là, *indépendamment* des dividendes à allouer *au* TRAVAIL et au TALENT, pour le plus grand

profit du peuple, la répartition au CAPITAL est elle-même combinée de manière à ce que les premières épargnes du travailleur, transformées en coupons d'actions *ouvrières*, rapportent plus que les actions *foncières* ou *banquières* des capitalistes (1).

Là, enfin, comme nous l'avons déjà indiqué, les besoins d'acquérir et de donner pourront être satisfaits d'une manière d'autant plus harmonique, que leurs essors seront plus nombreux et plus variés.

Ainsi, l'ÉDUCATION COMMUNE, le DROIT AUX INSTRUMENTS DE TRAVAIL et le MINIMUM DE SUBSISTANCE que la société doit à tous ses membres, correspondent au besoin d'égalité, de fraternité, d'AMITIÉ, sans dommage pour l'intérêt individuel et pour l'intérêt général (2).

Ainsi, la RÉPARTITION PROPORTIONNELLE au concours en *capital, travail et talent*, répond plus particulièrement aux besoins d'émulation, de progrès, de récompense matérielle et spirituelle (richesse et gloire), au mobile de l'AMBITION.

Ainsi, les droits de DONATION et d'HÉRITAGE correspondant plus spécialement à l'AMOUR, et à l'AFFECTION FAMILIALE, permettent à chaque homme d'épandre sur ses semblables ses richesses comme ses affections.

Sous ce régime de PROPRIÉTÉ INTÉGRALE, tout homme acquiert,—pour pouvoir agir, en propor-

---

(1) Voir le tableau de la répartition au capital, CHARLES FOURIER, *Fausse industrie*, 1er volume.

(2) Voir *De la Propriété et des diverses manières légitimes d'acquérir*, par DÉSIRÉ LAVERDANT. *Phalange*, livraison de septembre 1846.

tion de ses besoins, — pour avoir agi, en proportion de son concours ; — il acquiert aussi en proportion de ce qu'il est aimé, et il donne en proportion de ce qu'il aime. — Il acquiert de la collectivité qui abandonne et confère, de l'individu qui donne et lègue. — Il acquiert et il donne à titre de frère, de co-sectaire, de bien-aimé et à titre de citoyen.

Mais la Terre redevenant propriété commune, les instruments de travail étant propriété sociale, l'éducation, le travail attrayant et le *minimum* de subsistance en nourriture, logement, vêtements, étant garantis à tous les associés; les grades, les honneurs étant électifs; la répartition des bénéfices étant faite entre pairs, — tout homme ne peut acquérir et donner que des valeurs représentatives d'objets créés, des actions, signes d'échange, monnaie ou titres servant de capital pour des créations nouvelles ou pouvant se réaliser en objets de luxe, en logements, mobilier, vêtements, nourriture, etc. Tout homme ne peut, par la fortune comme par le mérite, qu'occuper un rang plus élevé dans la hiérarchie mobile et graduée des richesses de l'association; et se trouve d'autant plus sollicité à rendre ses richesses à la production et à la grande famille associée, qu'il les acquiert par la production et le concours social.

Le droit commun, la proportionalité, la liberté, la fantaisie, s'accordent ainsi dans l'Ordre Sociétaire.

A tous ces titres, la théorie de Fourier est bien une synthèse scientifique des divers *modes d'appropriation*. Elle ne combine pas seulement les avantages de la Communauté primitive avec les

bienfaits de la Propriété privée ; elle ne concilie pas seulement les droits imprescriptibles et universels accordés par Dieu à chaque homme sur le capital commun, la TERRE, avec les droits aussi naturels, aussi sacrés de la personnalité et de l'individualité, elle développe encore simultanément ces deux principes et ces deux droits, de telle sorte que la Communauté n'arrivera à son développement intégral que par la vulgarisation la plus complète du principe de propriété personnelle, et que la Propriété privée puisera sa plus large satisfaction, sa plus solide garantie dans la solidarité et l'insubstantialité même de la Communauté.

Nous avons donc raison d'affirmer que la PROPRIÉTÉ SOCIÉTAIRE ET INTÉGRALE décrite par Fourier est l'expression la plus large, la plus harmonique des principes, des institutions historiques, des besoins individuels et des tendances modernes.

La plus forte des préventions contre la théorie de Fourier, le plus sérieux des reproches qu'on lui adresse, se fonde sur ce qu'elle méconnaît, dit-on, la nécessité du mal, sur ce qu'elle enlève au cœur humain la vertu du dévouement, du sacrifice, et offre d'ailleurs à l'humanité un idéal de bonheur terrestre, d'harmonie sociale *beaucoup trop beau pour être réalisable.*

La tradition et l'habitude de la douleur ont pris tant d'empire sur les âmes, les déceptions du passé, les misères de la réalité ont si cruellement fatigué l'espérance et la foi dans les cœurs, que sur toute la terre aujourd'hui, le bonheur universel est considéré comme la plus folle des chimères.

Si Fourier, au lieu d'user quarante années de dévouement, d'abnégation et de martyre à découvrir les voies du bonheur général, avait employé seulement les instants de satiété et de dégoût d'une année d'ivresse à prédire au genre humain une progression indéfinie de misères, une éternité de convulsions et de cataclysmes, il fût mort sans doute plus écouté et honoré par ses concitoyens.

Cependant, une étude approfondie des ouvrages de Fourier nous permet de rassurer jusqu'à un certain point les PARTISANS DE LA DOULEUR sur le *déplaisir* qu'ils éprouveraient à voir le Mal disparaître complètement de cette terre : nous *croyons* pouvoir leur affirmer que, même dans le

système de Fourier, le Mal entrera encore pour quelque chose dans la vie humaine ; qu'il servira toujours de limite au bien, de ressort au désir, d'assaisonnement à la vertu, et que les nobles impulsions du dévouement, du sacrifice ne manqueront jamais à l'homme ici-bas, quelque heureuse que soit la transformation des sociétés modernes.

Loin de nier absolument le mal dans le monde, Fourier l'a admis comme une nécessité inhérente à l'existence de tous les êtres finis, comme une des conditions de la liberté humaine, comme un des deux modes d'essor de la destinée et du mouvement universel. Les deux transitions douloureuses de la vie, la naissance et la mort, les crises attachées aux phases de croissance et de décroissance, lui ont paru inévitables dans la carrière de l'humanité et dans celle des sociétés, comme dans le cours de la vie de l'homme. L'enfantement douloureux de l'industrie correspond selon lui, pour le développement de l'espèce humaine, aux crises de dentition de l'enfance. Les ténèbres superstitieuses de la religion et de la science ont leur analogie dans les terreurs naïves du bas âge. Comme tous les grands penseurs, depuis Moïse et Jésus-Christ, Fourier a vu dans l'obligation où l'humanité se trouve de se dégager elle-même des lymbes de la brutalité, de l'ignorance et de la misère, de lutter contre les obstacles de la nature et de se faire créatrice des moyens de son propre bonheur, — le signe manifeste et la condition nécessaire de la liberté, de la dignité et de la souveraineté du genre humain sur le globe. La tradition de la Chute a été elle-même acceptée par lui ; car, dans ses études historiques et analogiques, il incline à croire que le mouvement de

croissance de l'humanité terrestre a été, comme celui de certains enfants, retardé par des maladies originelles, par des perturbations atmosphériques ou des accidents cosmogoniques, tels que le déplacement et la congélation des pôles, le déluge, etc.

Fourier va plus loin pour la constatation du Mal. Il reconnaît dans l'univers matériel et sidéral, comme dans la destinée des sociétés humaines, deux ordres contradictoires : 1° *L'ordre juste combiné ou convergent, qui est celui des planètes;* 2°. *l ordre faux, incohérent, qui est celui des comètes ;* et il prétend que les sociétés humaines sont sujettes à pareille alternat, sauf cette différence que les deux ordres sont SIMULTANÉS parmi les astres, et qu'ils sont CONSÉCUTIFS dans le mouvement social de l'humanité.

Ainsi, il fait remarquer que, dans notre tourbillon sidéral, les planètes et les comètes, quoique formant deux systèmes tout à fait différents, se meuvent simultanément, et ont pour lien commun le pivot ou soleil, sur lequel elles gravitent. Seulement, comme les planètes ont été comètes, comme les comètes deviendront planètes, ces deux genres d'astres se combinent dans le même tourbillon sans aucun conflit, et ne paraissent pas contrevenir à l'harmonie générale, à l'unité du système. Leur assemblage ne constate pas une *duplicité d'action*, mais bien plutôt l'accord de deux sortes de mouvements.

Au contraire, dans le mouvement social les deux systèmes ne se combinent pas, mais se succèdent ; chacun d'eux domine à son tour et à des époques fixes. L'*ordre faux et incohérent*, dans *lequel* le mal l'emporte sur le bien, doit régner

au début et à la fin de la carrière sociale : tel est, selon Fourier, l'état sauvage, barbare et même civilisé. Quant à l'*ordre juste*, *convergent*, qui constitue la prédominence du bien sur le mal, il doit occuper tous les échelons sociaux placés entre le début et la fin de la carrière humanitaire, et durer, selon les calculs analogiques de Fourier, sept fois autant que l'ordre faux et malheureux.

Nous ne livrons pas ces assertions analogiques de Fourier au sourire de l'incrédulité et à la raillerie des *esprits forts*, comme des articles de foi absolument indispensables à l'intelligence de sa théorie ; mais seulement comme un moyen de convaincre les PARTISANS DE LA DOULEUR que Fourier, lui-même, Charles Fourier, le grand utopiste, n'a pas poussé la puissance ou la folie jusqu'à vouloir faire disparaître tout vestige du Mal dans l'univers entier.

Voici à l'aide de quelle série d'idées, de quelle chaîne de raisonnements on peut se rendre compte du degré de vraisemblance de la promesse d'extirpation du mal social, contenue dans la Théorie de Fourier :

1. L'homme, comme tous les animaux qui lui sont soumis, désire le bonheur et craint la souffrance.

2. L'homme, de plus que les animaux, possède la liberté et le pouvoir d'acquérir une connaissance réfléchie de sa destinée, et de concourir lui-même par des créations successives à la réalisation de son bonheur.

3. *Dieu, en créant* l'homme avec le désir du *bonheur et avec* les facultés nécessaires pour tra-

vailler à la réalisation de ce désir, a donc préconçu pour lui une destinée plutôt heureuse que malheureuse.

4. Pour accomplir cette destinée, Dieu a donné à l'homme le gouvernement d'un globe, la propriété du domaine terrestre ; et c'est de la bonne ou mauvaise gestion de ce domaine que doit dépendre, en ce monde, le plus ou moins d'amélioration dans le sort de l'homme.

5. L'homme isolé est impuissant à assurer la satisfaction de ses propres désirs, et ne peut parvenir à accroître la somme de ses jouissances terrestres, que par une association et une solidarité de plus en plus étroites avec l'espéce humaine toute entière ; l'association est ainsi la voie du bonheur social de l'homme.

6. L'homme et l'humanité peuvent, jusqu'à un certain point, se fourvoyer dans la recherche de leur destinée, dans l'exercice de leur mission terrestre ; mais ils ne sauraient s'en prendre légitimement à la Providence de cette déviation du destin, puisqu'ils sont avertis de cette déviation par leurs propres douleurs, par la persistance de leurs attractions natives qui, comme une boussole de révélation divine et permanente, les sollicitent incessamment vers la destinée normale.

7. L'humanité est ainsi responsable du mal social qu'elle endure.

8. L'homme souffre ou jouit SELON QU'IL EST EN LUTTE OU EN HARMONIE AVEC LUI-MÊME, AVEC SES *SEMBLABLES*, AVEC LA NATURE, AVEC DIEU.

9. L'état de lutte entre les passions de l'homme, entre l'homme et ses semblables, entre l'homme et la nature, entre l'homme et Dieu, constitue ce que Fourier nomme l'*ordre incohérent*, la période des limbes, des ténèbres, le règne de la DUPLICITÉ D'ACTION.

10. L'état d'association, d'accord de l'homme avec lui-même, avec ses semblables, avec la nature, avec Dieu, constitue ce que Fourier appelle l'*ordre convergent*, l'harmonie sociale, le règne de l'attraction divine et de l'UNITÉ D'ACTION.

11. Dans le *mode incohérent ou subversif* toutes les passions (1) sans exception, même les plus généreuses, peuvent produire le mal ou des effets funestes, contradictoires.

12. Dans le *mode convergent ou harmonique*, toutes les passions sans exception, même celles qui présentent aujourd'hui un développement subversif, peuvent être ramenées à bien et concourir à l'harmonie sociale comme au bonheur individuel.

13. Pour que l'homme se trouve en harmonie, en unité complète avec lui-même, il faut qu'il rencontre une éducation et un milieu social propres à développer ses attractions et ses facultés sous toutes leurs faces diverses ; il faut que la so-

---

(1) Par *passion*, Fourier et son école entendent exclusivement les penchants constitutifs des êtres, les forces primitives et naturelles auxquelles est due l'activité libre et spontanée de l'être humain, tels sont l'amitié, l'amour, l'ambition, etc.

ciété lui assure secours et affection, que l'industrie et la science lui offrent les éléments d'un double luxe interne et externe, santé et richesse, d'une double puissance, force et savoir.

14. Pour que l'homme soit en harmonie, en unité complète avec ses semblables, il faut qu'il ait pris conscience de l'unité humaine, qu'il connaisse les diverses races qui composent son espèce, qu'il ait créé des moyens de communications et de relations rapides entre elles ; qu'il ait substitué au régime de guerre et de conquête l'association des individus, des races, des classes et des peuples ; qu'il ait adapté aux relations et aux travaux de l'humanité entière la loi naturelle qui marie dans l'univers l'unité avec la variété, l'ordre avec la liberté.

15. Pour que l'homme puisse se sentir en harmonie, en unité complète avec la nature extérieure, il doit, non pas seulement avoir purgé son globe des créations malfaisantes et carnassières qui lui en disputaient l'empire, mais encore avoir fécondé, cultivé et embelli péniblement le sol, avoir assujetti et perfectionné les productions animales et végétales, avoir utilisé les minéraux, aménagé les eaux, assaini l'atmosphère, etc.

16. Enfin, avant de se trouver en harmonie, en unité complète avec Dieu, l'humanité doit avoir réalisé toutes les conquêtes et toutes les harmonies précédentes ; elle doit avoir étudié les attributs de Dieu, les phénomènes de la vie universelle sous leurs aspects divers ; elle doit avoir synthétisé ses révélations, ses sciences, ses *industries*, ses sentiments, ses lumières, ses forces,

et identifié les lois de sa propre création sociale, de sa vice-royauté de la terre avec les lois de la création et du gouvernement de l'univers entier.

17. L'excès de douleur pour l'humanité est ainsi le corollaire de son excès d'incohérence et d'impéritie dans la gestion du globe, et correspond particulièrement à l'*Ère barbare*, à ces rudes époques de spoliation, de dévastation, de conquête, de sang et de carnage, où l'homme était élevé pour la guerre, et se livrait sans frein à ses premiers instincts de brutalité.

18. Cette douleur sociale et cette incohérence administrative du globe sont devenues moins excessives et moins criantes déjà dans l'*Ère civilisée et chrétienne*. L'inspiration d'une religion protectrice du faible, révélatrice de l'Unité divine et humaine, a favorisé entre les diverses fractions de l'humanité, une association morale d'idées et de sentiments, que le génie des sciences et des découvertes industrielles ont rendu, de nos jours, plus intime et plus générale encore. Les races, les éléments humains, anciennement hostiles et divisés, ont été groupés par la conquête, et ont formé des agglomérations plus étendues, des liens plus nombreux. La guerre a cessé d'être le seul but de l'activité des nations. L'adoucissement des mœurs a suivi la progression des arts et de l'intelligence publique. Le mal a déjà cédé, sur plusieurs points, aux efforts de l'association humaine. Une perspective de paix, de liberté, de *droit commun*, de richesse générale et d'*association universelle* s'ouvre aux regards des peuples *les plus avancés*, comme la conséquence même

des progrès déjà accomplis, comme l'expression de la LOI NATURELLE DES DÉSIRS, DES BESOINS ET DES TENDANCES des sociétés.

19. Tant que pour découvrir sa voie normale, tant que pour enfanter douloureusement la science et l'industrie, l'homme est en lutte avec lui-même, avec ses semblables, avec la nature, avec Dieu, — le mal domine dans les sociétés humaines, le bien est l'exception. Le bonheur relatif de quelques-uns se nourrit du malheur des autres. Le mal surgit souvent des efforts qui ont pour objet le bien ou de la révolte contre le mal lui-même; car le mal social c'est l'insolidarité, l'ignorance et la misère, c'est-à-dire le défaut de connaissance et de création des moyens propres à la généralisation du bien. Sous ce régime, l'âme humaine se mutile elle-même en comprimant toutes les passions qu'elle ne peut satisfaire. L'homme gouverne arbitrairement l'homme, en vertu de lois plus ou moins partiales, despotiques et transitoires. La *loi de contrainte* religieuse et politique, l'enfer et le gibet, ces deux inventions du mal sont les seuls moyens pour la société d'atténuer le mal lui-même. Aussi longtemps que la science et l'industrie ne permettent pas de satisfaire tous les besoins variés de l'homme, aussi longtemps que la loi naturelle des attractions humaines et des combinaisons sociales préconçues par Dieu n'est pas reconnue et réalisée, les besoins, les passions et les facultés des hommes ne peuvent être déchaînés ou livrés à leur libre essor sans périls pour les sociétés et pour le progrès humain. L'humanité se force ou se résigne d'autant plus à souffrir qu'elle a plus de dé-

couvertes à faire et de créations à réaliser dans la voie du bonheur général de l'espèce.

20. Au contraire, dans la période de paix, d'association, d'organisation, de liberté et d'unité qui s'annonce aujourd'hui par tous les pressentiments comme par toutes les découvertes, le mal social doit devenir l'exception et ne peut plus être que l'infraction accidentelle aux lois de l'ordre universel. Les passions humaines, sûres de leur satisfaction et se développant solidairement, simultanément, peuvent être d'autant plus mesurées et harmoniques dans leurs essors, que leur liberté sera plus complète. L'association des intérêts, la convergence des efforts, les conditions d'attrait apportées au travail, les lumières des sciences et les puissances de l'industrie peuvent à elles seules, en se propageant par leurs merveilleux résultats, établir l'unité de l'homme avec lui-même, avec ses semblables, avec la nature, avec Dieu. Dès lors, aux lois de contrainte improvisées par les hommes pour se gouverner eux-mêmes et comprimer leurs propres désirs, doit se substituer la loi d'attrait, d'attraction morale, qui sera en même temps l'expression de la plus grande liberté humaine et de la plus grande autorité de Dieu ; car par elle Dieu gouvernera lui-même l'humanité, directement, sans intermédiaire, et sera obéi avec reconnaissance et bonheur. Ainsi se réaliserait sur la terre ce règne de Dieu, c'est-à-dire ce règne de justice et de bonheur que toutes les aspirations religieuses ont appelé, et à la recherche duquel Jésus a tout particulièrement convié l'humanité entière en lui disant : *Cherchez et vous trouverez* ; cherchez le

règne de Dieu, et tous les biens vous seront donnés par surcroît.

Voilà par quel enchaînement d'idées on peut comprendre l'annihilation du mal social annoncée par Fourier.

Si cette appréciation a un défaut, ce n'est certainement pas d'être irréligieuse, car elle admet, avec la Genèse, « que tout est bien sortant des mains de l'auteur des choses ; qu'Adam (l'homme universel) fut créé bon ; car elle tend à exaucer cette prière que l'humanité adresse à Dieu depuis dix-huit siècles : *Que votre règne arrive sur la terre comme au ciel !* »

Pour se convaincre, d'ailleurs, qu'il n'y a rien là qui viole le bon sens, l'histoire et la logique, il suffit de fixer ses réflexions sur les puissants effets de l'association humaine.

N'est-il pas vrai que là où l'association des hommes s'est manifestée avec force et régularité, les créations vénéneuses ou malfaisantes des divers règnes de la nature ont disparu ; que là où il n'y avait qu'immenses déserts, savanes insalubres, marais infects, impénétrables forêts empestées, infectées de races carnassières et d'affreux reptiles, la main de l'homme a fait régner une nature nouvelle, une végétation luxuriante, des animaux serviables, des vergers, des guérets, des troupeaux, des édifices commodes et somptueux, des pompes industrielles, des harmonies terrestres?...

N'est-il pas vrai que, sous nos yeux, les calamités physiques prennent souvent leur source dans les désordres des petits ménages qui gèrent mal le coin de terre confié à leur action sanitaire et

industrielle; que les déboisements influent sur les climatures, et que les sécheresses, les inondations sont des fléaux qui peuvent être extirpés par les efforts de l'être collectif à qui Dieu a délégué ses pouvoirs sur la terre?

Si cela est vrai; si les premières ébauches d'agrégation humaine ont été assez puissantes pour modifier profondément la nature extérieure, n'est-il pas logique de prévoir, avec Fourier, que l'action combinée de l'humanité entière peut aller, par une culture harmonique du globe, jusqu'à faire cesser le désordre général des climatures, les sinistres atmosphériques et terrestres, jusqu'à extirper les virus morbifiques répandus dans tous les êtres organisés; jusqu'à modifier la congélation des pôles, les feux dévorants de la Torride; même jusqu'à désinfecter les mers et provoquer des créations nouvelles?

S'il est incontestable que l'indigence, la fourberie, l'oppression, le carnage, les intempéries outrées, les maladies provoquées, le cercle vicieux, l'égoïsme général, sont des fléaux inhérents aux conditions d'insolidarité, de luttes, d'incohérence des premières sociétés humaines, n'est-il pas non moins certain que ces fléaux ont été déjà atténués partout où la solidarité, l'association et la paix ont pris quelque empire? N'est-il pas dès lors permis d'affirmer que ces maux disparaîtront progressivement sous l'intégralité et sous la convergence des efforts de solidarité et d'association humaine?

Il est constant que la mauvaise organisation du commerce à elle seule produit les vices d'*agiotage*, de *banqueroute*, d'*usure*, de *parasitisme*, d'*insolidarité*, de *salaire décroissant*, de *disettes*

factices, de *falsifications ou lésions sanitaires*, d'*estimation arbitraire*, de *fausseté légalisée*, etc. Dès-lors, il est clair que ces vices peuvent disparaître dans une organisation nouvelle, où le commerce deviendrait un échange direct des produits à prix de fabrique entre associations communales de producteurs et de consommateurs?

S'il est évident que le travail constitue généralement une douleur permanente pour les sociétés actuelles, parce qu'il est l'œuvre isolée de familles dépourvues de capitaux, de crédits, de machines, parce qu'il est en butte à toutes les éventualités, à tous les hasards d'une lutte aveugle, aux armes inégales; parce qu'il étouffe dans la monotonie des journées et des années du même labeur, les instincts, les vocations, les facultés diverses de l'homme; parce qu'il divise les classes au lieu de les fusionner; parce qu'il constitue un esclavage indirect par la pauvreté, et une contrariété permanente entre l'intérêt individuel et l'intérêt collectif, — n'est-il pas rationnel que ces conditions de répugnance et de douleurs doivent disparaître dans un état de choses où le travail devient l'œuvre collective de 3 ou 400 familles, bien pourvues de ressources de toutes sortes, où les aptitudes les plus variées de l'homme peuvent librement s'exercer dans une série de fonctions diverses et d'industries solidaires, où tous les stimulants de la variété, du luxe, de l'émulation d'intérêt et de gloire provoquent l'activité humaine, où la répartition des bénéfices proportionnellement au concours en capital, travail et talent, rend la propriété accessible à tous, entraine *la fusion* rapide des classes, identifie *l'intérêt collectif* avec l'intérêt individuel, permet à tout

homme de courir la voie de fortune par la vérité et la justice, et la voie de santé, de sagesse par l'abandon à l'attrait varié du plaisir même?...

Qui peut nier que l'on doive à la mauvaise organisation du travail, c'est-à-dire à la contrariété de l'intérêt collectif avec l'intérêt individuel, la haine réciproque des classes composant le corps social, la dissidence entre les gouvernements et les peuples, la dissidence entre les sexes, dont l'un cherche souvent à opprimer le faible, et l'autre à tromper l'oppresseur ; la dissidence de l'homme avec lui-même, par opposition de la raison au vœu des passions ; la fourberie légale du marchand, qui achète en baisse et vend en hausse ; la cruauté du militaire qui désire la guerre, l'égoïsme des spéculateurs qui, ayant emmagasiné du blé, voudraient, pour le bien vendre, voir manquer la récolte ensemencée ; les subtilités et les exactions des gens de loi, des avocats, qui provoquent ou souhaitent des procès ; les pièges des gens de police, qui désirent des émeutes ; la cafarderie des moines et des prêtres, qui, en prêchant la fraternité et l'abnégation, ne songent souvent qu'à déshériter les familles et à semer les discordes pour mieux dominer ; les méprises des médecins, qui désirent des maladies, épidémies, pestes, seuls moyens pour eux de faire fortune : les vœux que forment les architectes, charpentiers et maçons pour qu'il y ait force incendies, les vitriers et les couvreurs pour la tempête et pour la grêle? — S'il est vrai que tous ces vices sociaux, que tous ces conflits d'intérêts proviennent uniquement de l'isolement et de l'insolidarité des forces, pourquoi donc ne pas conclure *que ces anomalies disparaîtront dès qu'on fera*

concourir ces forces au même but de production, au même intérêt de solidarité et d'harmonie ?

N'est-il pas moins irrécusable, par l'expérience des siècles, que la loi de contrainte ne peut plus étouffer l'essor des passions et des attractions humaines ; que les pouvoirs religieux et politiques eux-mêmes, n'ont pu, tous les premiers, se soustraire à l'empire de ces passions ; que si chacun prêche encore l'abnégation et la privation en thèse générale, chacun, en particulier, ne poursuit que la richesse et le bonheur ; que l'appareil des voies coercitives. gibets, sbires, tribunaux et moralistes, exalte le sentiment des droits naturels et des libertés natives au lieu de le comprimer ; que le peuple n'est plus retenu au travail par la crainte des supplices ; que l'enfant lui-même n'est plus subjugué par la peur des verges ; que le soldat répugne aussi à l'obéissance passive ; que le martyre d'attraction règne jusque dans les classes les plus obscures et, à défaut d'essor régulier, produit des effets subversifs, tels que révolutions périodiques, bacchanales, orgies populaires, mendicité spéculative, polygamie secrète, prostitution publique, exposition d'enfants, vagabondage, oisiveté, etc.? Eh bien ! s'il est vrai que le gibet en ce monde et l'enfer dans l'autre ne servent plus de contrepoids général aux passions humaines, et qu'entre le règne absolu de la contrainte ou le règne absolu du libre essor, il n'y ait de possible que des subversions sociales, pourquoi ne conclurait-on pas logiquement, avec Fourier, que la véritable sagesse, la sagesse sociale voulue par Dieu consiste dans l'équilibre des passions par leur développement *intégral*, et qu'il suffit de réaliser dans la

société la loi naturelle d'ordre et d'attrait, pour que, sans rien changer à la nature des ressorts humains, les passions produisent des effets de justice et d'harmonie au lieu des effets subversifs et discordants qu'elles produisent aujourd'hui, en vertu des obstacles mêmes qu'elles rencontrent ?

Au point où en est venue la société européenne, il est beaucoup plus difficile de reculer que d'avancer. Si, par défaut de foi dans la Providence, dans les desseins de Dieu, l'idéal du libre essor des passions effarouche les esprits, la certitude qu'une demi-compression est intenable et qu'une compression entière est impossible, doit non moins frapper les gouvernants. D'ailleurs, le dogme abominable du mal perpétuellement imposé à la terre par la volonté de Dieu, ce dogme de la souffrance érigée en loi de Dieu pour la terre, est en contradiction trop flagrante avec l'esprit du Christ et de sa doctrine pour avoir jamais régné sans partage. Du jour où les peuples ont cru pouvoir conquérir eux-mêmes la fraternité, la liberté et la justice, ils ont cru déjà à la réalisation possible du bonheur universel. (1)

Les PARTISANS DE LA DOULEUR doivent en prendre leur parti. Il sera toujours permis dans le régime sociétaire, de souffrir des maux inhérents à la constitution de tout être fini, de mourir quand l'heure sera venue, de se dévouer même volontairement à la mort, pour être utile à ses semblables, de considérer un plaisir comme d'autant plus vif qu'il aura coûté quelque peine, et de sentir son âme piquée par l'aiguillon d'une noble rivalité ; mais il dépend des hommes de se *placer;* par l'association, dans des conditions où

ils n'auront plus aucun intérêt, aucune excuse de besoin à se nuire réciproquement ; où l'individu et la société seront également sollicités à se soutenir et à concourir au bien-être général, et où les innombrables douleurs sociales qui découlent de l'insolidarité et de l'incohérence des efforts, auront disparu pour faire place à une véritable harmonie.

Si Fourier va trop loin dans cette affirmation, c'est à sa foi absolue dans la bonté de Dieu et dans l'universalité de la Providence qu'il faut s'en prendre.

LE DEVOIR ET LE DROIT.

Comme, d'après Fourier, il y a deux modes d'essor des passions et des besoins de l'homme, un *mode subversif* et un *mode harmonique*, il y a deux manières d'envisager les droits et les devoirs.

Au point de vue de l'ordre social, faux, incohérent, où les moyens de satisfaire l'intégralité des passions et des besoins humains ne sont pas conquis, où la voie du bien-être n'est pas assez large pour tous les hommes, — les devoirs et les droits sont en contradiction constante et en répartition injuste, inégale. Telle classe a presque tout le bénéfice des droits et privilèges, telle autre classe supporte presque tout le poids des devoirs et des charges. Des masses, qui ne possèdent même pas le *droit* de vivre en travaillant, ont le *devoir* de faire vivre leurs semblables. Les droits et les devoirs sont du reste plus fictifs que réels, plus conventionnels et changeants que légitimes et durables. En thèse générale, le droit de satisfaire ses besoins, ses goûts et ses désirs, quelque impérieux qu'ils soient, est limité par le devoir de ne pas nuire aux goûts et aux désirs d'autrui, quelque superflus qu'ils puissent être. Dans les sociétés imparfaites et transitoires, où l'enfance de l'humanité se débat, il n'y a d'ordre et même de progrès qu'à ce prix.

Au contraire, dans l'ordre social convergent et *harmonique*, au point de vue de la destinée vir-

tuelle et virile, de l'humanité sur la terre, le devoir et le droit sont identiques et immuables : l'homme ayant acquis les MOYENS de développer toutes ses attractions, toutes ses forces, toutes ses facultés, *sans nuire à ses semblables*, a dès lors le droit et le devoir de déployer librement les essors de sa riche nature, et ce sont ainsi ses attractions, ses forces, ses penchants, ses besoins qui constituent eux-mêmes essentiellement les véritables devoirs et les véritables droits de l'homme.

La latitude progressive et le degré d'identité des droits et des devoirs dépendent en conséquence des conditions sociales dans lesquelles l'homme se trouve, et des puissances de production et d'organisation qu'il a conquises.

Pour qu'une bonne partie du genre humain se soit décidée à payer la conquête de la Science, de l'Industrie et le privilège de la RAISON au prix de la perte des droits naturels et du *bonheur simple* et INSTINCTIF dont l'humanité jouissait dans la société primitive, il faut que l'humanité soit véritablement destinée à l'exercice de droits supérieurs, à un *bonheur composé*, c'est-à-dire à la souveraineté glorieuse du globe et à l'intelligence des harmonies universelles.

La longue période de conquêtes douloureuses pendant laquelle l'humanité regrette un paradis perdu et aspire à une félicité ultérieure, a son double symbole religieux dans cet arbre de la science du bien et du mal, qui a donné la raison pour phare aux peuples plongés dans les ténèbres et dans cette colonne de feu d'Israël, mythe de la foi, qui devait conduire à la *Terre promise* l'humanité engagée dans le désert.

L'homme, en dépit des ronces de la route et des douleurs de la lutte, a suivi cette marche ascendante vers une destinée supérieure, parce qu'en partant du fait de son existence, de son besoin de sociabilité et des désirs infinis de son âme, il a senti qu'il était lié à un système vivant, à une puissance providentielle et organisatrice, à un but de progrès, et qu'il avait le *droit* et le *devoir* de connaître ce but, de comprendre ce que l'auteur de son être et de ses propres désirs attend de lui dans ce monde et dans l'autre.

L'homme, dans cette recherche, a pu se tromper souvent et se trompera peut-être encore; mais il est naturel de croire, avec Fourier, que c'est en suivant, comme signe de la volonté divine, comme émanation de l'éternelle lumière du monde, les aspirations de son âme vers le bonheur de tous, les saints désirs, les attractions irrésistibles dont chaque génération offre une éclosion nouvelle, que l'humanité arrivera à une certitude sur sa destinée véritable, et réalisera les véritables desseins de Dieu.

Aujourd'hui, la situation des sociétés les plus avancées est celle-ci : Le peuple qui, par ignorance, crainte ou soumission, s'était résigné à contracter un lien social sans garantie de ses droits primordiaux de travail et de subsistance, se sent, en raison du progrès des arts et des sciences, assez fort et assez intelligent pour réclamer cette garantie; il s'insurge contre une société qui ne lui assure pas l'exercice ou l'équivalent des droits essentiels dont jouit l'animal lui-même; il comprend qu'un Etat social qui repose sur l'insolidarité est une combinaison fausse, instable, et il exige que les droits de sa liberté effective soient

inscrits dans le contrat, sous menace de briser le contrat lui-même.

Cette prétention du peuple moderne se fonde d'ailleurs sur le mauvais usage que les castes et classes privilégiées ont fait de leurs privilèges. Depuis que les masses ont vu les prêtres qui s'arrogaient le droit de leur prêcher comme un devoir l'abnégation et le sacrifice, convoiter eux-mêmes les biens de la terre, elles n'ont plus eu foi dans l'éternité de la loi du sacrifice. Depuis que l'aristocratie de naissance, infidèle au précepte *Noblesse oblige*, a négligé de protéger ses semblables contre la misère et le désespoir, et s'est livrée à la corruption la plus effrénée, le peuple n'a plus cru à la légitimité du *droit* de naissance et de conquête, ou plutôt il a compris que tout homme a pour droit de naissance et de conquête le droit de travailler et de vivre. Enfin, voyant que la Bourgeoisie elle-même ne fait pas découler du *droit* de propriété et de richesse qu'elle a acquis le devoir de garantir l'existence de ses frères, le peuple ne croit plus à la légitimité, comme privilège, du Capital lui-même, et réclame pour tout travailleur un accès au même droit de propriété.

Quand le droit ne procède pas ainsi de l'accomplissement d'un devoir, il est contestable, transitoire, usurpateur, illégitime.

Quand la société manque à ses devoirs, l'homme est excusable de manquer aux siens; car la nature, avec ses lois divines, imprescriptibles, est plus sainte, plus respectable que la société aux lois humaines et éphémères!...

Les véritables devoirs, les véritables droits de *l'homme*, disons-nous, sont ses besoins, ses for-

ces, ses passions, ses attractions natives; tous les autres droits, tous les autres devoirs sont purement conventionnels, fictifs, illusoires.

En effet, qu'est-ce que la *liberté*, ce mot magique et prestigieux, si ce n'est la faculté de développer tous les essors variés de son être?

Qu'est-ce que le *devoir* envers nos semblables et envers Dieu, si ce n'est le déploiement de toutes les affections, de tous les penchants, de tous les désirs, de tous les goûts qui peuvent nous unir à la société et lui profiter autant qu'à nous-mêmes; si ce n'est l'obéissance à ces impulsions naturelles que nous tenons de Dieu, qui sont la révélation de nos destinées, et par conséquent les prescriptions divines par excellence?

Il est bien temps qu'on le reconnaisse! Tant que ces désirs, ces attractions, ces impulsions naturelles, ces *droits innés, vivants*, rencontreront des entraves, des obstacles sociaux, il n'y aura pas de *devoirs* sincères et durables; il n'y aura pour les hommes et pour les sociétés ni ordre, ni liberté, ni bonnes mœurs, ni bonheur; car l'ordre, la liberté, la moralité et le bonheur sont solidaires et dépendent essentiellement de l'épanouissement intégral et harmonieux de notre nature.

Voyez plutôt les résultats de la lutte engagée entre nos sociétés transitoires et la nature immuable :

Vous avez prêché partout, comme *devoir*, l'abnégation, la macération et le sacrifice, — et vous n'avez surexcité, en dernière analyse, que la réaction égoïste du *droit* au bonheur, que la recherche du bien-être dans ce monde et du *salut personnel* dans l'autre!

Vous avez prétendu que Dieu, créateur de l'homme et de ses penchants, était contraire au libre essor de ces penchants eux-mêmes, et vous avez généralisé le scepticisme, l'athéisme, l'irréligion !

Vous avez contrarié, par vos institutions, le besoin de solidarité, d'association entre les hommes, et maintenu le morcellement des intérêts comme normal ; — vous avez recueilli les divisions, l'antagonisme, l'oppression, la guerre des classes, les révolutions politiques et sociales !

Vous croyez que les hommes sont éternellement forcés, sous crainte des supplices ou de la faim, à un travail répugnant, isolé, continu, monotone, sans conformité avec les vocations et les goûts,—et vous voyez, cependant, la réaction subversive des goûts et des attractions naturelles se produire sous formes de paresse, de fainéantise, d'ennui, de misère, de parasytisme, d'escroquerie, de vols, d'atrophie physique et de dépravation morale !

Vous avez cru suivre l'inspiration d'une vraie sagesse, en imposant les devoirs d'une morale austère, contre nature, en combattant la liberté du cœur et des sens ; c'était encore une nécessité dans la société où nous vivons ; — et cependant vous avez provoqué ainsi la révolte ou l'hypocrisie permanente des passions comprimées qui se sont traduites en excès de jeunesse, mauvaises mœurs, adultères, vices secrets, prostitution, séductions, viols, rapts, assassinats !...

Vous voulez la vertu, c'est-à-dire le dévouement, la générosité, la loyauté, la droiture dans les relations humaines, — et par le seul fait de

la contradiction que vous avez maintenue entre l'intérêt individuel et l'intérêt collectif, vous avez rendu la pratique de cette vertu impossible, et votre société n'est qu'un CERCLE VICIEUX.

Eh bien ! dans l'association communale décrite par Fourier, avec les seules combinaisons de solidarité, d'ordre sériaire et d'attrait qu'il apporte aux relations et aux travaux, toutes les passions, tous les besoins, tous les droits vivants qui, entravés comme un torrent impétueux par la société actuelle, n'ont produit que désordres, peuvent s'équilibrer, se mesurer, s'harmoniser spontanément dans le libre cours de leur essor complet. Là où le travail attire par lui-même, là où les intérêts et les efforts convergent, l'homme, assuré de la plénitude de sa liberté, doit redevenir naturellement dévoué et religieux ; il doit naturellement aimer ses semblables et travailler passionnément au bien général, puisque le bien général devient parfaitement identique avec son propre bien ; il doit spontanément pratiquer toutes les vertus sociales, puisque dans ce régime de vérité, de liberté, de justice et de solidarité, la vertu devient aussi profitable aux intérêts réels de l'individu, qu'attrayante pour son cœur et pour son intelligence, tandis que le vice serait aussi défavorable à ces mêmes intérêts, qu'il est de sa nature hideux et repoussant (1).

Dans cet ordre harmonique, l'homme *pourrait* sans doute encore faire le mal ; mais il ne le *voudrait* pas et ne le *ferait* pas, parce qu'il

---

(1) Voir *Bases de la* Politique positive, par VICTOR CONSIDERANT..

aurait encore plus d'intérêt et d'attrait à se PASSIONNER pour le bien, et parce que cet ATTRAIT SUPÉRIEUR du bien lui rendrait le mal encore plus douloureux à lui-même.

Là, les droits politiques, les illusions de liberté, qui font tant de bruit de nos jours, les droits d'élection universelle, de libre enseignement, de libre échange; les droits au travail, à l'assistance; le droit de réunion, d'association, etc., se réaliseront d'eux-mêmes, aussi facilement, aussi harmoniquement qu'ils sont aujourd'hui difficiles, confus et orageux, puisqu'ils s'exerceront d'abord dans l'association communale, sur des éléments immédiats, solidaires, connus, déterminés, puisque là tout homme déployant librement ses aptitudes, se mettra lui-même à sa place, à son rang, sera jugé au travail par ses pairs, s'IDENTIFIERA avec eux d'*intérêt* et d'*action*, par accord direct ou indirect, et accomplira, par conséquent, d'autant plus volontiers ses devoirs, que ses devoirs seront inséparables de ses droits.

LES FORCES ET LES BESOINS.

Il en est des forces et des besoins comme des droits et des devoirs.

Dans la société actuelle, ce sont deux choses fort distinctes et souvent contradictoires.

D'un côté, vous voyez par défaut d'*attrait* et d'*ordre* dans les conditions du travail, des hommes pleins de force, doués des plus riches facultés, s'énerver, se blaser dans l'oisiveté, et n'avoir d'autre activité que celle qu'exige la satisfaction croissante de leurs besoins ou la soucieuse recherche de besoins nouveaux.

D'un autre côté, par défaut de justice et de garantie dans la répartition des fruits du travail, vous voyez des masses de travailleurs dont les *forces* et les facultés sont écrasées par des labeurs incessants, ne pouvoir satisfaire les besoins les plus simples, les plus essentiels à l'existence.

Ici des producteurs qui s'épuisent physiquement par la privation ; là, des consommateurs qui s'épuisent et se corrompent moralement par le sentiment de leur inutilité même.

Dans les conditions normales du développement de l'être humain et de l'ordre social, il ne peut pas en être ainsi : Les forces et les besoins sont les deux aspects du même phénomène d'activité, deux essors corrélatifs, indissolubles qui doivent *s'équilibrer* naturellement, librement. L'homme *a besoin* de développer toutes ses forces et a la

force de travailler à la satisfaction de tous ses *besoins*. Il agit en raison de ses forces et acquiert en raison de ses besoins. Il est à la fois producteur et consommateur. Le riche est attiré au travail, le pauvre est attiré à la richesse. Qui dit forces et besoins dit *attraction*. L'homme a besoin de vivre en société, et c'est pourquoi il emploie sa volonté, sa force à améliorer lui-même son état social. L'homme a besoin de luxe, d'affection et de savoir, et c'est pourquoi il s'évertue spontanément, irrésistiblement à créer l'industrie, la science, et à étendre le cercle de sa vie affective.

Dans la théorie de Fourier, ce n'est donc pas une loi purement humaine, une loi décrétée par une autorité ou une majorité qui oblige l'homme à travailler selon ses forces et à consommer selon ses besoins, c'est une loi naturelle, la loi d'attraction même. L'homme qui a des facultés et des besoins plus nombreux est sollicité à développer cet excédant de facultés, à satisfaire tous ces besoins par la perspective même d'acquérir plus de moyens d'activité et de bonheur, plus de gloire et plus de richesse. C'est l'attrait qui pousse tout homme au travail et au luxe. L'association dont cet homme est membre ne fait que constater par ses suffrages, par les honneurs et les bénéfices, qu'elle lui défère la supériorité des services qu'il lui rend, et par conséquent la position qu'il doit occuper. Le travail attrayant et le minimum progressif de subsistance accordés à tous indistinctement offrent la même garantie et la même issue aux forces et aux besoins de tous ; mais pour *que ces forces* et ces besoins ne s'endorment pas *dans une* satisfaction médiocre, commune, infé-

rieure, la répartition proportionnelle au concours en capital, travail et talent, vient réveiller sans cesse leur énergie en les provoquant sans cesse à des améliorations nouvelles.

Il nous paraît impossible de mieux identifier le progrès des forces avec le progrès des besoins et l'essor complet de l'individualité humaine avec l'intérêt général de la société elle-même.

LE BUT ET LE MOYEN.

Une grande loi providentielle est méconnue par notre époque incrédule ou sceptique : c'est la loi qui, dans le développement des sociétés, coordonne la conquête des *moyens* de progrès avec l'intelligence du *but* social supérieur.

Fourier n'a pas méconnu cette loi.

Le grand réformateur a constaté dans l'histoire et dans la nature que l'activité humaine tendait à constituer trois centres d'attraction sociale : c'est d'abord la satisfaction des *sens*, des besoins du *corps*, qui, sous l'inspiration de l'INSTINCT, pousse l'homme à la création de l'INDUSTRIE et du LUXE ; — c'est ensuite la satisfaction des affections humaines, des impulsions du *cœur*, des besoins de solidarité, qui, sous l'inspiration du SENTIMENT, de la FOI, améliore la SOCIABILITÉ ; — c'est enfin la satisfaction des intelligences, des besoins de l'esprit, qui, sous l'inspiration de la RAISON, constitue la SCIENCE, troisième foyer d'attraction humaine.

Ces différents progrès sont inséparables dans le mouvement social ; cependant chacun d'eux a prédominé dans des périodes successives et a été l'objet d'une division de travail entre les sociétés diverses. Fourier admet qu'ils peuvent aujourd'hui se condenser et se développer simultanément dans une société virile, normale, définitive, embrassant l'humanité entière.

L'histoire des trois derniers siècles prouve, en effet, que les sociétés les plus avancées entendent donner une satisfaction composée et solidaire aux besoins du corps, aux besoins du cœur, aux besoins de l'esprit. En faisant une révolution religieuse pour conquérir la liberté de conscience au seizième siècle, l'Europe a voulu amener la religion, la foi, le sentiment, à embrasser tous les aspects de la vie humaine, à tenir compte de tous les besoins de l'Etre. En travaillant depuis à réformer les connaissances humaines, à refaire la littérature, la philosophie, la science et la législation, l'Europe a témoigné de son besoin d'accorder, d'identifier la politique, la religion et la science dans une société meilleure. Enfin, en opérant aujourd'hui sous nos yeux une réforme financière, industrielle, une révolution économique et sociale, elle revient au point de départ des premiers progrès humains ; elle entend satisfaire les besoins matériels comme les droits moraux et politiques, et couronner l'œuvre d'émancipation et d'association humaines par une synthèse de toutes les forces, de tous les sentiments, de toutes les lumières de l'humanité terrestre.

Eh bien ! le signe providentiel de ces grandes réformes, la preuve divine que ces révolutions sont arrivées à leur heure, c'est la coïncidence de la découverte des *moyens* propres à ce progrès avec la découverte du *but* lui-même.

Dans l'état sauvage, c'est parce que le *moyen* social, l'INDUSTRIE, est borné à la chasse, à la pêche, à la fabrication de quelques armes, c'est parce que la SCIENCE est presque nulle que le *but* social est limité, inférieur.

C'est, dit Fourier, un des caractères des épo-

ques de préparation que les deux premières phases d'une société créent généralement les *forces au moyen* desquelles cette société peut s'élever à une période supérieure. Ainsi présente-t-il la découverte de la boussole, de l'art nautique et de la chimie expérimentale comme les signes qui ont marqué l'apogée de la forme sociale dont la décadence s'accomplit sous nos yeux. Ces deux *moyens*, ces deux conquêtes ont seuls permis à la société civilisée d'ouvrir des communications régulières, des relations suivies entre les grandes fractions de la famille humaine, et de vulgariser les moyens du luxe. A l'invention de l'écriture correspondent les premiers progrès de la civilisation. La connaissance des caractères arithmétiques et de l'algèbre, que l'Europe chrétienne doit aux Maures, marque encore un progrès important des sciences et des sociétés. La découverte de la poudre à canon, en déterminant la formation d'armées nationales, en faisant de la guerre un art véritable, a fourni à la Bourgeoisie le *moyen* politique de vaincre la féodalité et d'assurer elle-même sa propre domination matérielle, pendant que la découverte de l'imprimerie facilitait, d'autre part, sa domination morale et son affranchissement du joug de l'Eglise. C'est encore dans les découvertes de Galilée et de Newton que les progrès des sciences et le mouvement des réformes modernes ont puisé leurs plus fortes impulsions.

Aujourd'hui, les découvertes, les inventions, les *moyens* nouveaux de progrès se pressent dans le laboratoire des sociétés avec tant d'évidence et de célérité, qu'il n'y a que les aveugles qui puissent se refuser à voir en eux les signes providen-*tiels, manifestes, irrécusables* d'une profonde et dé-

cisive transformation des conditions de l'humanité sur la terre.

Ce n'est pas uniquement dans les livres, dans les journaux, dans les doctrines, ni même dans les vagues aspirations des masses souffrantes qu'il faut voir le Socialisme ou l'avènement d'une société nouvelle ; c'est aussi dans cette découverte de la vapeur, qui, mieux que toutes les prédications chrétiennes, tend à affranchir l'esprit du joug de la matière ; qui, mieux que les Titans de la fable, subjugue la nature et triomphe du temps et de l'espace ; qui, mieux encore que tous les préceptes de paix, de solidarité, de fraternité et d'unité humaine, abaisse les barrières entre les peuples, substitue la politique des échanges à la politique des conquêtes, et marque l'avènement de la souveraineté du peuple, comme la poudre à canon et l'imprimerie avaient marqué le triomphe de la Bourgeoisie sur la féodalité.

Oui, il n'y a que les sourds et les aveugles, les hommes sans foi, sans charité, sans lumière qui puissent nier ces signes de temps nouveaux, méconnaître cette religieuse coïncidence entre les *moyens* et le *but* de tout progrès social, et accuser la Providence de provoquer dans le cœur des masses humaines de larges aspirations de justice et d'égalité sans leur fournir les moyens matériels de les réaliser !

Il y a soixante ans, une révolution terrible a déchiré la France et l'Europe, parce que la classe dominante contestait à la bourgeoisie la *science* et les *moyens* de jouir de ses propres grandeurs, de participer au même luxe, au même éclat, d'égaler ses mérites et son courage ; — la bourgeoisie a prouvé bientôt, par ses philosophes, par

ses législateurs des premières assemblées souveraines, par ses savants, par ses généraux improvisés dans de grandes batailles, par ses industriels affranchis, par ses découvertes et ses progrès sociaux de tous genres qu'elle était digne de son émancipation ; que ses *moyens* étaient à la hauteur de son *but*, et qu'elle pouvait, mieux que Louis XIV même, étendre la suprématie morale de la France et travailler à la centralisation de l'Europe entière.

Aujourd'hui, c'est le tour du Peuple, et aucun *moyen* moral, scientifique et industriel ne fait défaut au *but* qu'il se propose.

En fait de force morale, de sentiments de paix, d'union, de fraternité humaine, le Peuple vient de prouver, par les grandes luttes qu'il soutient depuis deux ans contre des coalitions armées, par son attitude calme après la victoire, comme par son attitude digne dans la défaite, qu'il est mûr pour le progrès, et que mieux que la bourgeoisie elle-même il a confiance en la Providence, en le droit, en l idée de justice. C'est par l'association, par la solidarité, par l'organisation meilleure du travail, par la voie légale du suffrage universel que le peuple ambitionne la conquête de son émancipation réelle, et ce n'est qu'en raison des obstacles violents ou perfides opposés par les privilégiés et les gouvernants à ces tendances fraternelles et pacifiques, qu'il a recours forcément lui-même à la violence.

S'agit-il de religion, de philosophie et de science? Le Socialisme est tout cela pour le peuple; car il doit à la fois former la synthèse de *toutes les révélations*, de toutes les lumières religieuses, philosophiques et scientifiques de l'hu-

manité. Fourier n'est rien ou il est le Newton social, le révélateur de l'ordre normal des sociétés par l'attraction et la liberté. Saint-Simon n'est rien non plus, ou il est, comme nous le verrons, le saint Jean de la Rédemption moderne, l'annonciateur du règne de Dieu sur la terre. Toutes les écoles socialistes n'existent pas, ou, si elles existent, elles émanent de la Providence, elles préparent, comme les sectes des Esséniens, une ère nouvelle pour l'humanité.

Le *but* du peuple et des socialistes est de décupler, de vingtupler les puissances de production et de richesse pour que tous puissent en jouir! Voyez si par l'application des sciences à l'industrie, par la création merveilleuse des machines, par les expériences déjà faites partiellement de l'association des capitaux, des lumières et des forces humaines, la providence n'a pas révélé aux hommes les *moyens* d'atteindre ce but!

Le *but* du peuple et des socialistes est de vulgariser l'instruction et la science. — Eh bien! est-ce que par les méthodes nouvelles, par la simplification des modes d'enseignement, ce but n'est pas évidemment réalisable? L'enseignement mutuel et l'enseignement professionnel ne sont-ils pas des *moyens* acquis? A elle seule, par exemple, la méthode Chevé ne tend-elle pas à populariser, à vulgariser la musique, le plus difficile et le plus mondain de tous les arts?

Le *but* du peuple et des socialistes va jusqu'à vouloir démocratiser le luxe lui-même.—Eh bien! est-ce que la galvano-plastie à elle seule ne démocratise pas les plus précieux, les plus rares, les plus aristocratiques des produits terrestres, *l'or et l'argent*? Est-ce que le fer, la fonte, le cui

vre; tous les métaux ne se prêtent pas à toutes les fantaisies humaines? Est-ce que le bois le plus vulgaire ne revet pas de magnifiques couleurs? Est-ce que le triomphe des applications scientifiques sur l'empirisme dans les arts ne réduit pas le prix de toutes choses? Est-ce que la laine et les soieries elles-mêmes, avec quelques progrès encore, ne peuvent pas descendre comme le coton à la portée de tous?

Enfin le *but*, le rêve le plus élevé du peuple et des socialistes est de constituer l'unité de la grande famille humaine sur le globe, de cimenter l'union, l'association de tous les peuples, d'arriver à un état de choses où l'humanité entière vivra de la même vie, de la même pensée, tressaillira des mêmes impressions. Sous ce rapport encore, la Providence a doté notre époque d'un *moyen* suprême. Il y a 60 ans, le 22 mars 1792, l'Assemblée législative (1) décernait le titre d'ingénieur télégraphe à un citoyen qui lui apportait le moyen de correspondre en quelques heures avec les extrémités de la France, et bientôt après le premier télégraphe aérien, dans une seule journée, annonçait une victoire à l'Assemblée, la reddition de Condé, renvoyait à l'armée du Nord l'assurance qu'elle avait bien mérité de la patrie, et rapportait encore à l'Assemblée l'accusé de réception de sa dépêche. La science a bien marché depuis; car l'Assemblée législative de 1850, toute réactionnaire qu'elle est, vient de généraliser l'adaptation aux lignes de chemin de fer d'une té-

(1) *Voir le* rapport fait, il y a quelques jours, à l'*Assemblée législative* par M. Leverrier

légraphie électrique au moyen de laquelle, jour et nuit, en tout temps et à toute distance, la transmission de la pensée est instantanée comme la pensée elle-même. L'électricité se propage, en effet, plus rapidement que la lumière même, bien que celle-ci parcoure plus de 70,000 lieues en une seconde de temps. Pendant la durée d'une pulsation de l'artère, l'électricité ferait sept fois au moins le tour de la terre. N'est-ce donc pas là un moyen matériel de transformation politique, industrielle et sociale? N'est-ce pas un signe providentiel que le rêve de la paix universelle et de l'unité humaine sur le globe peut devenir une réalité?

Eh bien! le télégraphe électrique est au socialisme, c'est-à-dire à l'émancipation sociale des peuples, ce que la télégraphie aérienne était au libéralisme ou à l'émancipation politique de la bourgeoisie.

Et comme la féodalité avait préparé elle-même les moyens de l'émancipation bourgeoise, c'est la bourgeoisie qui aura préparé à son tour les moyens de l'affranchissement général des peuples.

Non! dans cette époque surtout d'applications, de positivisme et de découvertes, il n'y a pas de grandes aspirations collectives, de grands *desiderata* de justice et de bonheur, sans que les *moyens* de réalisation aient été conquis par l'intelligence des hommes!

Le Socialisme, en général, a même une grande supériorité sur la plupart des évolutions précédentes de l'Humanité. Il laisse aux partis *extrêmes* de l'ancienne société, aux ultra-révolutionnaires et aux ultra-conservateurs, la théorie

violente et fausse de la *souveraineté du but*, qui n'est qu'une paraphrase de la maxime jésuitique: *La fin justifie les moyens*. Le Socialisme scientifique n'admet pas qu'un principe puisse exiger des concessions réprouvées par la conscience qui l'a accepté. Il affirme qu'un *but* vraiment bon ne peut être atteint par de mauvais *moyens*.

La théorie de Fourier, sous ce rapport encore, est inattaquable, irréprochable. Pour ce réformateur et pour son école, le *moyen* est absolument identique au but. C'est par l'association et la solidarité qu'il arrive à la solidarité et à l'association. Dans ses procédés de transition comme dans ses formules de réalisation complète, il ne sollicite des sympathies et des convictions humaines que l'expérience locale des mêmes principes, et n'invoque pour la généralisation du premier succès que la même spontanéité d'adhésions et de convictions devenues certaines.

ASSOCIATION LIBRE ET VOLONTAIRE est le *but* et la devise de la théorie phalanstérienne. — ASSOCIATION LIBRE ET VOLONTAIRE est aussi son unique *moyen*.

Imp. Lange Lévy et comp., 16, rue du Croissant, à Paris.

Extrait du Catalogue

DE LA LA LIBRAIRIE PHALANSTÉRIENNE,

Rue de Beaune, 2, et quai Voltaire, 25.

OUVRAGES DE FOURIER :

THÉORIE DE L'UNITÉ UNIVERSELLE. C'est l'ouvrage capital de Fouier. (2e édition, 4 forts volumes in-8o, contenant le *Plan du Traité de l'Attraction*. et quatre vignettes. (Tomes II III, IV et V des œuvres complètes), 18 fr. — Chaque volume séparément, 4 fr. 50.

LE NOUVEAU MONDE INDUSTRIEL ET SOCIÉTAIRE. Abrégé du précédent (mais néanmoins difficile à lire sans préparation.) 3e édition, 1 fort vol. in-8o. (Tome IV des œuvres complètes.) 5 fr.

THÉORIE DES 4 MOUVEMENTS. (Ne peut être lu avec fruit que comme complément d'études, après une connaissance avancée de la Théorie.) 3e édit., 1 fort vol. in 8o. (Tome I des œuvres complètes.) 6 fr.

Les 6 volumes précédents ensemble 28 francs.

L'HARMONIE UNIVERSELLE ET LE PHALANSTÈRE, exposés par Charles FOURIER, recueil méthodique de morceaux choisis de l'auteur.—Prix : 6 fr. 2 vol. format Charpentier, 3 fr. le vol.

DE L'ANARCHIE INDUSTRIELLE ET SCIENTIFIQUE. — Brochure in-12 de *72 pages.—Prix* : 75 c.; par la poste, 1 fr.

LIVRET D'ANNONCE du NOUVEAU MONDE INDUSTRIEL. Broch. de 88 pages in-8°.—Prix : 1 fr ; par la poste, 1 fr. 40 c.

ÉGAREMENT DE LA RAISON démontré par les ridicules des sciences incertaines, et *fragments*.—Brochure de 128 pages grand in-8° —Prix : 2 fr. 50 c.; par la poste, 2 fr. 80 c.

ANALYSE DU MÉCANISME DE L'AGIOTAGE et de la méthode mixte en étude de l'attraction.—Brochure de 128 pages grand in-8°.—Prix : 2 fr.; par la poste, 2 fr. 30 c.

SUR L'ESPRIT IRRÉLIGIEUX DES MODERNES ET DERNIÈRES ANALOGIES, par Charles FOURIER. (Extrait de la *Phalange*.) Prix : 1 fr.; par la poste, 1 f. 10.

CITÉS OUVRIÈRES. DES MODIFICATIONS A INTRODUIRE DANS L'ARCHITECTURE DES VILLES.— Brochure de 40 pages grand in-8.—Prix : 30 c.; par la poste, 40 c.

OUVRAGES DES PRINCIPAUX DISCIPLES DE FOURIER :

DESTINÉE SOCIALE, Exposition élémentaire complète de la THÉORIE D'ORGANISATION SOCIALE DE FOURIER, par Victor CONSIDÉRANT. — Prix : 3 fr.—3e édition, 2 volumes format Charpentier.—Chaque vol., 2 fr. 50 c.

LE SOCIALISME DEVANT LE VIEUX MONDE, par V. Considerant. 1 vol. in-8. Prix : 2 fr.; par la poste, 2 fr. 50.

PRINCIPES DU SOCIALISME, Manifeste de la Démocratie au XIXe siècle, par Victor Considerant. In-18. Prix : 50 c.; par la poste, 75 c.

MANIFESTE DE L'ECOLE SOCIETAIRE fondée par FOURIER, ou Bases de la Politique positive. Paris, 1842. (écrit par M. Considerant, et adopté par le Conseil de l'Ecole). Nouvelle édition, revue et considérablement augmentée. 1847. Un beau vol. in-18. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 35 c.

EXPOSITION abrégée du système phalanstérien, suivi des études sur quelques problèmes fondamentaux de la destinée sociale, par Victor Considerant, grand in-32. Prix : 50 c.; par la poste, 75 c.

— *Le même ouvrage* sans les études. Prix : 25 c.; par la poste, 35 c

DU SENS VRAI DE LA RÉDEMPTION, par Victor Considerant. *morceau détaché de la troisième edition de* DESTINÉE SOCIALE.—Prix : 1 fr.

PETIT COURS de politique et d'économie sociale à l'usage des ignorants et des savants, par Victor Considerant. In-18. Prix : 40 c.; par la poste, 50 c.

DÉBACLE de la politique en France, par V. Considerant. In-18. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 25 c.

PAROLE DE PROVIDENCE par Mme Clarisse Vigoureux, 2e éd. Prix : 1 f.; par la poste, 1 fr. 25 c

LE FOU DU PALAIS-ROYAL, par F. Cantagrel. Dialogues sur la théorie de Fourier. 2e édition. 1 fort vol. grand in-18, format Charpentier. Prix : 3 fr.; par la poste, 4 fr

SOLIDARITÉ, vue synthétique sur la doctrine de Fourier, par Hipp. Renaud, ancien élève de l'Ecole polytechnique.—1 vol. in-18. Prix : 1 fr. 25 c.; par la poste, 1 fr. 50 c.

VISITE AU PHALANSTÈRE, par Mathieu Briancourt. *In-32. Prix : 1 fr.* 50 c.; par la poste, 1 fr. 80 c.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET L'ASSOCIATION, par Mathieu BRIANCOURT, ouvrier teinturier.—2e édition. Un vol. in-32. Prix : 60 c.; par la poste, 80 c

FOURIER, SA VIE ET SA THÉORIE, par Charles PELLARIN. — Troisième édition entièrement revue par l'auteur, et contenant, entres autres documents inédits, une lettre de M. ENFANTIN à FOURIER, et une lettre de Béranger sur Fourier et sa Théorie.—1 gros volume in-18 —Prix . 3 fr.; et par la poste 4 fr.

THÉORIE DE CHARLES FOURIER, *Exposition faite à Besançon en mars*, par Victor HENNEQUIN.—Prix : 1 fr. 25 c.

LE SOCIALISME DE L'ÉTAT, par F. GUILLON. . . . . 10 c.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES sur la science sociale de Fourier, par H. DAMET (Henri GORSSE). — 1 vol in-18. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 30 c.

APERÇUS sur les procédés industriels; urgence de l'organisation sociétaire, par Just. Muiron. In-32. Prix : 2 fr.; par la poste, 2 fr. 50 c.

QUESTIONS D'ART LITTÉRAIRE ET POÉSIE.

DESCRIPTION DU PHALANSTÈRE et considérations sociales sur l'Architectonique, par Victor CONSIDERANT.

VUE GÉNÉRALE à vol d'oiseau **D'UN PHALANSTÈRE** avec les campagnes environnantes, ou village organisé d'après la Théorie de Fourier, belle lithographie de 35 centimètres sur 39, dessinée par J. ARNOULT.

LES TROIS MALFAITEURS, par A. CONSTANT. In-32. *Prix : 15 c.*; par la poste, 20 c

RABELAIS A LA BASMETTE EXTRAIT DES CHRONIQUES DU JOYEUX CURÉ DE MEUDON, par A. CONSTANT. 1 vol. in-18. Prix : 60 c.; par la poste, 90 c.

LA DERNIÈRE INCARNATION, légende évangélique du XIX[e] siècle, par A. CONSTANT.—1 vol. in 16. Prix : 50 c.; par la poste, 60 c.

LA PART DES FEMMES, défense socialiste de la famille, par ANTONY MÉRAY, 1 vol. format Charpentier, 2 fr.; par la poste, 2 fr. 50 c.

L'ESPRIT DES BÊTES, VÉNERIE FRANÇAISE ET ZOOLOGIE PASSIONNELLE, par A. TOUSSENEL. — Un beau volume in-8° vélin satiné. Prix : 6 fr.; par la poste 7 fr. 50 c.

VISITE A LA CRÈCHE-MODÈLE, et rapport général adressé à M. Marbeau sur les Crèches de Paris, par M. JULES DELBRUCK, orné de plusieurs dessins gravés sur bois. Prix : 1 fr. 25 c.; par la poste, 1 fr. 60.

PUBLICATIONS A BON MARCHÉ :

LE BILAN DE LA FRANCE, statistique de la MISÈRE, par PERREYMOND, broch. grand in-8°. . . . 2 fr. 50 c

PARIS MONARCHIQUE et PARIS RÉPUBLICAIN, par le même, 2 f.

RÉFORME DU CRÉDIT ET DU COMMERCE, par F. COIGNET. vol. in-12. . 2 fr. 50 c

LE SOCIALISME APPLIQUÉ, par le même. 25 c.

LES CITÉS OUVRIÈRES par CH. FOURIER, (extrait d'un des manuscrits). . . . . 50 c.

LES CITÉS INDUSTRIELLES par Daugey, projet financier avec plan. . . . . 1 fr.

PLUS DE PAPES ! ... PLUS DE ROIS, par H. Doherty. . . . . 50 c.

TRAVAIL ET FAINÉANTISE, par A. Toussenel. 25 c.

JÉSUS-CHRIST DEVANT LES CONSEILS DE GUERRE, par V. Meunier. 25 c.

PLUS DE CONSCRIPTION ! par Allyre Bureau. . 10 c.

PLUS DE DROITS RÉUNIS ! par le même. 10 c.

DESPOTISME OU SOCIALISME, par E. de Pompery. . . . . 10 c.

En Dépôt à la même librairie.

AH ! LE BON TEMPS QUE C'ÉTAIT, LA MONARCHIE. 1 vol. in-8°, par le Vieil Ermite de la Tour aux Fées. . . . . 1 fr. 25 c.

DÉFENSE DES ENFANTS TROUVÉS, par A. Savardan. . . . . 25 c

---

CONJURATION DES JÉSUITES publication authentique du PLAN SECRET DE L'ORDRE, par l'abbé Léone. Précédé d'un Avertissement, par V. Considerant — Prix : 5 fr. — 1 beau vol. in-8° de 350 pages. — Par la poste, 6 fr. 20 c.

Imp. Lange Lévy et Comp., 16, rue du Croissant, à Paris.

Imp. Lange Lévy et Comp., 16, rue du Croissant, à Paris.